Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Juillet 2009 / Numéro 72

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 228-4552 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N°. de téléphone
Commissaire intérimaire	Michel Cormier (michel.cormier@inspection.gc.ca)	(613)221-7527
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (elizabeth.prentice-hudson@inspection .gc.ca) Christine Irving (christine.irving@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (sandy.marshall@inspection.gc.ca) Michael Burvill (mike.burvill@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (ashley.balchin@inspection.gc.ca) Julie Laplante (julie.c.laplante@inspection.gc.ca)	(613)221-7529 (613)221-7530 (613)221-7525 (613)221-7526 (613)221-7523 (613)221-7579
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (tamala.henri@inspection.gc.ca)	(613)221-7524
Adjointe administrative	Gabrielle Becker (gabrielle.becker@inspection.gc.ca)	(613)221-7522

Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE OCTOBRE 2009 EST LE 7 AOÛT 2009

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JANVIER 2010 EST LE 6 NOVEMBRE 2009

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2009

Nº de catalogue A27-13/72
ISSN: 1911-1460
P0647-09

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

ANTHURIUM
(*Anthurium andraeanum)*

► **Titulaire:** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3525
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5632
Date de la demande: 2006/11/03
Dénomination approuvée: **'Barmodu'**

► **Titulaire:** RIJNPLANT B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3524
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5203
Date de la demande: 2006/01/03
Dénomination approuvée: **'RIJN200023'**

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum)*

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3526
Date de délivrance: 2009/05/26
Numéro de la demande: 07-5856
Date de la demande: 2007/04/12
Dénomination approuvée: **'Bonmadmerlo'**
Nom commercial: Madeira Crested Merlot

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3527
Date de délivrance: 2009/05/26
Numéro de la demande: 07-5857
Date de la demande: 2007/04/12
Dénomination approuvée: **'Bonmadpipa'**
Nom commercial: Madeira Pink

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum frutescens)*

► **Titulaire:** Cunneen, Thomas Michael, Buxton, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3522
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5467
Date de la demande: 2006/05/03
Dénomination approuvée: **'PB1V2'**
Nom commercial: Courtyard Buttercream

AVOINE
(*Avena sativa)*

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 3494
Date de délivrance: 2009/05/21
Numéro de la demande: 07-5838
Date de la demande: 2007/04/04
Dénomination approuvée: **'Triactor'**

AZALÉE (*Rhododendron simsii)*

► **Titulaire:** Hortibreed nv, Lochristi (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3535
Date de délivrance: 2009/06/23
Numéro de la demande: 05-5043
Date de la demande: 2005/08/30
Dénomination approuvée: **'Christine Belli'**

► **Titulaire:** Hortibreed nv, Lochristi (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3536
Date de délivrance: 2009/06/23
Numéro de la demande: 05-4611
Date de la demande: 2005/02/24
Dénomination approuvée: **'Christine Magic'**

► **Titulaire:** Hortibreed nv, Lochristi (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3537
Date de délivrance: 2009/06/23
Numéro de la demande: 07-5834
Date de la demande: 2007/04/02
Dénomination approuvée: **'Christine Siena'**

► **Titulaire:** Hortibreed nv, Lochristi (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3538
Date de délivrance: 2009/06/23
Numéro de la demande: 05-5042
Date de la demande: 2005/08/30
Dénomination approuvée: **'Classic Rouge'**

BÉGONIA (*Begonia boliviensis)*

► **Titulaire:** New Zealand Institute for Crop and Food Research Limited, Palmerston North (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Kirby Eades Gale Baker, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3528
Date de délivrance: 2009/06/01
Numéro de la demande: 04-4242
Date de la demande: 2004/06/18
Dénomination approuvée: **'Bonfire'**
Nom commercial: Bonfire

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3480
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 07-5904
Date de la demande: 2007/05/01
Dénomination approuvée: **'Fieldstar'**

► **Titulaire:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 3478
Date de délivrance: 2009/04/20
Numéro de la demande: 06-5441
Date de la demande: 2006/04/24
Dénomination approuvée: **'Glenn'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3486
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 07-5836
Date de la demande: 2007/04/04
Dénomination approuvée: **'Goodeve'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3481
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 07-5933
Date de la demande: 2007/06/20
Dénomination approuvée: **'Propel'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3530
Date de délivrance: 2009/06/04
Numéro de la demande: 07-5917
Date de la demande: 2007/05/18
Dénomination approuvée: **'Sadash'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3482
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 07-5913
Date de la demande: 2007/05/08
Dénomination approuvée: **'Unity'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3483
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 07-5912
Date de la demande: 2007/05/08
Dénomination approuvée: **'Waskada'**

CANNA
(*Canna)*

► **Titulaire:** Anthony Tesselaar Plants Pty Ltd., Silvan, Victoria (Australie)
Mandataire au Canada: Kirby Eades Gale Baker, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3529
Date de délivrance: 2009/06/01
Numéro de la demande: 04-4241
Date de la demande: 2004/06/18
Dénomination approuvée: **'MACtro'**

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3490
Date de délivrance: 2009/05/20
Numéro de la demande: 07-5948
Date de la demande: 2007/07/10
Dénomination approuvée: **'PPS05-153 A-Line'**

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3491
Date de délivrance: 2009/05/20
Numéro de la demande: 07-5949
Date de la demande: 2007/07/10
Dénomination approuvée: **'PPS05-153 B-Line'**

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3492
Date de délivrance: 2009/05/20
Numéro de la demande: 07-5950
Date de la demande: 2007/07/10
Dénomination approuvée: **'PPS06-155 A-Line'**

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3493
Date de délivrance: 2009/05/20
Numéro de la demande: 07-5951
Date de la demande: 2007/07/10
Dénomination approuvée: **'PPS06-155 B-Line'**

DIASCIA
(*Diascia barberae)*

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3501
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-5800
Date de la demande: 2007/03/28
Dénomination approuvée: **'KLEDB07513'**
Nom commercial: Picadilly Hot Pink evol.

ÉPINE-VINETTE DU JAPON (*Berberis thunbergii)*

► **Titulaire:** Monrovia Nursery Company, Azusa, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3489
Date de délivrance: 2009/05/15
Numéro de la demande: 99-1990
Date de la demande: 1999/12/16
Dénomination approuvée: **'Monlers'**
Nom commercial: Golden Nugget

► **Titulaire:** Monrovia Nursery Company, Azusa, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3488
Date de délivrance: 2009/05/15
Numéro de la demande: 99-1991
Date de la demande: 1999/12/16
Dénomination approuvée: **'Monomb'**
Nom commercial: Cherry Bomb

► **Titulaire:** Monrovia Nursery Company, Azusa, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3487
Date de délivrance: 2009/05/15
Numéro de la demande: 99-1992
Date de la demande: 1999/12/16
Dénomination approuvée: **'Monry'**
Nom commercial: Sunsation

FRAISIER (*Fragaria ×ananassa)*

► **Titulaire:** Plantas de Navarra, S.A., Navarre (Espagne)
Mandataire au Canada: Ogilvy Renault, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 3540
Date de délivrance: 2009/06/30
Numéro de la demande: 04-4419
Date de la demande: 2003/10/02 (bénéfice de priorité)
Dénomination approuvée: **'Carmela'**

► **Titulaire:** Plantas de Navarra, S.A., Navarre (Espagne)
Mandataire au Canada: Ogilvy Renault, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 3541
Date de délivrance: 2009/06/30
Numéro de la demande: 04-4420
Date de la demande: 2003/10/02 (bénéfice de priorité)
Dénomination approuvée: **'Macarena'**

► **Titulaire:** Plantas de Navarra, S.A., Navarre (Espagne)
Mandataire au Canada: Ogilvy Renault, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 3539
Date de délivrance: 2009/06/30
Numéro de la demande: 04-4213
Date de la demande: 2004/05/21
Dénomination approuvée: **'Sabrosa'**
Synonyme: Placartfre

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3484
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 08-6298
Date de la demande: 2008/04/18
Dénomination approuvée: **'Valley Sunset'**

FRAMBOISIER (*Rubus idaeus)*

► **Titulaire:** Promo-Fruit Ltd., Rafz (Suisse)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3495
Date de délivrance: 2009/05/21
Numéro de la demande: 05-5123
Date de la demande: 2005/10/21
Dénomination approuvée: **'Rafzaqu'**

KALANCHOÉ (*Kalanchoë)*

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3508
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5340
Date de la demande: 2006/03/21
Dénomination approuvée: **'Ingrid'**

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3507
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-4965
Date de la demande: 2005/06/08
Dénomination approuvée: **'African Fall'**

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3510
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5480
Date de la demande: 2006/05/30
Dénomination approuvée: **'Lea'**

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3513
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5623
Date de la demande: 2006/10/23
Dénomination approuvée: **'Sarah'**

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3509
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5622
Date de la demande: 2006/10/23
Dénomination approuvée: **'Kelly'**

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3511
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5339
Date de la demande: 2006/03/21
Dénomination approuvée: **'Mona'**

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3512
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-4695
Date de la demande: 2005/04/06
Dénomination approuvée: **'Naomi'**

LIN (*Linum usitatissimum)*

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3531
Date de délivrance: 2009/06/17
Numéro de la demande: 06-5513
Date de la demande: 2006/06/20
Dénomination approuvée: **'Scorpion'**

MANDEVILLA (*Mandevilla)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3514
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-6051
Date de la demande: 2007/11/21
Dénomination approuvée: **'Sunmandecripi'**
Nom commercial: Sun Parasol Dark Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3515
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-6054
Date de la demande: 2007/11/21
Dénomination approuvée: **'Sunparabeni'**
Nom commercial: Sun Parasol Dark Red

NÉMÉSIE (*Nemesia fruticans)*

► **Titulaire:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3498
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-6095
Date de la demande: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Cnem Bule'**
Nom commercial: Confection Blue

► **Titulaire:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3499
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-6096
Date de la demande: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Cnem Pinka'**
Nom commercial: Confection Pink

► **Titulaire:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3500
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-6097
Date de la demande: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Cnem Whit'**
Nom commercial: Confection White

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum)*

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3502
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5558
Date de la demande: 2006/07/14
Dénomination approuvée: **'KLEOE06129'**
Nom commercial: FlowerPower Purple Blue

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3521
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 08-6304
Date de la demande: 2008/04/22
Dénomination approuvée: **'SAKOST3586'**
Nom commercial: Cape Daisy Mara

PALMIER HAWAÏEN (*Brighamia insignis)*

► **Titulaire:** Plant Planet B.V., Voorhout (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3523
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-4610
Date de la demande: 2005/02/24
Dénomination approuvée: **'Kirsten'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3503
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-5005
Date de la demande: 2005/06/28
Dénomination approuvée: **'KLEPZ05129'**

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3504
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-5007
Date de la demande: 2005/06/28
Dénomination approuvée: **'KLEPZ05137'**

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3505
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-5004
Date de la demande: 2005/06/28
Dénomination approuvée: **'KLEPZ05141'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3506
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 06-5219
Date de la demande: 2006/02/07
Dénomination approuvée: **'NPCW04107'**
Nom commercial: Christmas Carol

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3485
Date de délivrance: 2009/05/14
Numéro de la demande: 07-5837
Date de la demande: 2007/04/04
Dénomination approuvée: **'Stella'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Wisconsin Alumni Research Foundation, Madison, Wisconsin (États-Unis)
Mandataire au Canada: Groupe Gosselin Production FG Inc., Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Numéro du certificat: 3532
Date de délivrance: 2009/06/19
Numéro de la demande: 07-5921
Date de la demande: 2007/05/30
Dénomination approuvée: **'FG100'**

► **Titulaire:** Ferme Gilles-Pierre Côté, Drummond (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3479
Date de délivrance: 2009/05/04
Numéro de la demande: 07-5735
Date de la demande: 2007/02/19
Dénomination approuvée: **'Ladorée'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Titulaire:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3519
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-4698
Date de la demande: 2005/04/06
Dénomination approuvée: **'Evera117'**
Nom commercial: MiniFamous Perfect Red

► **Titulaire:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3520
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 05-5058
Date de la demande: 2005/09/23
Dénomination approuvée: **'Evera141'**

SARCOCOQUE (*Sarcococca hookeriana var. humilis)*

► **Titulaire:** Gurjit Sidhu, Mission (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3496
Date de délivrance: 2009/05/22
Numéro de la demande: 07-6008
Date de la demande: 2007/09/24
Dénomination approuvée: **'Sarsid1'**

► **Titulaire:** Gurjit Sidhu, Mission (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3497
Date de délivrance: 2009/05/22
Numéro de la demande: 07-6009
Date de la demande: 2007/09/24
Dénomination approuvée: **'Sarsid2'**

SUTÉRA (*Sutera grandiflora)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3533
Date de délivrance: 2009/06/19
Numéro de la demande: 07-5880
Date de la demande: 2007/04/12
Dénomination approuvée: **'Balabolav'**
Nom commercial: Abunda Colossal Sky Blue

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3534
Date de délivrance: 2009/06/19
Numéro de la demande: 07-5881
Date de la demande: 2007/04/12
Dénomination approuvée: **'Balabowite'**
Nom commercial: Abunda Colossal White

VIOLETTE (*Viola cornuta)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3516
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-5934
Date de la demande: 2007/06/25
Dénomination approuvée: **'Sunvioda'**
Nom commercial: Violina Orange

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3517
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-5910
Date de la demande: 2007/05/04
Dénomination approuvée: **'Sunviolabu'**
Nom commercial: Violina Aquamarine

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3518
Date de délivrance: 2009/05/25
Numéro de la demande: 07-5911
Date de la demande: 2007/05/04
Dénomination approuvée: **'Sunviopapu'**
Nom commercial: Violina Purple Blue

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ALYSSE ODORANTE (*Lobularia)*

► **Requérant:** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6610
Date de la demande: 2009/04/15
Dénomination proposée: **'Inlbusnopr'**

ARDISIA (*Ardisia crenata)*

► **Requérant:** FA. D. van den Bos Potplanten, 's-Gravenzande (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6637
Date de la demande: 2009/04/29
Dénomination proposée: **'Queen Star'**
Nom commercial: Bospremium

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6649
Date de la demande: 2009/05/28
Dénomination proposée: **'Bradley'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6636
Date de la demande: 2009/04/29
Dénomination proposée: **'25R39'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6655
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'BW880'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6656
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'BW881'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6612
Date de la demande: 2009/04/17
Dénomination proposée: **'BW883'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6613
Date de la demande: 2009/04/20
Dénomination proposée: **'Carberry'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6647
Date de la demande: 2009/05/12
Dénomination proposée: **'GP003'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6615
Date de la demande: 2009/04/20
Dénomination proposée: **'GP010'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6627
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'HY682'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6614
Date de la demande: 2009/04/20
Dénomination proposée: **'Muchmore'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Cargill Limited, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6654
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'PT575'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6616
Date de la demande: 2009/04/21
Dénomination proposée: **'Shaw'**

► **Requérant:** Hyland Seeds, Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6659
Date de la demande: 2009/06/09
Dénomination proposée: **'SW124-029'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/06/09

► **Requérant:** Hyland Seeds, Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6660
Date de la demande: 2009/06/09
Dénomination proposée: **'TWF116-072'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/06/09

BLÉ (*Triticum turgidum subsp. durum)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6628
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'Enterprise'**

CAMPANULE (*Campanula)*

► **Requérant:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6657
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'Viking'**

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Requérant:** Huien Zhao, Wenchao Liu, Xiao Hu and Deyan Yang, Bejing (Chine)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6658
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'Taihangs Galaxy'**

CINÉRAIRE (*Senecio cruentus* × *S. heritierii)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6633
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination proposée: **'Sunsenepiba'**
Nom commercial: Senetti Pink Bicolor

DIÈREVILLE
(*Diervilla sessilifolia)*

► **Requérant:** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6607
Date de la demande: 2009/04/09
Dénomination proposée: **'LPDC Podaras'**

ÉCHINACÉE
(*Echinacea purpurea)*

► **Requérant:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6632
Date de la demande: 2008/12/04 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: **'Hot Papaya'**

HARICOT
(*Phaseolus vulgaris)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Walker Seeds Ltd., Tisdale (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6645
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'2253-4'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Walker Seeds Ltd., Tisdale (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6644
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'CDC WM-2'**

► **Requérant:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Duncan Seeds Ltd., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6608
Date de la demande: 2009/04/14
Dénomination proposée: **'ND-307'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/14

► **Requérant:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Duncan Seeds Ltd., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6609
Date de la demande: 2009/04/14
Dénomination proposée: **'Stampede'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/14

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(*Hydrangea paniculata)*

► **Requérant:** Alex Frederik Schoemaker, Boskoop (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6648
Date de la demande: 2009/05/22
Dénomination proposée: **'Bombshell'**

LAITUE
(*Lactuca sativa)*

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6604
Date de la demande: 2009/04/01
Dénomination proposée: **'PX06513596'**

LIN
(*Linum usitatissimum)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6646
Date de la demande: 2009/05/08
Dénomination proposée: **'FP2214'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6634
Date de la demande: 2009/04/24
Dénomination proposée: **'FP2242'**

MAUVE EN ARBRE (*Hibiscus syriacus)*

► **Requérant:** Van Der Kroft Nursery, Strathroy (Ontario)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6661
Date de la demande: 2009/06/09
Dénomination proposée: **'16638'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** BARI-Canada, Inc., Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Calgary (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6650
Date de la demande: 2009/05/29
Dénomination proposée: **'Celebration'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/05/29

► **Requérant:** WestBred LLC, Bozeman, Montana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Calgary (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6652
Date de la demande: 2009/05/29
Dénomination proposée: **'FB313'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/05/29

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6630
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination proposée: **'HB705'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6631
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination proposée: **'Major'**

► **Requérant:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6605
Date de la demande: 2009/04/07
Dénomination proposée: **'Pinnacle'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/07

► **Requérant:** WestBred LLC, Bozeman, Montana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Calgary (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6651
Date de la demande: 2009/05/29
Dénomination proposée: **'TR07728'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/05/29

PÉTUNIA × CALIBRACHOA (*Petunia × Calibrachoa)*

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6669
Date de la demande: 2009/06/30
Dénomination proposée: **'SAKPXC005'**

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6670
Date de la demande: 2009/06/30
Dénomination proposée: **'SAKPXC006'**

POIRIER (*Pyrus communis)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Vineland (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6638
Date de la demande: 2009/04/29
Dénomination proposée: **'HW623'**

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6629
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination proposée: **'Argus'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 08-6477
Date de la demande: 2008/12/22
Dénomination proposée: **'Albane'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 08-6476
Date de la demande: 2008/12/22
Dénomination proposée: **'Apoline'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6618
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-1'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6619
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-2'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6620
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-3'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6621
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-4'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6622
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-6'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6623
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-7'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6624
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'AR2007-8'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/22

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 08-6478
Date de la demande: 2008/12/22
Dénomination proposée: **'Daifla'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6667
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination proposée: **'F95031'**

► **Requérant:** Bavaria-Saat BGB Ges.mbH, Schrobenhausen (Allemagne)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6662
Date de la demande: 2009/06/12
Dénomination proposée: **'Juwel'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/06/12

► **Requérant:** Aardappelkweek-en Selectiebedrijf Ijsselmeerpolders BV, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6665
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination proposée: **'Labella'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/06/18

► **Requérant:** Aardappelkweek-en Selectiebedrijf Ijsselmeerpolders BV, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6664
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination proposée: **'Lanorma'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/06/18

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GbR, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6666
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination proposée: **'Opal'**

► **Requérant:** State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6611
Date de la demande: 2009/04/17
Dénomination proposée: **'Purple Pelisse'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/04/17

► **Requérant:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc., Outlook (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6653
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'Saphire'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/06/02

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 08-6475
Date de la demande: 2008/12/22
Dénomination proposée: **'Sassy'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6668
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination proposée: **'Tenace'**

POMMIER
(*Malus)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6625
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'KAR22'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6626
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'KAR27'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6617
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination proposée: **'Navy Lady'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6643
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'Loriot'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6639
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'OT05-18'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6640
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'OT05-20'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6641
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'OT05-21'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6642
Date de la demande: 2009/05/01
Dénomination proposée: **'OT06-22'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6663
Date de la demande: 2009/06/15
Dénomination proposée: **'OX-802'**

SPATHIPHYLLUM
(*Spathiphyllum)*

► **Requérant:** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6606
Date de la demande: 2009/04/08
Dénomination proposée: **'Sparanke'**

TOMATE
(*Lycopersicon esculentum var. esculentum)*

► **Requérant:** Enza Zaden Beheer B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6635
Date de la demande: 2009/04/28
Dénomination proposée: **'Annamay'**

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6603
Date de la demande: 2009/04/01
Dénomination proposée: **'FDS142081'**

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Pflanzenzucht Oberlimpurg, Schwaebisch Hall (Allemagne)
Mandataire au Canada: C & M Seeds, Palmerston (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6451
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination antérieurement proposée **'ACS54037'**
Dénomination proposée: **'Princeton'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa*)

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Boulder, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6521
Date de la demande: 2009/03/13
Dénomination antérieurement proposée **'Cal Wiite'**
Dénomination proposée: **'Cal Wiiten'**
Nom commercial: Callie White

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 08-6297
Date de la demande: 2008/04/17
Dénomination antérieurement proposée **'TR05102'**
Dénomination proposée: **'CDC Landis'**

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida*)

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6213
Date de la demande: 2008/03/07
Dénomination antérieurement proposée **'USCALI60-01M'**
Dénomination proposée: **'USTUNI60-01M'**
Nom commercial: Supertunia Vista Silverberry

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6369
Date de la demande: 2008/06/09
Dénomination antérieurement proposée **'Navada'**
Dénomination proposée: **'Impact'**

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 07-5823
Date de la demande: 2007/03/30
Dénomination antérieurement proposée **'NDA5507-3Y'**
Dénomination proposée: **'Yukon Gem'**

POMMIER
(*Malus domestica)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6308
Date de la demande: 2008/04/24
Dénomination antérieurement proposée **'S47-20-37'**
Dénomination proposée: **'KAR4'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6309
Date de la demande: 2008/04/24
Dénomination antérieurement proposée **'S23-06-52'**
Dénomination proposée: **'KAS9'**

SAPIN BAUMIER
(*Abies balsamea)*

► **Requérant:** Leo Hamel, Sawyerville (Québec)
Numéro de la demande: 08-6357
Date de la demande: 2008/05/30
Dénomination antérieurement proposée **'3459013'**
Dénomination proposée: **'Bernadine Gold'**

TRITICALE
(×*Triticosecale)*

► **Requérant:** CIMMYT, International, Mexico D.F. (Mexique)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6463
Date de la demande: 2008/10/30
Dénomination antérieurement proposée **'Summa'**
Dénomination proposée: **'Bumper'**

VIOLETTE
(*Viola cornuta)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6207
Date de la demande: 2008/02/28
Dénomination antérieurement proposée **'14568'**
Dénomination proposée: **'Balvijac'**
Nom commercial: Jumping Jack

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat non délivré)

AVOINE
(*Avena sativa)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 06-5469
Date de la demande: 2006/05/05
Dénomination proposée: **'CDC SO-I'**

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Requérant:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 05-4830
Date de la demande: 2005/05/02
Dénomination proposée: **'Manor'**

► **Requérant:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 07-5835
Date de la demande: 2007/04/03
Dénomination proposée: **'Rugby'**

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6441
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Bronze Yochatham'**
Nom commercial: Bronze Chatham

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5937
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Currant Yoirvine'**
Nom commercial: Currant Irvine

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6010
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Currant Yomistique'**
Nom commercial: Currant Mistique

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5405
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Dark Bronze Cherie'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5938
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Dark Bronze Yoirvine'**
Nom commercial: Dark Bronze Irvine

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6011
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Dark Orange Yocupertino'**
Nom commercial: Dark Orange Cupertino

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6275
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Dark Yochatham'**
Nom commercial: Dark Chatham

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5404
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Dark Yoroanoke'**
Nom commercial: Dark Roanoke

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6012
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Frosty Yomistique'**
Nom commercial: Frosty Mistique

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6274
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Orange Yochatham'**
Nom commercial: Orange Chatham

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5401
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Orange Yoroanoke'**
Nom commercial: Orange Roanoke

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5939
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Pink Yoirvine'**
Nom commercial: Pink Irvine

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6273
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Pink Yosonoma'**
Nom commercial: Pink Sonoma

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5940
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Red Yoirvine'**
Nom commercial: Red Irvine

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6272
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Red Yosonoma'**
Nom commercial: Red Sonoma

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5941
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Regal Yoirvine'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6013
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Regal Yojamestown'**
Nom commercial: Regal Jamestown

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6442
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Sunny Yomistique'**
Nom commercial: Sunny Mistique

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6443
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'White Yomistique'**
Nom commercial: White Mistique

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6014
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Yellow Yocupertino'**
Nom commercial: Yellow Cupertino

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5942
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Yellow Yoirvine'**
Nom commercial: Yellow Irvine

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6444
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Yoadelle'**
Nom commercial: Adelle

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-5065
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yochatham'**
Nom commercial: Chatham

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6446
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Yoencino'**
Nom commercial: Encino

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6270
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yoessex'**
Nom commercial: Essex

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6469
Date de la demande: 2008/11/24
Dénomination proposée: **'Yogreen Valley'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5799
Date de la demande: 2007/03/26
Dénomination proposée: **'Yoharvard'**
Nom commercial: Harvard

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5578
Date de la demande: 2006/09/26
Dénomination proposée: **'Yohollister'**
Nom commercial: Hollister

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6269
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yohudson Bay'**
Nom commercial: Hudson Bay

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6268
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yojuneau'**
Nom commercial: Juneau

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-4690
Date de la demande: 2005/04/05
Dénomination proposée: **'Yokey Largo'**
Nom commercial: Key Largo

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-5066
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yokilleen'**
Nom commercial: Killeen

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6015
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Yokingsville'**
Nom commercial: Kingsville

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6445
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Yolake Placid'**
Nom commercial: Lake Placid

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5402
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Yomarquette'**
Nom commercial: Marquette

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-4692
Date de la demande: 2005/04/05
Dénomination proposée: **'Yopatagonia'**
Nom commercial: Patagonia

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6271
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yopueblo'**
Nom commercial: Pueblo

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5580
Date de la demande: 2006/09/26
Dénomination proposée: **'Yorivendell'**
Nom commercial: Rivendell

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-5067
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yosonoma'**
Nom commercial: Sonoma

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5403
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Yovail'**
Nom commercial: Vail

POIVRON (*Capsicum annuum)*

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6166
Date de la demande: 2008/02/08
Dénomination proposée: **'SBR281220'**

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6167
Date de la demande: 2008/02/08
Dénomination proposée: **'SBR281244'**

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5627
Date de la demande: 2006/11/01
Dénomination proposée: **'SBY281125'**

TOMATE (*Lycopersicon esculentum var. esculentum)*

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5625
Date de la demande: 2006/11/01
Dénomination proposée: **'CHI1504001'**

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc.,

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

Oxnard, Californie (États-Unis)

Ancien mandataire au Canada: Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)

Nouveau mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5626
Date de la demande: 2006/11/01
Dénomination proposée: **'CHI1504005'**

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)

Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)

Numéro du certificat: 1269
Date de délivrance: 2002/09/13
Dénomination approuvée: **'CDC Dancer'**

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)

Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)

Numéro du certificat: 1740
Date de délivrance: 2004/02/17
Dénomination approuvée: **'CDC Orrin'**

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)

Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)

Numéro du certificat: 2717
Date de délivrance: 2007/03/19
Dénomination approuvée: **'CDC Weaver'**

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)

Ancien mandataire au Canada: SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)

Nouveau mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd., Winnipeg (Manitoba)

Numéro du certificat: 3494
Date de délivrance: 2009/05/21
Dénomination approuvée: **'Triactor'**

BLÉ (*Triticum turgidum subsp. durum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Ancien mandataire au Canada: Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)

Nouveau mandataire au Canada: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Numéro du certificat: 0645
Date de délivrance: 1999/06/14
Dénomination approuvée: **'AC Navigator'**

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 3108
Date de délivrance: 2008/01/09
Dénomination approuvée: **'1878V'**

► **Titulaire:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 1049
Date de délivrance: 2001/10/05
Dénomination approuvée: **'Hudson'**

► **Titulaire:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 3109
Date de délivrance: 2008/01/09
Dénomination approuvée: **'Reaper'**

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0231
Date de délivrance: 1996/08/16
Dénomination approuvée: **'Bronze Cherie'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0053
Date de délivrance: 1994/01/31
Dénomination approuvée: **'Dark Cherie'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0003
Date de délivrance: 1993/05/05
Dénomination approuvée: **'Dark Pomona'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3207
Date de délivrance: 2008/05/22
Dénomination approuvée: **'Dazzling Yonew York'**
Nom commercial: Dazzling New York

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0027
Date de délivrance: 1993/08/16
Dénomination approuvée: **'Pelee'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2370
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Pink Yograceland'**
Nom commercial: Pink Graceland

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3010
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Red Yoauburn'**
Nom commercial: Red Auburn

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0006
Date de délivrance: 1993/05/05
Dénomination approuvée: **'Regal Davis'**
Synonyme: Regal Yodavis

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0156
Date de délivrance: 1995/08/21
Dénomination approuvée: **'Shasta'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0055
Date de délivrance: 1994/01/31
Dénomination approuvée: **'Soft Cherie'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3407
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Sunny Yoblush'**
Nom commercial: Sunny Blush

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2649
Date de délivrance: 2006/12/07
Dénomination approuvée: **'Sunny Yoshasta'**
Nom commercial: Sunny Shasta

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0081
Date de délivrance: 1994/05/22
Dénomination approuvée: **'White Blush'**
Synonyme: White Yoblush

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0232
Date de délivrance: 1996/08/16
Dénomination approuvée: **'White Cherie'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2380
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'White Yograceland'**
Nom commercial: White Graceland

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0166
Date de délivrance: 1995/08/21
Dénomination approuvée: **'Yellow Blush'**
Synonyme: Yellow Yoblush

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0230
Date de délivrance: 1996/08/16
Dénomination approuvée: **'Yellow Cherie'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0972
Date de délivrance: 2001/05/25
Dénomination approuvée: **'Yoauburn'**
Nom commercial: Auburn

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0661
Date de délivrance: 1999/08/24
Dénomination approuvée: **'Yobaton Rouge'**
Synonyme: Baton Rouge

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 1680
Date de délivrance: 2003/12/08
Dénomination approuvée: **'Yochesapeake'**
Nom commercial: Chesapeake

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0875
Date de délivrance: 2000/11/28
Dénomination approuvée: **'Yococoa Beach'**
Nom commercial: Cocoa Beach

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2372
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yocovington'**
Nom commercial: Covington

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0749
Date de délivrance: 2000/05/18
Dénomination approuvée: **'Yoeugene'**
Synonyme: Eugene

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2373
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yofire Island'**
Nom commercial: Fire Island

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2647
Date de délivrance: 2006/12/07
Dénomination approuvée: **'Yojamestown'**
Nom commercial: Jamestown

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2383
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yolaporte'**
Nom commercial: Laporte

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2375
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yolisette'**
Nom commercial: Lisette

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3011
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yomanhattan'**
Nom commercial: Manhattan

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2376
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yomankato'**
Nom commercial: Mankato

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3015
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yonew York'**
Nom commercial: New York

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2610
Date de délivrance: 2006/11/02
Dénomination approuvée: **'Yoolympia'**
Nom commercial: Olympia

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3019
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yoottawa'**
Nom commercial: Ottawa

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2648
Date de délivrance: 2006/12/07
Dénomination approuvée: **'Yoplymouth'**
Nom commercial: Plymouth

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2378
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yopresidio'**
Nom commercial: Presidio

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3013
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yoprovidence'**
Nom commercial: Providence

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0872
Date de délivrance: 2000/11/28
Dénomination approuvée: **'Yoreno'**
Nom commercial: Reno

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 1683
Date de délivrance: 2003/12/08
Dénomination approuvée: **'Yoroanoke'**
Nom commercial: Roanoke

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2379
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yosylvie'**
Nom commercial: Sylvie

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3016
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yotobago'**
Nom commercial: Tobago

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3022
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yowinnipeg'**
Nom commercial: Winnipeg

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3406
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Deep Yopresidio'**
Nom commercial: Deep Presidio

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3408
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Sunny Yoolympia'**
Nom commercial: Sunny Olympia

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3208
Date de délivrance: 2008/05/22
Dénomination approuvée: **'Yellow Yograceland'**
Nom commercial: Yellow Graceland

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3409
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yobaldwin'**
Nom commercial: Baldwin

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3410
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yobrighton'**
Nom commercial: Brighton

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3411
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yocupertino'**
Nom commercial: Cupertino

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3153
Date de délivrance: 2008/03/03
Dénomination approuvée: **'Yogolden Gate'**
Nom commercial: Golden Gate

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3412
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yomistique'**
Nom commercial: Mistique

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3413
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yorockport'**
Nom commercial: Rockport

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3414
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yospirit Lake'**
Nom commercial: Spirit Lake

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3023
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yosun City'**
Nom commercial: Pointe Pelee

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3415
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yovineland'**
Nom commercial: Vineland

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Ancien mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3154
Date de délivrance: 2008/03/03
Dénomination approuvée: **'Yoyukon'**
Nom commercial: Yukon

ORGE
(*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1865
Date de délivrance: 2004/08/20
Dénomination approuvée: **'CDC Trey'**

CHANGEMENT DE REQUÉRANT

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum)*

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4160
Date de la demande: 2004/04/02
Dénomination proposée: **'Yoleamington'**
Nom commercial: Leamington

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6441
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Bronze Yochatham'**
Nom commercial: Bronze Chatham

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5937
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Currant Yoirvine'**
Nom commercial: Currant Irvine

CHANGEMENTS

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6010
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Currant Yomistique'**
Nom commercial: Currant Mistique

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5405
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Dark Bronze Cherie'**

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5938
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Dark Bronze Yoirvine'**
Nom commercial: Dark Bronze Irvine

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6011
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Dark Orange Yocupertino'**
Nom commercial: Dark Orange Cupertino

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6275
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Dark Yochatham'**
Nom commercial: Dark Chatham

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5404
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Dark Yoroanoke'**
Nom commercial: Dark Roanoke

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6012
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Frosty Yomistique'**
Nom commercial: Frosty Mistique

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6274
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Orange Yochatham'**
Nom commercial: Orange Chatham

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5401
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Orange Yoroanoke'**
Nom commercial: Orange Roanoke

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5939
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Pink Yoirvine'**
Nom commercial: Pink Irvine

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6273
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Pink Yosonoma'**
Nom commercial: Pink Sonoma

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5940
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Red Yoirvine'**
Nom commercial: Red Irvine

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6272
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Red Yosonoma'**
Nom commercial: Red Sonoma

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5941
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Regal Yoirvine'**

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6013
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Regal Yojamestown'**
Nom commercial: Regal Jamestown

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4689
Date de la demande: 2005/04/05
Dénomination proposée: **'Sunny Yogainsville'**
Nom commercial: Sunny Gainsville

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6442
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Sunny Yomistique'**
Nom commercial: Sunny Mistique

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6443
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'White Yomistique'**
Nom commercial: White Mistique

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6014
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Yellow Yocupertino'**
Nom commercial: Yellow Cupertino

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5942
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination proposée: **'Yellow Yoirvine'**
Nom commercial: Yellow Irvine

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6444
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Yoadelle'**
Nom commercial: Adelle

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-5065
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yochatham'**
Nom commercial: Chatham

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6446
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Yoencino'**
Nom commercial: Encino

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6270
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yoessex'**
Nom commercial: Essex

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6469
Date de la demande: 2008/11/24
Dénomination proposée: **'Yogreen Valley'**

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-5799
Date de la demande: 2007/03/26
Dénomination proposée: **'Yoharvard'**
Nom commercial: Harvard

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5578
Date de la demande: 2006/09/26
Dénomination proposée: **'Yohollister'**
Nom commercial: Hollister

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6269
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yohudson Bay'**
Nom commercial: Hudson Bay

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6268
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yojuneau'**
Nom commercial: Juneau

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-4690
Date de la demande: 2005/04/05
Dénomination proposée: **'Yokey Largo'**
Nom commercial: Key Largo

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-5066
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yokilleen'**
Nom commercial: Killeen

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6015
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination proposée: **'Yokingsville'**
Nom commercial: Kingsville

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6445
Date de la demande: 2008/10/02
Dénomination proposée: **'Yolake Placid'**
Nom commercial: Lake Placid

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5402
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Yomarquette'**
Nom commercial: Marquette

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5068
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yoorchard Lake'**
Nom commercial: Orchard Lake

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-4692
Date de la demande: 2005/04/05
Dénomination proposée: **'Yopatagonia'**
Nom commercial: Patagonia

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6271
Date de la demande: 2008/04/03
Dénomination proposée: **'Yopueblo'**
Nom commercial: Pueblo

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5580
Date de la demande: 2006/09/26
Dénomination proposée: **'Yorivendell'**
Nom commercial: Rivendell

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5069
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yosnowmass'**
Nom commercial: Snowmass

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-5067
Date de la demande: 2005/10/03
Dénomination proposée: **'Yosonoma'**
Nom commercial: Sonoma

► **Ancien requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5403
Date de la demande: 2006/03/31
Dénomination proposée: **'Yovail'**
Nom commercial: Vail

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Ancien requérant:** Busch Agricultural Resources Inc., Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Requérant: BARI-Canada, Inc., Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Busch Agricultural Resources Inc. Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 07-5901
Date de la demande: 2007/04/27
Dénomination proposée: **'Merit 16'**

► **Ancien requérant:** Busch Agricultural Resources Inc., Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Requérant: BARI-Canada, Inc., Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Busch Agricultural Resources Inc. Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 07-5902
Date de la demande: 2007/04/27
Dénomination proposée: **'Merit 57'**

CHANGEMENT DE TITULAIRE

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0231
Date de délivrance: 1996/08/16
Dénomination approuvée: **'Bronze Cherie'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3007
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Coral Yograceland'**
Nom commercial: Coral Graceland

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0053
Date de délivrance: 1994/01/31
Dénomination approuvée: **'Dark Cherie'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0003
Date de délivrance: 1993/05/05
Dénomination approuvée: **'Dark Pomona'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3008
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Dark Yoelmira'**
Nom commercial: Dark Elmira

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3207
Date de délivrance: 2008/05/22
Dénomination approuvée: **'Dazzling Yonew York'**
Nom commercial: Dazzling New York

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3009
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Honey Yograceland'**
Nom commercial: Honey Graceland

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0027
Date de délivrance: 1993/08/16
Dénomination approuvée: **'Pelee'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2370
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Pink Yograceland'**
Nom commercial: Pink Graceland

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3010
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Red Yoauburn'**
Nom commercial: Red Auburn

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0006
Date de délivrance: 1993/05/05
Dénomination approuvée: **'Regal Davis'**
Synonyme: Regal Yodavis

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3012
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Saintlouis'**
Nom commercial: St. Louis

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0156
Date de délivrance: 1995/08/21
Dénomination approuvée: **'Shasta'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0055
Date de délivrance: 1994/01/31
Dénomination approuvée: **'Soft Cherie'**

CHANGEMENTS

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3407
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Sunny Yoblush'**
Nom commercial: Sunny Blush

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2649
Date de délivrance: 2006/12/07
Dénomination approuvée: **'Sunny Yoshasta'**
Nom commercial: Sunny Shasta

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0081
Date de délivrance: 1994/05/22
Dénomination approuvée: **'White Blush'**
Synonyme: White Yoblush

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0232
Date de délivrance: 1996/08/16
Dénomination approuvée: **'White Cherie'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2380
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'White Yograceland'**
Nom commercial: White Graceland

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0166
Date de délivrance: 1995/08/21
Dénomination approuvée: **'Yellow Blush'**
Synonyme: Yellow Yoblush

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0230
Date de délivrance: 1996/08/16
Dénomination approuvée: **'Yellow Cherie'**

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3014
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yellow Yomankato'**
Nom commercial: Yellow Mankato

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0972
Date de délivrance: 2001/05/25
Dénomination approuvée: **'Yoauburn'**
Nom commercial: Auburn

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0661
Date de délivrance: 1999/08/24
Dénomination approuvée: **'Yobaton Rouge'**
Synonyme: Baton Rouge

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3017
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yobrunswick'**
Nom commercial: Brunswick

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 1680
Date de délivrance: 2003/12/08
Dénomination approuvée: **'Yochesapeake'**
Nom commercial: Chesapeake

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0875
Date de délivrance: 2000/11/28
Dénomination approuvée: **'Yococoa Beach'**
Nom commercial: Cocoa Beach

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2372
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yocovington'**
Nom commercial: Covington

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 0920
Date de délivrance: 2001/03/22
Dénomination approuvée: **'Yoduluth'**
Nom commercial: Duluth

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0749
Date de délivrance: 2000/05/18
Dénomination approuvée: **'Yoeugene'**
Synonyme: Eugene

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2373
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yofire Island'**
Nom commercial: Fire Island

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2647
Date de délivrance: 2006/12/07
Dénomination approuvée: **'Yojamestown'**
Nom commercial: Jamestown

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2383
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yolaporte'**
Nom commercial: Laporte

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2375
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yolisette'**
Nom commercial: Lisette

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3011
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yomanhattan'**
Nom commercial: Manhattan

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2376
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yomankato'**
Nom commercial: Mankato

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3015
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yonew York'**
Nom commercial: New York

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3018
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yoniagara Falls'**
Nom commercial: Niagara Falls

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2610
Date de délivrance: 2006/11/02
Dénomination approuvée: **'Yoolympia'**
Nom commercial: Olympia

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3019
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yoottawa'**
Nom commercial: Ottawa

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2648
Date de délivrance: 2006/12/07
Dénomination approuvée: **'Yoplymouth'**
Nom commercial: Plymouth

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2378
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yopresidio'**
Nom commercial: Presidio

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3013
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yoprovidence'**
Nom commercial: Providence

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0872
Date de délivrance: 2000/11/28
Dénomination approuvée: **'Yoreno'**
Nom commercial: Reno

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 1683
Date de délivrance: 2003/12/08
Dénomination approuvée: **'Yoroanoke'**
Nom commercial: Roanoke

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2379
Date de délivrance: 2006/02/22
Dénomination approuvée: **'Yosylvie'**
Nom commercial: Sylvie

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3020
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yotahoe'**
Nom commercial: Tahoe

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3016
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yotobago'**
Nom commercial: Tobago

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 3021
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yoveracruz'**
Nom commercial: Veracruz

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3022
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yowinnipeg'**
Nom commercial: Winnipeg

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3406
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Deep Yopresidio'**
Nom commercial: Deep Presidio

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3408
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Sunny Yoolympia'**
Nom commercial: Sunny Olympia

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3208
Date de délivrance: 2008/05/22
Dénomination approuvée: **'Yellow Yograceland'**
Nom commercial: Yellow Graceland

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3409
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yobaldwin'**
Nom commercial: Baldwin

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3410
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yobrighton'**
Nom commercial: Brighton

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3411
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yocupertino'**
Nom commercial: Cupertino

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3153
Date de délivrance: 2008/03/03
Dénomination approuvée: **'Yogolden Gate'**
Nom commercial: Golden Gate

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3412
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yomistique'**
Nom commercial: Mistique

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3413
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yorockport'**
Nom commercial: Rockport

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3414
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yospirit Lake'**
Nom commercial: Spirit Lake

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3023
Date de délivrance: 2007/11/22
Dénomination approuvée: **'Yosun City'**
Nom commercial: Pointe Pelee

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3415
Date de délivrance: 2008/11/24
Dénomination approuvée: **'Yovineland'**
Nom commercial: Vineland

► **Ancien titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Nouveau titulaire: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3154
Date de délivrance: 2008/03/03
Dénomination approuvée: **'Yoyukon'**
Nom commercial: Yukon

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Ancien titulaire:** Advanta Seeds U.K. Limited, Sleaford, Lincolnshire (Royaume-Uni)
Nouveau titulaire: Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1326
Date de délivrance: 2002/12/02
Dénomination approuvée: **'Miami'**

DEMANDES ABANDONNÉES

CERISIER
(*Prunus)*

► **Requérant:** Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Numéro de la demande: 02-2997
Date de la demande: 2002/02/20
Date d'abandon: 2008/12/08
Dénomination proposée: **'GI 195/2'**

FUCHSIA
(*Fuchsia)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3246
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2009/02/09
Dénomination proposée: **'Kiefudimi'**
Nom commercial: Diva Midnight

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5489
Date de la demande: 2006/06/01
Date d'abandon: 2008/12/08
Dénomination proposée: **'Daosen'**

► **Requérant:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5492
Date de la demande: 2006/06/01
Date d'abandon: 2008/12/08
Dénomination proposée: **'Daosfire'**

► **Requérant:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5494
Date de la demande: 2006/06/01
Date d'abandon: 2008/12/08
Dénomination proposée: **'Daosseks'**

► **Requérant:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5495
Date de la demande: 2006/06/01
Date d'abandon: 2008/12/08
Dénomination proposée: **'Daossyv'**

► **Requérant:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5491
Date de la demande: 2006/06/01
Date d'abandon: 2008/12/08
Dénomination proposée: **'Daostre'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: Frito Lay Canada, Mississauga (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5463
Date de la demande: 2006/04/27
Date d'abandon: 2009/02/09
Dénomination proposée: **'FL2101'**

DEMANDES RETIRÉES

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum frutescens)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6082
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/06/26
Dénomination proposée: **'Sas Whit09'**
Nom commercial: Sassy White 09

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 08-6402
Date de la demande: 2008/07/14
Date du retrait: 2009/06/22
Dénomination proposée: **'PPS07-159 A-line'**

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 08-6403
Date de la demande: 2008/07/14
Date du retrait: 2009/06/22
Dénomination proposée: **'PPS07-159 B-line'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5579
Date de la demande: 2006/09/26
Date du retrait: 2009/06/19
Dénomination proposée: **'Yorichmond'**
Nom commercial: Richmond

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5580
Date de la demande: 2006/09/26
Date du retrait: 2009/06/17
Dénomination proposée: **'Yorivendell'**
Nom commercial: Rivendell

COLÉUS
(*Solenostemon scutellarioides)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6205
Date de la demande: 2008/02/28
Date du retrait: 2009/04/23
Dénomination proposée: **'Balcimoa'**
Nom commercial: Mint Mocha

DAHLIA (*Dahlia)*

► **Requérant:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5484
Date de la demande: 2006/06/01
Date du retrait: 2009/04/07
Dénomination proposée: **'Dani'**

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea macrophylla)*

► **Requérant:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5563
Date de la demande: 2006/07/28
Date du retrait: 2009/05/25
Dénomination proposée: **'Hycaflam'**

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 01-2597
Date de la demande: 2001/04/05
Date du retrait: 2009/06/30
Dénomination proposée: **'Kiilia'**
Nom commercial: Orchilia

► **Requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 01-2598
Date de la demande: 2001/04/05
Date du retrait: 2009/06/30
Dénomination proposée: **'Kioma'**
Nom commercial: Oroma

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6198
Date de la demande: 2008/02/28
Date du retrait: 2009/04/23
Dénomination proposée: **'Balolepet'**
Nom commercial: Fiesta Ole Peach Sorbet

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5557
Date de la demande: 2006/07/14
Date du retrait: 2009/05/25
Dénomination proposée: **'KLEOE06123'**
Nom commercial: FlowerPower Ice

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5559
Date de la demande: 2006/07/14
Date du retrait: 2009/05/25
Dénomination proposée: **'KLEOE06150'**
Nom commercial: Zion Terra Cotta

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×domesticum)*

► **Requérant:** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5998
Date de la demande: 2007/09/07
Date du retrait: 2009/06/26
Dénomination proposée: **'Oglger609'**
Nom commercial: Elegance Coral Sunset

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5456
Date de la demande: 2006/04/26
Date du retrait: 2009/05/18
Dénomination proposée: **'Fistansal'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5454
Date de la demande: 2006/04/26
Date du retrait: 2009/05/18
Dénomination proposée: **'Fistarol'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5006
Date de la demande: 2005/06/28
Date du retrait: 2009/05/25
Dénomination proposée: **'KLEPZ05148'**

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5509
Date de la demande: 2006/06/19
Date du retrait: 2009/06/15
Dénomination proposée: **'PER6404'**

► **Requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5508
Date de la demande: 2006/06/19
Date du retrait: 2009/05/25
Dénomination proposée: **'PER804'**

POURPIER (*Portulaca oleracea)*

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 01-2551
Date de la demande: 2001/02/28
Date du retrait: 2009/06/30
Dénomination proposée: **'Kakegawa CY1'**
Nom commercial: Double Yubi Golden, Summer Baby Golden

ROSIER (*Rosa)*

► **Requérant:** David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Pickering Nurseries Ltd., Port Hope (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5103
Date de la demande: 2005/10/12
Date du retrait: 2009/06/25
Dénomination proposée: **'Ausneil'**

► **Requérant:** David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Pickering Nurseries Ltd., Port Hope (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5106
Date de la demande: 2005/10/12
Date du retrait: 2009/06/25
Dénomination proposée: **'Ausvisit'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant:** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande: 00-2329
Date de la demande: 2000/06/27
Date du retrait: 2009/06/10
Dénomination proposée: **'L933203'**

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

ALSTRŒMÈRE
(*Alstroemeria)*

► **Titulaire:** Van Zanten Plants B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 1794
Date de délivrance: 2004/05/13
Date de la renonciation: 2009/05/13
Dénomination approuvée: **'Ossorio'**
Nom commercial: Quebec

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum)*

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2441
Date de délivrance: 2006/06/05
Date de la renonciation: 2009/05/25
Dénomination approuvée: **'OHMADSAVI'**
Nom commercial: Madeira Sao Vicente

AVOINE
(*Avena sativa)*

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat: 1174
Date de délivrance: 2002/05/21
Date de la renonciation: 2009/04/28
Dénomination approuvée: **'SW EXACTOR'**

BLÉ
(*Triticum aestivum)*

► **Titulaire:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 1478
Date de délivrance: 2003/05/26
Date de la renonciation: 2009/04/29
Dénomination approuvée: **'Alsen'**

BLÉ
(*Triticum turgidum subsp. durum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 2426
Date de délivrance: 2006/04/03
Date de la renonciation: 2009/04/09
Dénomination approuvée: **'Napoleon'**

CACTUS DE NOËL
(*Schlumbergera)*

► **Titulaire:** Gartneriet Thoruplund A/S, Odense SO (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1722
Date de délivrance: 2004/01/27
Date de la renonciation: 2009/04/29
Dénomination approuvée: **'Thormia'**

► **Titulaire:** Gartneriet Thoruplund A/S, Odense SO (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1721
Date de délivrance: 2004/01/27
Date de la renonciation: 2009/04/29
Dénomination approuvée: **'Thortea'**

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 3108
Date de délivrance: 2008/01/09
Date de la renonciation: 2009/06/01
Dénomination approuvée: **'1878V'**

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada: SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2743
Date de délivrance: 2007/05/18
Date de la renonciation: 2009/04/27
Dénomination approuvée: **'MSL SW 707C'**

► **Titulaire:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 3109
Date de délivrance: 2008/01/09
Date de la renonciation: 2009/06/01
Dénomination approuvée: **'Reaper'**

DIASCIA (*Diascia integerrima)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2121
Date de délivrance: 2005/06/09
Date de la renonciation: 2009/06/19
Dénomination approuvée: **'Balwhiswhit'**
Nom commercial: Whisper White

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Titulaire:** Ball FloraPlant-a division of Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0942
Date de délivrance: 2001/05/23
Date de la renonciation: 2009/06/19
Dénomination approuvée: **'Balcelilae'**
Nom commercial: Celebration Light Lavender Imp

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2755
Date de délivrance: 2007/06/08
Date de la renonciation: 2009/06/26
Dénomination approuvée: **'Gabrielle'**

NÉMÉSIE (*Nemesia)*

► **Titulaire:** Penhow Specialist Nurseries, Gwent, South Wales (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1469
Date de délivrance: 2003/04/16
Date de la renonciation: 2009/06/05
Dénomination approuvée: **'Penmys'**
Nom commercial: Blueberry Sachet, Mystic Blue

► **Titulaire:** Penhow Specialist Nurseries, Gwent, South Wales (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1470
Date de délivrance: 2003/04/16
Date de la renonciation: 2009/06/05
Dénomination approuvée: **'Pensug'**
Nom commercial: Sugar Girl, Vanilla Sachet

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1187
Date de délivrance: 2002/06/04
Date de la renonciation: 2009/05/27
Dénomination approuvée: **'CDC Select'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum)*

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3224
Date de délivrance: 2008/05/29
Date de la renonciation: 2009/06/26
Dénomination approuvée: **'Kakegawa AU19'**
Nom commercial: Crescendo Compact Purple

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2799
Date de délivrance: 2007/06/08
Date de la renonciation: 2009/05/25
Dénomination approuvée: **'KLEOE05118'**
Nom commercial: Kenai Orange Dream

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2801
Date de délivrance: 2007/06/08
Date de la renonciation: 2009/05/25
Dénomination approuvée: **'KLEOE05121'**
Nom commercial: Kenai Grande Pineapple

► **Titulaire:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2802
Date de délivrance: 2007/06/08
Date de la renonciation: 2009/05/25
Dénomination approuvée: **'Oste Yel'**
Nom commercial: Tradewinds Yellow

► **Titulaire:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3220
Date de délivrance: 2008/05/29
Date de la renonciation: 2009/05/25
Dénomination approuvée: **'Tra Pewhit'**
Nom commercial: Tradewinds Pearl White

► **Titulaire:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3221
Date de délivrance: 2008/05/29
Date de la renonciation: 2009/05/25
Dénomination approuvée: **'Tra Tercot'**
Nom commercial: Tradewinds Terracotta

PÉLARGONIUM
(***Pelargonium ×hortorum)***

► **Titulaire:** Ball FloraPlant-a division of Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0940
Date de délivrance: 2001/05/23
Date de la renonciation: 2009/06/19
Dénomination approuvée: **'Balsholila'**
Nom commercial: Showcase Light Lavender

PHLOX
(***Phlox drummondii)***

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2764
Date de délivrance: 2007/06/08
Date de la renonciation: 2009/06/26
Dénomination approuvée: **'Sunphlopin'**
Nom commercial: Astoria Pink

POINSETTIA
(***Euphorbia pulcherrima)***

► **Titulaire:** T.H.A. Scheffers, Maasdijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 0939
Date de délivrance: 2001/05/15
Date de la renonciation: 2009/05/27
Dénomination approuvée: **'Future'**
Nom commercial: Carousel

POIS
(***Pisum sativum)***

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat: 0087
Date de délivrance: 1994/05/24
Date de la renonciation: 2009/05/12
Dénomination approuvée: **'Carneval'**

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat: 1173
Date de délivrance: 2002/05/21
Date de la renonciation: 2009/04/28
Dénomination approuvée: **'SW PARADE'**

POMME DE TERRE
(***Solanum tuberosum)***

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0432
Date de délivrance: 1998/03/04
Date de la renonciation: 2009/05/14
Dénomination approuvée: **'AC LR Russett Burbank'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0092
Date de délivrance: 1994/06/21
Date de la renonciation: 2009/06/16
Dénomination approuvée: **'AC Ptarmigan'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 0595
Date de délivrance: 1999/03/23
Date de la renonciation: 2009/05/20
Dénomination approuvée: **'Remarka'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Titulaire:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2761
Date de délivrance: 2007/06/08
Date de la renonciation: 2009/06/26
Dénomination approuvée: **'Evera116'**

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 1362
Date de délivrance: 2003/02/04
Date de la renonciation: 2009/04/27
Dénomination approuvée: **'POULcar'**
Nom commercial: Pink Parade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1783
Date de délivrance: 2004/04/28
Date de la renonciation: 2009/04/16
Dénomination approuvée: **'POULra021'**
Nom commercial: Lady Parade

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1838
Date de délivrance: 2004/06/11
Date de la renonciation: 2009/06/26
Dénomination approuvée: **'Sunmaririho'**
Nom commercial: Temari White

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

ORGE
(*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** BARI-Canada, Inc., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6650
Date de la demande: 2009/05/29
Dénomination proposée: **'Celebration'**
Date du retrait: 2009/06/10

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

CORÉOPSIS
(*Coreopsis rosea)*

► **Titulaire:** Sunny Border Nurseries Inc., Kensington, Connecticut (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3112
Date de délivrance: 2008/01/25
Date de la révocation: 2009/06/02
Dénomination: **'Heavens Gate'**

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri)*

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 0711
Date de délivrance: 1999/12/22
Date de la révocation: 2009/04/24
Dénomination: **'Kinoc'**
Nom commercial: Noctua - Wine

LUPIN
(*Lupinus angustifolius)*

► **Titulaire:** Sudwestsaat GbR, Rastatt (Allemagne)
Mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2307
Date de délivrance: 2005/12/02
Date de la révocation: 2009/04/06
Dénomination: **'Arabella'**

POLÉMOINE
(*Polemonium reptans)*

► **Titulaire:** Sunny Border Nurseries Inc., Kensington, Connecticut (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3113
Date de délivrance: 2008/01/25
Date de la révocation: 2009/06/02
Dénomination: **'Stairway to Heaven'**

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 1691
Date de délivrance: 2003/12/09
Date de la révocation: 2009/04/24
Dénomination: **'Sunmariro'**
Nom commercial: Hanatemari Bright Rose, Temari Rose

BÉGONIA
(Begonia x tuberhybrida)

Dénomination proposée: **'Innbellro'**
Numéro de la demande: 08-6178
Date de la demande: 2008/02/21
Requérant: InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Silvia Hofman, InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)

Description:
PLANTE : large, de hauteur moyenne, de densité moyenne, produisant un nombre élevé de pousses basales.

TIGES : brunâtres, retombantes, faiblement pubescentes, d'épaisseur moyenne; entre-nœuds de longueur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : à partie apicale moyenne à longue; partie basale courte à moyenne, à lobes non chevauchants; partie gauche étroite; partie droite de largeur moyenne; sommet formant un petit angle; marge doublement dentée en scie, dépourvue de pigmentation anthocyanique, à incisions peu profondes.
DESSUS DE LA FEUILLE : panaché, vert moyen, mat.
DESSOUS DE LA FEUILLE : panaché, vert clair, faiblement pubescent.
PÉTIOLE : brun clair, faiblement pubescent, de longueur et d'épaisseur moyennes.

BRACTÉES : petites, droites en coupe transversale; sommet pointu et vert.

INFLORESCENCE : retombante, située en partie sous le feuillage.
PÉDONCULE : rouge, faiblement pubescent.
FLEURS : doubles, de grand diamètre.
TÉPALES : rouge-rose foncé RHS 50B sur les deux faces, sans incisions, non ondulés; sommet aigu.

Origine génétique: 'Innbellro' est issue d'un croisement réalisé en 2003,Gensingen, Allemagne. Le parent femelle était de la variété 'Elserta' et le parent mâle était un semis de bégonia blanc de type " pendula ". La nouvelle variété a été sélectionnée en 2004 pour son port compact, sa bonne ramification, sa floraison abondante et la couleur de ses fleurs. Le bouturage de la nouvelle variété a été entrepris à l'été 2004 à Gensingen.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Innbellro' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/2458, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales,à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par ILVO-Eenheid Plant, Teelt en omgeving, Merelbeke, Belgique. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart.

Bégonia: 'Innbellro'

Bégonia: 'Innbellro'

Dénomination proposée: **'Innbolora'**
Numéro de la demande: 08-6236
Date de la demande: 2008/03/28
Requérant: InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Silvia Hofman, InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)

Variété de référence: 'Nzone' (Bonfire)

Description:
PLANTE : large, de hauteur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : étroit à moyen, à rapport longueur/largeur élevé à très élevé; dessus vert clair à vert moyen; dessous vert; nervure centrale longue; marge anthocyanée.

PÉDONCULE : de longueur moyenne.

FLEURS : simples, de grand à très grand diamètre; dessus rouge RHS 40B sur la marge et au centre; étamines orange-jaune.

Origine génétique: 'Innbolora' est issue d'un croisement réalisé en septembre 2003 à Gensingen, Allemagne. Le parent femelle était de la variété 'Elserta' et le parent mâle était de l'espèce *Begonia boliviensis*. En septembre 2004, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi les semis obtenus pour leur port compact ainsi que pour le type et la couleur des fleurs. Le bouturage de la variété a été entrepris en 2004 à Gensingen.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Innbolora' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/2736. Les essais ont été réalisés en 2008 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Bégonia: 'Innbolora'

Bégonia: 'Innbolora'

Dénomination proposée: **'Innbolpink'**
Numéro de la demande: 08-6237
Date de la demande: 2008/03/28
Requérant: InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Silvia Hofman, InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)

Description:
PLANTE : très courte à courte, large.

LIMBE DES FEUILLES : étroit à moyen, à rapport longueur/largeur élevé; nervure centrale de longueur moyenne; dessus vert moyen à foncé; dessous vert; marge non anthocyanée.

PÉDONCULE : de longueur moyenne.

FLEURS : simples, de grand à très grand diamètre; dessus rose-rouge RHS 52C sur la marge et au centre; étamines orange-jaune.

Origine génétique: 'Innbolpink' est issue d'un croisement réalisé en janvier 2005 à Gensingen, Allemagne. Les deux parents étaient des semis exclusifs. En septembre 2005, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi les semis obtenus pour leur port compact ainsi que pour le type et la couleur des fleurs. Le bouturage de la variété a été entrepris en novembre 2005 à Gensingen.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Innbolpink' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/2743. Les essais ont été réalisés en 2008 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Bégonia: 'Innbolpink'

Bégonia: 'Innbolpink'

Dénomination proposée: **'Innbolwhi'**
Numéro de la demande: 08-6238
Date de la demande: 2008/03/28
Requérant: InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Silvia Hofman, InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)

Description:
PLANTE : courte à moyenne, moyenne à large.

LIMBE DES FEUILLES : étroit à moyen, à rapport longueur/largeur élevé; nervure centrale de longueur moyenne; dessus vert moyen; dessous vert et rouge; marge non anthocyanée.

PÉDONCULE : moyen à long.

FLEURS : simples, de grand diamètre; dessus blanc RHS 155C sur la marge et au centre; étamines jaunes.

Origine génétique: 'Innbolwhi' est issue d'un croisement réalisé en janvier 2005 à Gensingen, Allemagne. Les deux parents étaient des semis exclusifs. En septembre 2005, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi les semis obtenus pour leur port compact ainsi que pour le type et la couleur des fleurs. Le bouturage de la variété a été entrepris en 2005 à Gensingen.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Innbolwhi' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/2744. Les essais ont été réalisés en 2008 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Bégonia: 'Innbolwhi'

Bégonia: 'Innbolwhi'

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée: **'5603HR'**
Numéro de la demande: 08-6392
Date de la demande: 2008/06/26
Requérant: Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Kevin McCallum, Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)

Variété de référence: 'McKenzie'

Sommaire: *L'épiaison et la maturation sont plus tardives chez '5603HR' que chez 'McKenzie'. La moelle est plus mince en coupe transversale chez '5603HR' que chez 'McKenzie'. La pubescence de la face convexe de l'article apical du rachis est plus clairsemée chez '5603HR' que chez 'McKenzie'.*

Description:
PLANTE : blé de printemps, à port dressé à demi-dressé.
PLANTULE : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à gaine et limbe non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine et limbe glabres; gaine très faiblement à faiblement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence très élevée de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

COL DE L'ÉPI : non glauque ou très faiblement glauque, très faiblement à faiblement courbé.
PAILLE : fortement anthocyanée à maturité; moelle mince en section transversale.

ÉPI : effilé à cylindrique, lâche à moyen, incliné et blanc à maturité, non glauque ou très faiblement glauque; arêtes blanches, longues à très longues, très fortement étalées; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence clairsemée à moyenne.
GLUME INFÉRIEURE : moyenne à large, courte à moyenne, moyennement pubescente; troncature carrée à élevée, de largeur moyenne; bec droit, très court; pubescence interne clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge foncé, petit à moyen, court à moyen, moyen à large, ovale, à joue arrondie; brosse de grandeur moyenne, à poils courts; germe rond, moyen à gros; sillon moyen à large, peu profond.

CARACTÈRES AGRONOMIQUE : bonne résistance à la germination sur pied.

RÉACTION AUX MALADIES : plante modérément résistante à modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.), résistante à modérément résistante à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*), modérément sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*), résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et modérément résistante à la rouille noire (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*).

Origine génétique: '5603HR' (code expérimental BW388) est issue d'un croisement 'McKenzie'//FHB5227/Lars réalisé en 1998 à Berthoud, au Colorado. En 2000, des épis ont été sélectionnés individuellement parmi une population F2 dans une pépinière de sélection de Rosebank, au Manitoba. Les générations F3 et F4 ont été cultivées en serre avec maintien de la filiation unipare. Durant l'été 2001, des lignes-épi F5 ont été sélectionnées à Rosebank, et leurs graines ont été mises en mélange séparément. En 2002, les descendances F6 de chaque lot ainsi obtenu ont été soumises à un criblage et à une sélection dans une pépinière d'observation répartie entre deux sites à Rosebank. Une de ces descendances a été désignée 98S2015-02 et mise à l'essai en 2003 et 2004 dans des parcelles de recherche de Syngenta Seeds Canada. En 2005, 2006 et 2007, elle a été inscrite aux essais coopératifs du blé panifiable du Centre sous le code BW388. Les critères de sélection comprenaient la hauteur de la plante, sa précocité de maturation, sa réaction aux maladies, son rendement ainsi que divers paramètres de la qualité du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été menés au cours des étés 2007 et 2008 à Rosebank, au Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 7 rangs de 5 mètres, espacés de 15 cm.

Tableau de comparaison pour '5603HR'

	'5603HR'	**'McKenzie'***
Précocité d'épiaison (jours)		
2007	55,1	51,1
2008	55,8	52,2
Précocité de maturation (jours)		
2007	88,1	84,8
2008	84,3	82,0

*variété de référence

Blé: '5603HR' (droite) avec la variété de référence 'McKenzie' (gauche)

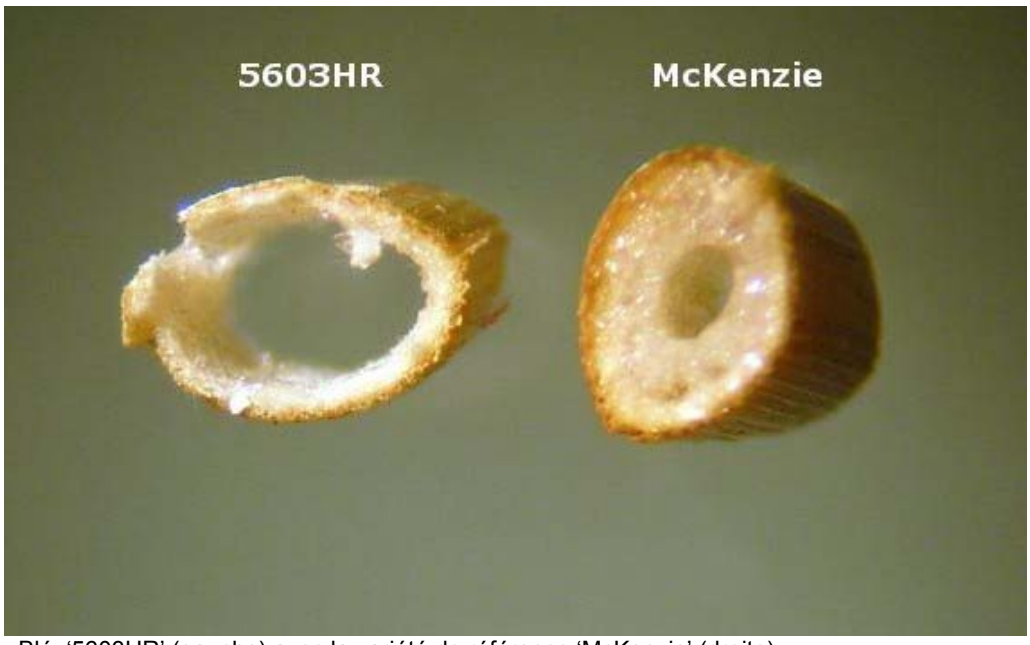

Blé: '5603HR' (gauche) avec la variété de référence 'McKenzie' (droite)

Blé: '5603HR' (droite) avec la variété de référence 'McKenzie' (gauche)

Dénomination proposée: **'WR859 CL'**
Numéro de la demande: 08-6393
Date de la demande: 2008/06/26
Requérant: Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Kevin McCallum, Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)

Variétés de référence: 'Superb' et 'CDC Abound'

Sommaire: *Les oreillettes de la dernière feuille sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'WR859CL', alors qu'elles sont fortement anthocyanées chez 'Superb'. Le col de l'épi est plus droit à maturité chez 'WR859CL' que chez 'Superb' et 'CDC Abound'. Les arêtes sont moins étalées chez 'WR859CL' que chez 'Superb'. La pubescence de la face convexe de l'article apical du rachis est plus dense chez 'WR859CL' que chez 'Superb' et 'CDC Abound'. La troncature de la glume inférieure est légèrement oblique à oblique chez 'WR859CL', alors qu'elle est carrée à légèrement oblique chez 'Superb' et élevée chez 'CDC Abound'; elle est plus étroite chez 'WR859CL' que chez 'Superb'. Le bec de la glume inférieure est plus long chez 'WR859CL' que chez 'Superb' et 'CDC Abound'. 'WR859CL' est résistante aux herbicides à base d'imazamox, alors que 'Superb' ne l'est pas.*

Description:
PLANTE : blé de printemps, à port dressé à demi-dressé.
PLANTULE : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à gaine et limbe non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine et limbe glabres; gaine très faiblement à faiblement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence élevée à très élevée de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

COL DE L'ÉPI : non glauque ou très faiblement glauque, très faiblement à faiblement courbé.
PAILLE : non anthocyanée à maturité; moelle mince en section transversale.

ÉPI : effilé, de densité moyenne, incliné et blanc à maturité, non glauque ou très faiblement glauque; arêtes blanches, longues à très longues, moyennement étalées; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence moyenne à dense.
GLUME INFÉRIEURE : de largeur et longueur moyennes, moyennement à fortement pubescente; troncature légèrement oblique à oblique, très étroite à étroite; bec long, légèrement à modérément courbé; pubescence interne clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit à légèrement courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge foncé, de grosseur moyenne, court à moyen, étroit à moyen, largement elliptique à elliptique, à joue arrondie; poils de la brosse de longueur moyenne; germe ovale, de grosseur moyenne; sillon étroit à moyen, profond.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la germination sur pied.

RÉACTION AUX MALADIES : plante modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.), résistante à modérément résistante à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*) et au charbon nu (*Ustilago tritici*) ainsi que résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante résistante à l'imazamox.

Origine génétique: 'WR859CL' (code expérimental BW859) est issue d'un croisement BW267/3/(97S2199-105-1)AC Barrie//Butte 86*4/FS4 réalisé en 1999 à Berthoud, Colorado. En 2000, des épis ont été sélectionnés individuellement parmi une population F2 qui avait été criblée à l'aide d'un traitement à l'herbicide Clearfield dans une pépinière de sélection de Syngenta Seeds Canada, à Rosebank, Manitoba. Les générations F3 et F4 ont été cultivées en serre avec maintien de la filiation unipare. En 2001, des lignes-épi F5 ont été sélectionnées au moyen d'un nouveau criblage au Clearfield, Rosebank, et leurs graines ont été mises en mélange séparément. En 2002, les descendances F6 de chaque lot ainsi obtenu ont été soumises à un criblage et à une sélection dans une pépinière d'observation répartie entre deux sites. Une de ces descendances a été désignée 99S2232-10 et mise à l'essai en 2003 et 2004 dans des parcelles d'évaluation du rendement de Syngenta Seeds Canada. En 2005, 2006 et 2007, elle a été inscrite aux essais coopératifs du blé panifiable de l'Ouest sous le code BW859. Les critères de sélection comprenaient la hauteur de la plante, sa précocité de maturation, son rendement, sa réaction aux maladies, sa résistance aux herbicides à base d'imazamox ainsi que divers paramètres de la qualité du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été menés au cours des étés 2007 et 2008 à Rosebank, Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 7 rangs de 5 mètres, espacés de 15 cm. Le blé 'CDC Abound' n'a été utilisé que pour les essais de 2008.

Blé: 'WR859 CL' (droite) avec la variété de référence 'Superb' (gauche)

Blé: 'WR859 CL' (droite) avec la variété de référence 'Superb' (gauche)

CANOLA
(Brassica napus)

Dénomination proposée: **'PPS07-162 A-line'**
Numéro de la demande: 08-6404
Date de la demande: 2008/07/14
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Hieronim Polewicz, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS02-144 A-line', 'PPS01-140 A-line' et '5020'

Sommaire: *Les feuilles sont plus longues chez 'PPS07-162 A-line' que chez '5020'. Chez 'PPS07-162 A-line', les indentations du bord des feuilles sont plus clairsemées que chez '5020' et 'PPS02-144 A-line', et elles sont moins profondes que chez 'PPS02-144 A-line'. Le pétiole est plus court chez 'PPS07-162 A-line' que chez '5020'. 'PPS07-162 A-line' fleurit plus tard que 'PPS02-144 A-line' et 'PPS01-140 A-line'. La silique est plus courte chez 'PPS07-162 A-line' que chez 'PPS02-144 A-line' et '5020'. Chez 'PPS07-162 A-line', le bec de la silique est plus long que chez 'PPS01-140 A-line' mais plus court que chez 'PPS02-144 A-line' et '5020'. Le pédicelle est plus court chez 'PPS07-162 A-line' que chez '5020'. 'PPS07-162 A-line' parvient à maturité plus tard que les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : courte à maturité; lignée pure androstérile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : de longueur et largeur moyennes.

FEUILLES : vert moyen, courtes, étroites; lobes moyennement nombreux; bord arrondi, avec un nombre petit à moyen d'indentations peu profondes à modérément profondes; pétiole court à moyen.

PÉTALES : jaunes, courts, étroits à moyens.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, courtes, de largeur moyenne, à bec court à moyen, à pédicelle court.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,2 % des acides gras totaux; teneur en huile = 46,8 % de la graine sèche entière; teneur en protéines = 27,1 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates moyenne (17,6 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et résistante aux races 7a et 2v de la rouille blanche (*Albugo candida*).

Origine génétique: La variété 'PPS07-162 A-line' est une lignée pure androstérile qui sert à la production de semence hybride F1 et renferme le gène hybride Ms8 à l'état hétérozygote. Elle a été sélectionnée en 2005 et 2006 pour la stabilité de son androstérilité, pour la bonne expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium et pour sa bonne aptitude à la combinaison. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, la teneur des graines en huile et en glucosinolates ainsi que leur profil d'acides gras.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, Saskatchewan, à raison de deux répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 3 rangs de 6 mètres espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'PPS07-162 A-line'

	'PPS07-162 A-line'	'PPS02-144 A-line'*	'PPS01-140 A-line'*	'5020'*
Longueur des feuilles (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 41)	175	180	174	259
écart-type	22	22	21	27
Longueur du pétiole (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	94	85	94	130
écart-type	16	16	17	18
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	47,5	43,5	47,0	41,5
Longueur de la silique (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 6,4)	45,0	58,9	50,5	63,4
écart-type	4,5	7,0	4,9	5,7
Longueur du bec (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 1,8)	10,2	12,6	6,9	12,8
écart-type	1,3	1,6	1,4	1,6
Longueur du pédicelle (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 3,5)	14,0	15,9	12,3	18,9
écart-type	2,1	2,2	1,8	2,1
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	103	95	95	89

Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 60 feuilles, pétioles, siliques, becs et pédicelles. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

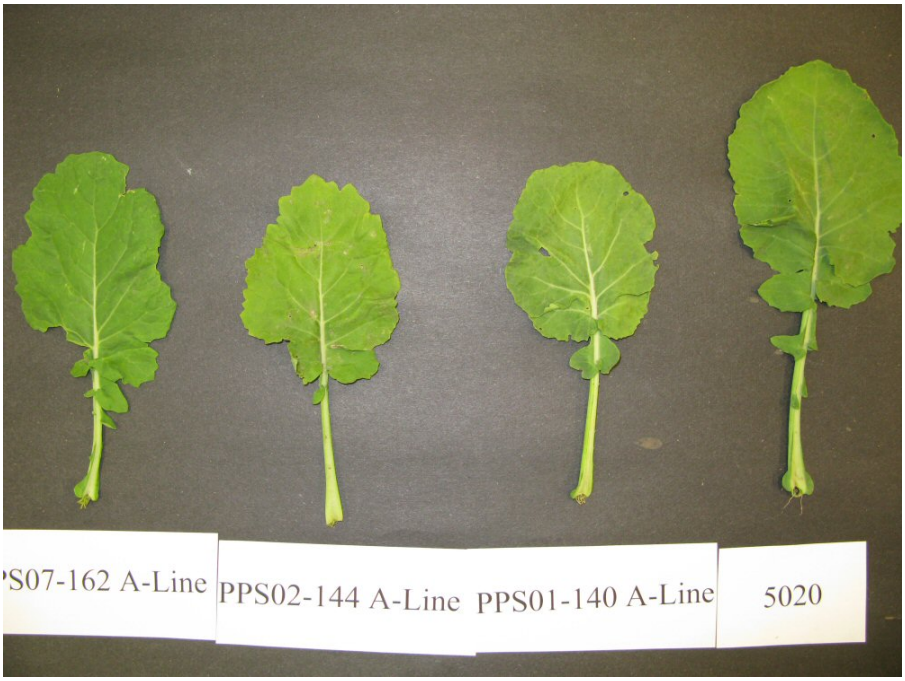

Canola: 'PPS07-162 A-Line' (gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 A-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 A-Line' (centre droite) et '5020' (droite)

Dénomination proposée: **'PPS07-162 B-line'**
Numéro de la demande: 08-6405
Date de la demande: 2008/07/14
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Hieronim Polewicz, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS02-144 B-line', 'PPS01-140 B-line' et '5020'

Sommaire: *Les cotylédons sont plus petits chez 'PPS07-162 B-line' que chez 'PPS02-144 B-line'. Les feuilles de 'PPS07-162 B-line' sont plus petites que celles de '5020'. 'PPS07-162 B-line' fleurit plus tard que 'PPS02-144 B-line' et '5020'. La silique est plus courte chez 'PPS07-162 B-line' que chez les variétés de référence. Chez 'PPS07-162 B-line', le bec de la silique est plus long que chez 'PPS01-140 B-line' mais plus court que chez 'PPS02-144 B-line' et '5020'. 'PPS07-162 B-line' parvient à maturité plus tard que les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : courte à maturité; lignée de canola de printemps à pollinisation libre.

COTYLÉDONS : moyens à longs, de largeur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, courtes, étroites à moyennes; lobes moyennement nombreux; bord arrondi, avec un petit nombre d'indentations peu profondes; pétiole court à moyen.

PÉTALES : jaunes, de longueur moyenne, larges.

SILIQUES : semi-dressées, courtes, de largeur moyenne, à bec et à pédicelle de longueur moyenne.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,03 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,2 % de la graine sèche entière; teneur en protéines = 26,2 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates faible (14,5 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante sensible au glufosinate-ammonium.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et résistante aux races 7a et 2v de la rouille blanche (*Albugo candida*).

Origine génétique: La variété 'PPS07-162 B-line' est une lignée androfertile dihaploïde servant au maintien de la fertilité de la lignée 'PPS07-162 A-line'. Elle a été mise au point au Canada en 2003. Elle a été sélectionnée en 2004 et 2005 pour la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, la teneur des graines en huile et en glucosinolates ainsi que leur profil d'acides gras.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, Saskatchewan, à raison de deux répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 3 rangs de 6 mètres espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'PPS07-162 B-line'

	'PPS07-162 B-line'	'PPS02-144 B-line'*	'PPS01-140 B-line'*	'5020'*
Largeur des cotylédons (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 4,7)	27,1	32,1	26,3	27,6
écart-type	2,0	3,0	1,7	3,1
Longueur des cotylédons (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 3,2)	14,8	18,7	14,1	15,9
écart-type	1,5	1,8	1,0	1,5
Longueur des feuilles (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 41)	191	186	195	259
écart-type	27	25	25	27
Largeur des feuilles (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 26)	87	96	88	117
écart-type	18	13	12	20
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	46,0	42,0	44,0	41,5
Longueur de la silique (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 6,4)	45,0	58,9	52,2	63,4
écart-type	3,3	5,5	4,8	5,7
Longueur du bec (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 1,8)	10,7	13,3	7,7	12,8
écart-type	1,5	1,4	1,2	1,6
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	98,0	89,0	89,0	89,0

Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 20 cotylédons et 60 feuilles, siliques, becs et pédicelles. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

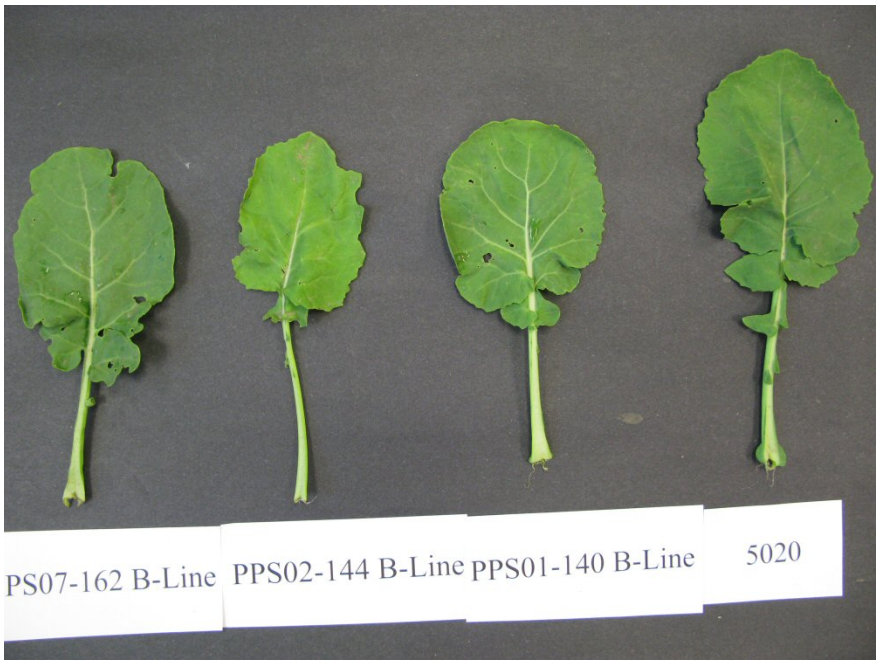

Canola: 'PPS07-162 B-Line' (gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 B-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 B-Line' (centre droite) et '5020' (droite)

Dénomination proposée: **'PPS07-287'**
Numéro de la demande: 08-6406
Date de la demande: 2008/07/14
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Hieronim Polewicz, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: *'PPS07-287' diffère de 'PPS98-274' par la couleur des feuilles. Chez 'PPS07-287', les indentations du bord des feuilles sont plus clairsemées et moins profondes que chez 'PPS98-274'. Le pétiole est plus court chez 'PPS07-287' que chez '5030'. 'PPS07-287' fleurit plus tard que 'PPS02-364' et '5030'. Le pédicelle est plus long chez 'PPS07-287' que chez 'PPS02-364'.*

Description:
PLANTE : moyenne à haute à maturité; lignée androfertile de canola de printemps restauratrice de fertilité.

COTYLÉDONS : moyens à longs, de largeur moyenne.

FEUILLES : vert foncé, courtes à moyennes, de largeur moyenne; lobes moyennement nombreux à nombreux; bord arrondi, avec un nombre moyen d'indentations peu profondes à moyennement profondes; pétiole court à moyen.

PÉTALES : jaunes, de longueur et largeur moyennes.

SILIQUES : dressées à semi-dressées, moyennes à longues, étroites à moyennes, à bec moyen à long, à pédicelle long à très long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,015 % des acides gras totaux; teneur en huile = 49,1 % de la graine sèche entière; teneur en protéines = 25,7 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates faible (13,87 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glufosinate-ammonium.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et aux races 7a et 2v de la rouille blanche (*Albugo candida*).

Origine génétique: La variété 'PPS07-287' est une lignée restauratrice de la fertilité servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue d'une lignée dihaploïde contenant le gène Rf3 à l'état homozygote. Le croisement initial a été effectué au Canada en 1996, et l'extraction de la lignée dihaploïde, en 1996-1997. 'PPS07-287' a été sélectionnée en 2005 et 2006 pour sa capacité de rétablir la fertilité et pour l'expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, la teneur des graines en huile et en glucosinolates, leur profil d'acides gras ainsi que l'aptitude à la combinaison de la variété.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, Saskatchewan, à raison de deux répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 3 rangs de 6 mètres espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'PPS07-287'

	'PPS07-287'	'PPS98-274'*	'PPS02-364'*	'5030'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	47,5	46,7	42,0	44,8
Longueur du pétiole (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	107	115	103	136
écart-type	22	21	20	19
Longueur du pédicelle (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 3,5)	23,6	21,9	17,5	20,5
écart-type	2,7	2,4	2,0	1,8

Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 60 pétioles et pédicelles. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

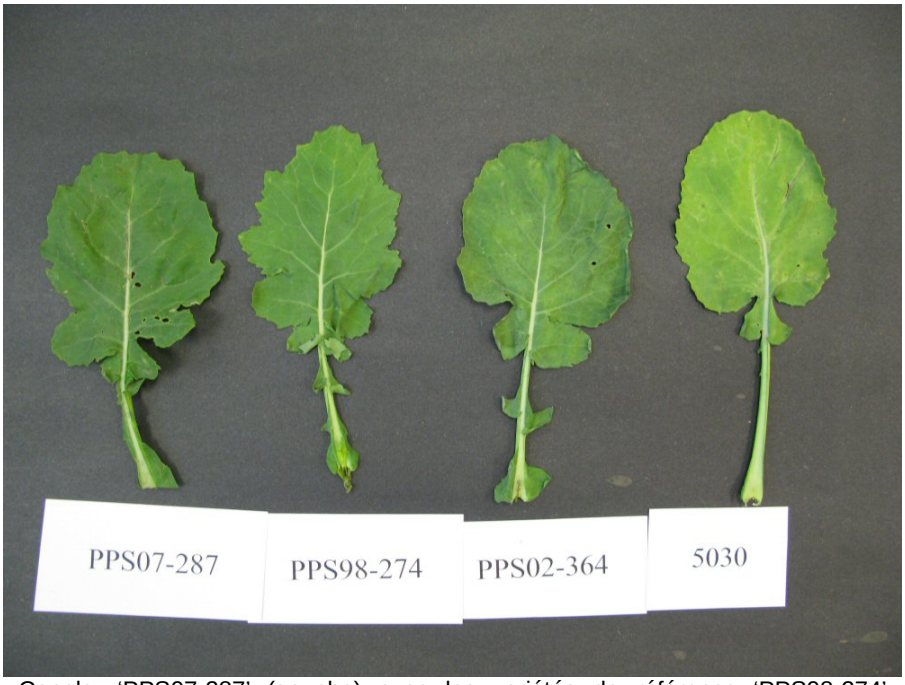

Canola: 'PPS07-287' (gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droite) et '5030' (droite)

Dénomination proposée: **'PPS07-288'**
Numéro de la demande: 08-6407
Date de la demande: 2008/07/14
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Hieronim Polewicz, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: *Le pétiole est plus court chez 'PPS07-288' que chez '5030'. 'PPS07-288' fleurit plus tard que 'PPS02-364'. Les pétales sont plus courts chez 'PPS07-288' que chez 'PPS98-274. 'PPS07-288' donne une plante plus courte à maturité que*

'PPS98-274' et '5030'. La silique est plus longue chez 'PPS07-288' que chez 'PPS02-364' et '5030'. Le bec est plus court chez 'PPS07-288' que chez 'PPS02-364'.

Description:
PLANTE : courte à moyenne à maturité; lignée androfertile de canola de printemps restauratrice de fertilité, à faible teneur en acide linolénique.

COTYLÉDONS : de longueur et largeur moyennes.

FEUILLES : vert moyen, courtes à moyennes, moyennes à larges; lobes moyennement nombreux; bord anguleux, avec un nombre moyen à élevé d'indentations de profondeur moyenne; pétiole court.

PÉTALES : jaunes, courts à moyens, étroits.

SILIQUES : horizontales, longues à très longues, étroites à moyennes, à bec de longueur moyenne, à pédicelle moyen à long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,005 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,6 % de la graine sèche entière; teneur en protéines = 24,6 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates faible (11,39 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glufosinate-ammonium.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et aux races 7a et 2v de la rouille blanche (*Albugo candida*).

Origine génétique: La variété 'PPS07-288' est une lignée restauratrice de la fertilité, à faible teneur en acide linolénique, servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue d'une lignée dihaploïde contenant le gène Rf3 à l'état homozygote. Le croisement initial a été effectué au Canada en 2004, et l'extraction de la lignée dihaploïde en 2004-2005. 'PPS07-288' a été sélectionnée en 2006 et 2007 pour sa capacité de rétablir la fertilité et pour l'expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, la teneur des graines en huile, en glucosinolates et en acide linolénique, leur profil d'acides gras ainsi que l'aptitude à la combinaison de la variété.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, Saskatchewan, à raison de deux répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 3 rangs de 6 mètres espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'PPS07-288'

	'PPS07-288'	**'PPS98-274'***	**'PPS02-364'***	**'5030'***
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	44,8	46,7	42,0	44,8
Longueur des pétales (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	13,4	14,8	14,2	14,6
écart-type	1,0	0,9	0,9	0,8
Longueur du pétiole (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	101	115	103	136
écart-type	16	21	20	19
Longueur de la silique (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 6,4)	67,1	62,6	58,7	60,5
écart-type	5,9	4,2	5,2	5,2

Longueur du bec (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 1,8)	10,2	11,8	12,0	10,7
écart-type	1,7	1,3	1,4	1,0
Hauteur de la plante à maturité (cm)				
moyenne (p.p.d.s. = 15)	117,5	132,0	112,5	138
écart-type	6,3	7,4	5,3	8,9

Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 60 fleurs, pétioles, siliques et becs. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

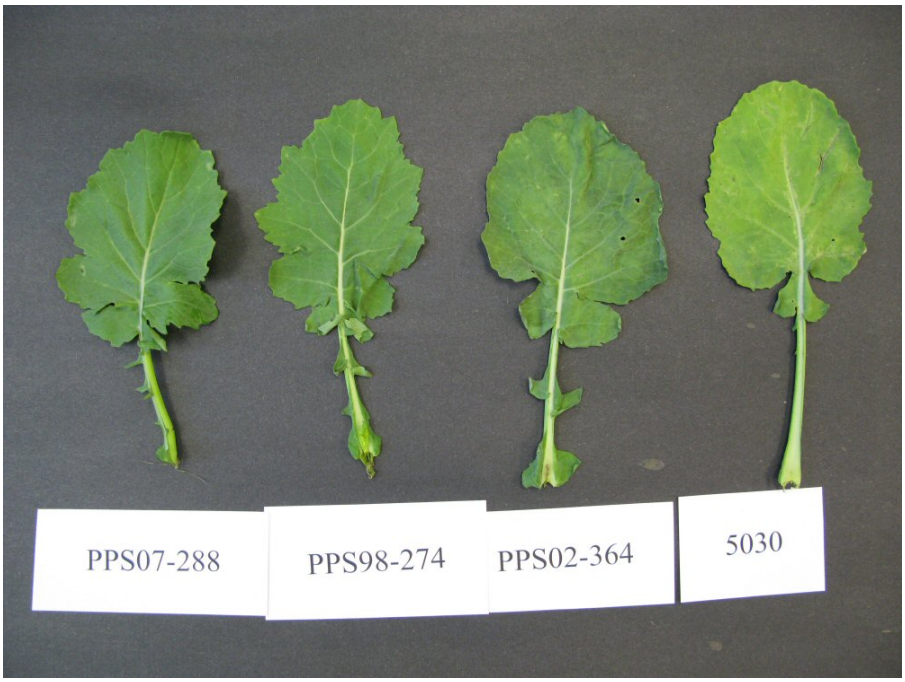

Canola: 'PPS07-288' (gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droite) et '5030' (droite)

Dénomination proposée: **'PPS07-289'**
Numéro de la demande: 08-6408
Date de la demande: 2008/07/14
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Hieronim Polewicz, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: *'PPS07-289' fleurit plus tard que 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'. 'PPS07-289' donne une plante plus courte à maturité que 'PPS98-274' et '5030'. Chez 'PPS07-289', les feuilles sont plus courtes que chez 'PPS98-274' et'5030' et plus étroites que chez '5030'. Le pétiole, la silique et le bec sont plus courts chez 'PPS07-289' que chez les variétés de référence. Le pédicelle est plus court chez 'PPS07-289' que chez 'PPS98-274' et '5030'. 'PPS07-289' parvient à maturité plus tard que les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : courte à maturité; lignée androfertile de canola de printemps restauratrice de fertilité, à faible teneur en acide linolénique.

COTYLÉDONS : courts à moyens, étroits à moyens.

FEUILLES : vert moyen, courtes, étroites; lobes peu nombreux; bord arrondi, avec un nombre petit à moyen d'indentations peu profondes; pétiole très court à court.

PÉTALES : jaunes, courts à moyens, de largeur moyenne.

SILIQUES : semi-dressées, courtes, de largeur moyenne, à bec court à moyen, à pédicelle court.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,005 % des acides gras totaux; teneur en huile = 46,4 % de la graine sèche entière; teneur en protéines = 26,1 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates moyenne (16,46 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glufosinate-ammonium.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et aux races 7a et 2v de la rouille blanche (*Albugo candida*).

Origine génétique: La variété 'PPS07-289' est une lignée restauratrice de la fertilité, à faible teneur en acide linolénique, servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue d'une lignée dihaploïde contenant le gène Rf3 à l'état homozygote. Le croisement initial a été effectué au Canada en 2004, et l'extraction de la lignée dihaploïde en 2004-2005. 'PPS07-289' a été sélectionnée en 2006. En 2007, pour sa capacité de rétablir la fertilité et pour l'expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation et la résistance à la jambe noire de la plante, la teneur des graines en acide linolénique, en huile et en glucosinolates, leur profil d'acides gras et l'aptitude à la combinaison de la variété.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, Saskatchewan, à raison de deux répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 3 rangs de 6 mètres espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'PPS07-289'

	'PPS07-289'	**'PPS98-274'***	**'PPS02-364'***	**'5030'***
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	50,5	46,7	42,0	44,8
Longueur des feuilles (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 41)	160,5	218,5	201,0	238,5
écart-type	22	31	20	26
Largeur des feuilles (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 26)	81,0	105,0	102,5	109,0
écart-type	11	14	13	14
Longueur du pétiole (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	74,0	115,0	103,0	136,0
écart-type	16	21	20	19
Longueur de la silique (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 6,4)	43,8	62,6	58,7	60,5
écart-type	3,3	4,2	5,2	5,2

Longueur du bec (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 1,8)	9,0	11,8	12,0	10,7
écart-type	0,9	1,3	1,4	1,0
Longueur du pédicelle (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 3,5)	15,4	21,9	17,5	20,5
écart-type	2,3	2,4	2,0	1,8
Hauteur de la plante à maturité (cm)				
moyenne (p.p.d.s. = 15)	108,0	132,0	113,0	138,0
écart-type	7,2	7,4	5,3	8,9
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	99,0	92,0	89,0	91,0

Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 60 feuilles, pétioles, siliques, becs et pédicelles. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

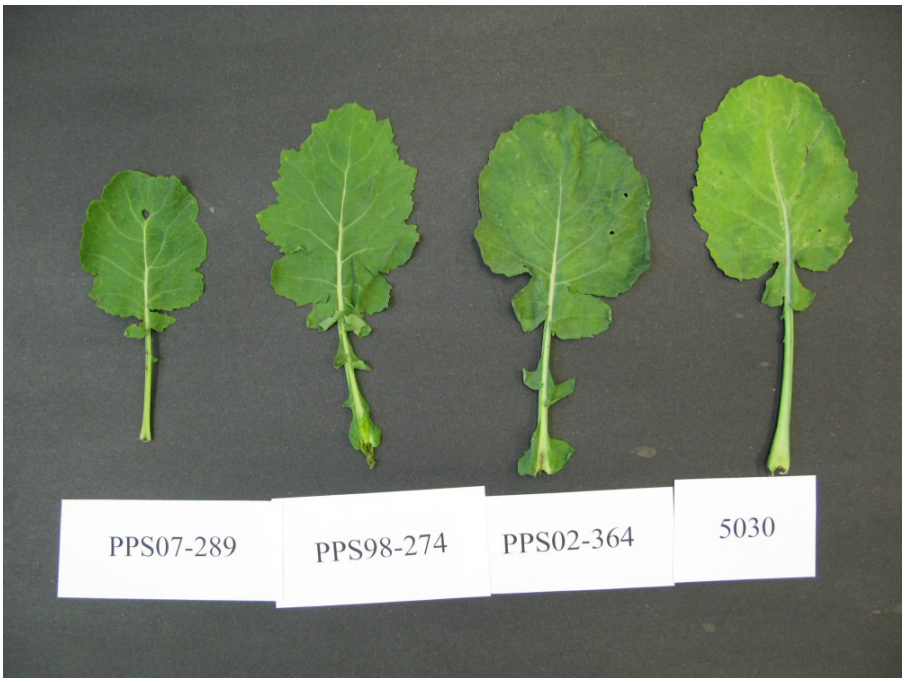

Canola: 'PPS07-289' (gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droite) et '5030' (droite)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum ×morifolium)

Dénomination proposée: **'Dark Bronze Cherie'**
Numéro de la demande: 06-5405
Date de la demande: 2006/03/31
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Nancy McGaughey, SVS Greenhouses, Brantford (Ontario)

Variété de référence: 'Bronze Cherie'

Sommaire: *La coloration du capitule est moyenne à foncée chez 'Dark Bronze Cherie', tandis qu'elle est claire à moyenne chez 'Bronze Cherie'. 'Dark Bronze Cherie' se distingue en outre de 'Bronze Cherie' par la couleur différente de ses rayons, sur les deux faces.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLES : vert moyen, à base en partie obtuse et en partie tronquée; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité faible à moyenne de rayons; coloration chromatique, moyenne à foncée, du groupe de couleur bronze.
RAYONS : ligulés, faiblement courbés, plats à convexes à la marge en coupe transversale, à axe longitudinal généralement droit à légèrement incurvé, à sommet émarginé et faiblement denté; dessus rouge-brun à brun-orange fortement lavé de rouge-violet foncé formant des rayures diffuses et des marbrures à l'ouverture, brun-jaune passant au brun-jaune clair moyennement lavé de rouge-brun formant des rayures diffuses et des marbrures au plein épanouissement; dessous brun-jaune clair sur fond rouge-brun à l'ouverture, jaune clair sur fond rouge-brun au plein épanouissement.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à leur déhiscence; fleurs en entonnoir.

Origine génétique: 'Dark Bronze Cherie' est issue d'une mutation naturelle de plante entière apparue chez la variété 'Apricot Cherie'. Le sujet mutant a été découvert par la sélectionneuse Annette Nancy McGaughey en février 2003 à Brantford, Ontario. La variété a été sélectionnée pour son port, son type d'inflorescence, la couleur de ses fleurs et de son feuillage, sa précocité de floraison forcée et l'abondance de sa floraison. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mai 2003 à Brantford.

Épreuves et essais: Les essais de 'Dark Bronze Cherie' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 18 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Dark Bronze Cherie'

	'Dark Bronze Cherie'	**'Bronze Cherie'***
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale - à l'ouverture	179B-C	163C-13C
secondaire - à l'ouverture	fortement lavé de 53B	faiblement lavé de 180D
principale - au plein épanouissement	167D passant au 163C	10B
secondaire - au plein épanouissement	moyennement lavé d'une couleur plus rouge que 181B	très faiblement lavé de 180D
Couleur du dessous des rayons (RHS)		
à l'ouverture	162B sur fond 181C-D	10B sur fond 180D
au plein épanouissement	10B-C sur fond 180D	10C avec très peu de 180D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Dark Bronze Cherie' (à gauche) avec la variété de référence 'Bronze Cherie' (à droite)

Chrysanthème: 'Dark Bronze Cherie' (à gauche) avec la variété de référence 'Bronze Cherie' (à droite)

Dénomination proposée: **'Dark Yoroanoke'**
Nom commercial: Dark Roanoke
Numéro de la demande: 06-5404
Date de la demande: 2006/03/31
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Wendy Bergman, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Davis'

Sommaire: *Les feuilles sont plus courtes chez 'Dark Yoroanoke' que chez 'Davis'. Chez 'Dark Yoroanoke', les capitules sont plus grands que chez 'Davis', et les rayons sont plus longs. Le dessus des rayons est rose-bleu avec des rayures diffuses et des marbrures rose-bleu plus foncé chez 'Dark Yoroanoke', tandis qu'il est violet avec des marbrures rose-bleu chez 'Davis'.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLES : vert moyen, à base obtuse; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité moyenne de rayons; coloration chromatique, des groupes de couleur rouge à violet.
RAYONS : ligulés, faiblement courbés, convexes en coupe transversale, à axe longitudinal généralement réfléchi, à sommet mamillé et denté; dessus rose-bleu avec des rayures diffuses et des marbrures rose-bleu plus foncé; dessous blanc à violet-bleu clair (RHS 76D) avec du violet 75B le long de la partie médiane et du rose-bleu N74D le long de la carène; tube de la corolle très court.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à leur déhiscence; fleurs en entonnoir, groupées au centre.

Origine génétique: 'Dark Yoroanoke' est issue d'une mutation naturelle de plante entière apparue chez la variété 'Yoroanoke'. Le sujet mutant a été découvert par la sélectionneuse Wendy Bergman en décembre 2001, Fort Myers, Floride, États-Unis. La variété a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, la couleur de ses fleurs et de son feuillage, sa précocité de floraison forcée et son aptitude pour la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2003 à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les essais de 'Dark Yoroanoke' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 18 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Dark Yoroanoke'

	'Dark Yoroanoke'	**'Davis'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	7,5	9,1
écart-type	0,50	0,60
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	7,0	6,4
écart-type	0,23	0,25
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale	N74D	plus violet que 75B
secondaire	71D passant au 72D	N74C-D

*variété de référence

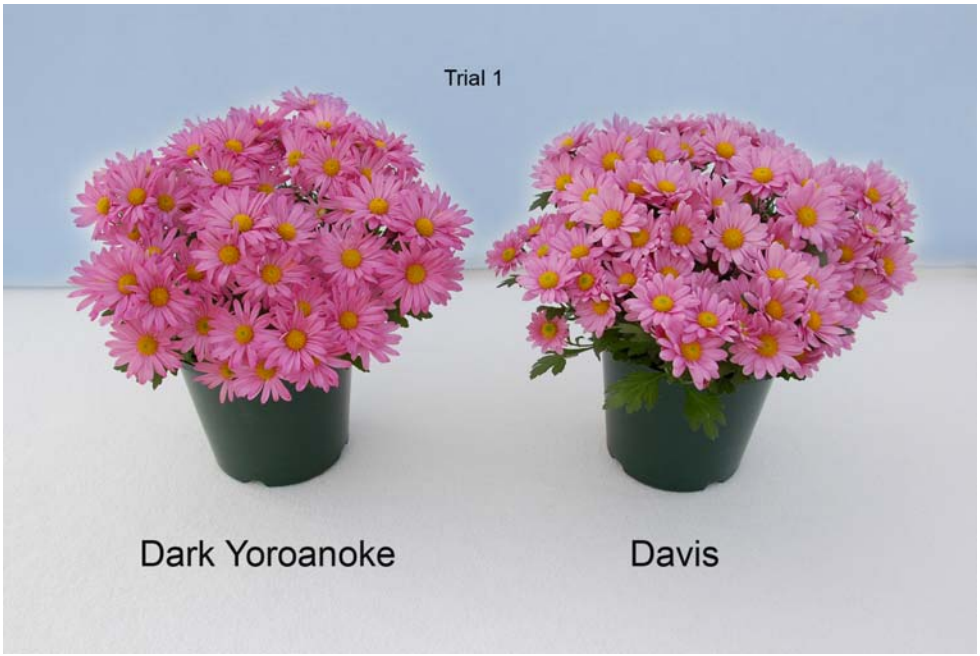

Chrysanthème: 'Dark Yoroanoke' (à gauche) avec la variété de référence 'Davis' (à droite)

Chrysanthème: 'Dark Yoroanoke' (à gauche) avec la variété de référence 'Davis' (à droite)

Dénomination proposée: **'Orange Yoroanoke'**
Nom commercial: Orange Roanoke
Numéro de la demande: 06-5401
Date de la demande: 2006/03/31
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Wendy Bergman, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Orange Davis'

Sommaire: *Les feuilles et leur lobe terminal sont plus courts chez 'Orange Yoroanoke' que chez 'Orange Davis'. L'axe longitudinal des rayons est généralement réfléchi chez 'Orange Yoroanoke', tandis qu'il est droit chez 'Orange Davis'. Les couleurs secondaires et tertiaires du dessus des rayons sont plus claires chez 'Orange Yoroanoke' que chez 'Orange Davis'. Chez 'Orange Yoroanoke', le dessus des rayons porte des rayures diffuses et de mouchetures, tandis que chez 'Orange Davis' il est marbré. Le sommet des rayons est mamillé et émarginé chez 'Orange Yoroanoke', tandis qu'il est obtus à aigu chez 'Orange Davis'.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLES : vert moyen, à base obtuse; sinus séparant les lobes latéraux à bords généralement divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité moyenne de rayons; coloration chromatique, d'intensité moyenne, du groupe de couleur orange.
RAYONS : ligulés, faiblement courbés, plats et convexes en coupe transversale, à axe longitudinal généralement réfléchi, à sommet mamillé et émarginé; dessus brun-orange (RHS 170A-B) avec des rayures diffuses et des mouchetures à l'ouverture, rouge au sommet et à la marge à l'ouverture et au plein épanouissement, brun-jaune clair (163C) passant au jaune clair (10B-C) avec des rayures diffuses et des mouchetures brun-orange au plein épanouissement; dessous jaune clair (10C) avec des tons de rouge à l'ouverture, jaune clair (10C) avec du rose-rouge clair (35D) au plein épanouissement.

DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à leur déhiscence; fleurs en entonnoir, groupées au centre.

Origine génétique: 'Orange Yoroanoke' est issue d'une mutation naturelle de plante entière apparue chez la variété 'Yoroanoke'. Elle a été découverte par la sélectionneuse Wendy Bergman en décembre 2000 à Fort Myers, Floride, États-Unis. La variété a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, la couleur de ses fleurs et de son feuillage, sa précocité de floraison forcée et son aptitude pour la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2001 à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les essais de 'Orange Yoroanoke' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 25 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Orange Yoroanoke'

	'Orange Yoroanoke'	**'Orange Davis'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	7,2	10,1
écart-type	0,21	0,67
Longueur du lobe terminal de la feuille (cm)		
moyenne	2,8	3,5
écart-type	0,39	0,51
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
secondaire - à l'ouverture	moyennement lavé de 169A-B	fortement lavé de 169A
tertiaire - à l'ouverture et au plein épanouissement	42B au sommet et à la marge	avec marge et base 179A
secondaire - au plein épanouissement	faiblement à moyennement lavé de 170B-C	moyennement lavé de 168A

*variété de référence

Chrysanthème: 'Orange Yoroanoke' (à gauche) avec la variété de référence 'Orange Davis' (à droite)

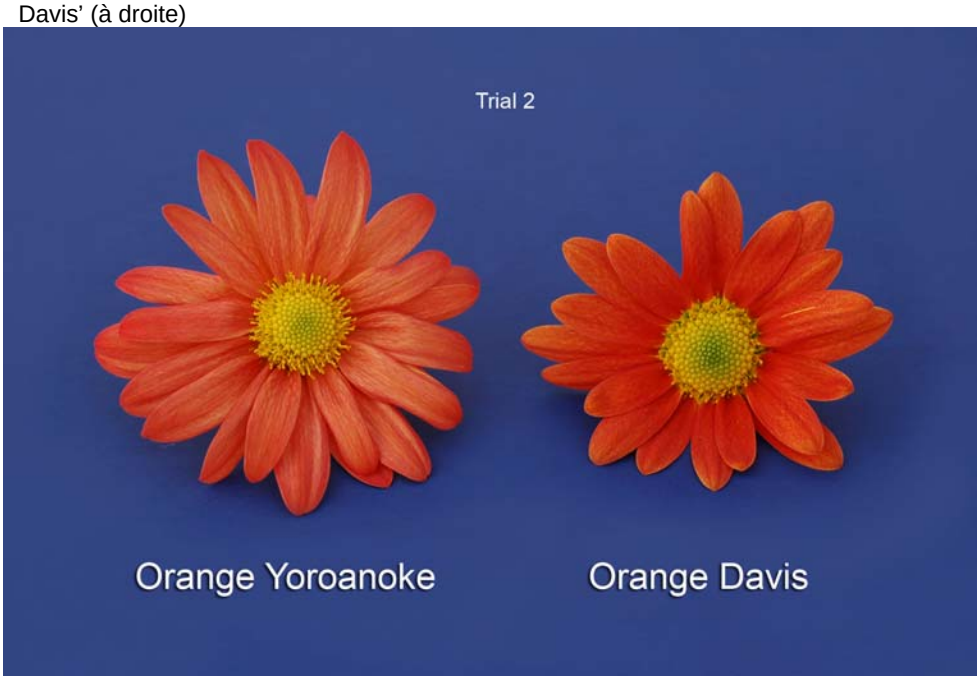

Chrysanthème: 'Orange Yoroanoke' (à gauche) avec la variété de référence 'Orange Davis' (à droite)

Dénomination proposée: **'Yochatham'**
Nom commercial: Chatham
Numéro de la demande: 05-5065
Date de la demande: 2005/10/03
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Wendy Bergman, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yopresidio'

Sommaire: *Les feuilles sont plus courtes chez 'Yochatham' que chez 'Yopresidio'. Le capitule est plus petit chez 'Yochatham' que chez 'Yopresidio'. Chez 'Yochatham' tous les rayons sont ligulés, tandis que chez 'Yopresidio' les rayons extérieurs sont ligulés et les rayons intérieurs sont incurvés. À l'ouverture du capitule, le dessus des rayons est violet et marbré de rose-bleu chez 'Yochatham', tandis qu'il est violet-bleu clair et très légèrement marbré de violet chez 'Yopresidio'.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLE : vert moyen, à base cunéiforme à tronquée; sinus séparant les lobes latéraux à bords parallèles à convergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : double, de type décoratif, à forte densité de rayons; coloration uniforme, claire, du groupe de couleur rose.
RAYONS : ligulés, plats en coupe transversale, à axe longitudinal généralement droit, à sommet généralement émarginé; dessus violet marbré de rose-bleu à l'ouverture, violet RHS 75C marbré de violet 75A-B au plein épanouissement; dessous violet 75B-C à l'ouverture et violet 75C-D au plein épanouissement.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à leur déhiscence; fleurs en entonnoir, réunies en un petit groupe au centre.

Origine génétique: 'Yochatham' est issue d'une pollinisation croisée effectuée en février 2000 à Salinas, Californie, États-Unis, entre deux semis exclusifs, YB-A0517 (parent femelle) et YB-6474 (parent mâle). Elle a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse Wendy Bergman. 'Yochatham' est issue d'un sujet unique en fleurs découvert par la sélectionneuse en décembre 2001. Elle a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, les couleurs de ses fleurs, sa précocité de floraison forcée et sa longévité après production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2002 à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yochatham' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, en Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées le 11 août dans des pots, à raison de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yochatham'

	'Yochatham'	**'Yopresidio'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,7	7,8
écart-type	0,55	0,77
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	5,7	7,7
écart-type	0,30	0,45
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	2,1	3,4
écart-type	0,12	0,20
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale	75B-C	76B
secondaire	N74C-D	75C-D

*variété de référence

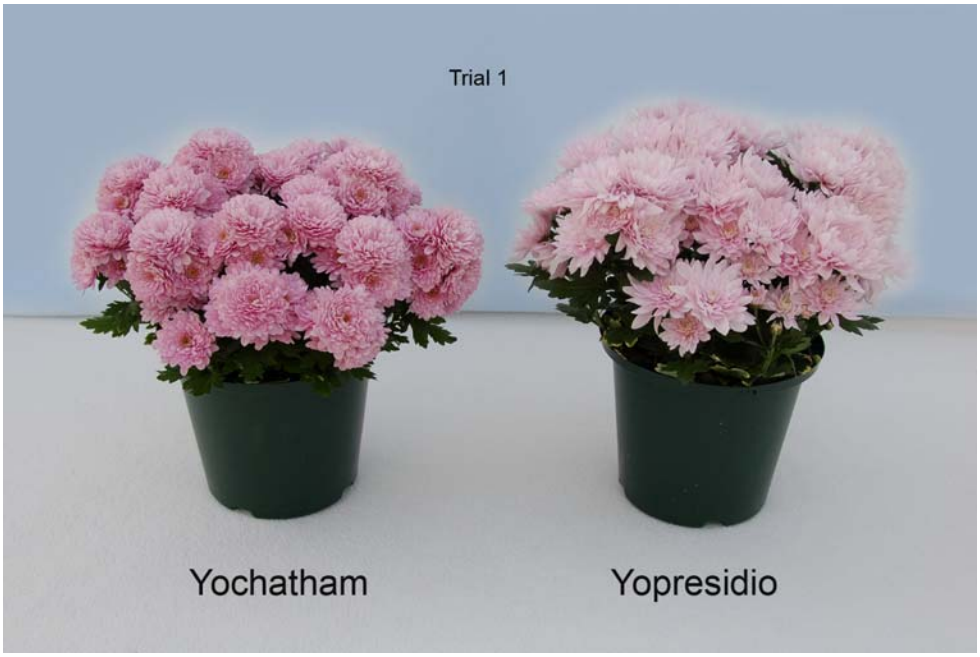

Chrysanthème: 'Yochatham' (à gauche) avec la variété de référence 'Yopresidio' (à droite)

Chrysanthème: 'Yochatham' (à gauche) avec la variété de référence 'Yopresidio' (à droite)

Dénomination proposée: **'Yokilleen'**
Nom commercial: Killeen
Numéro de la demande: 05-5066
Date de la demande: 2005/10/03
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Peter Wain, Southampton (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Onyx Time'

Sommaire: *La base des feuilles est aiguë chez 'Yokilleen', tandis qu'elle est obtuse à tronquée chez 'Onyx Time'. L'inflorescence est en dôme chez 'Yokilleen', tandis qu'elle est corymbiforme ou aplatie chez 'Onyx Time'. Le capitule est plus petit chez 'Yokilleen' que chez 'Onyx Time'. Il est de type tuyauté et du groupe de couleur vert chez 'Yokilleen', tandis qu'il est de type décoratif et du groupe de couleur jaune chez 'Onyx Time'. 'Yokilleen' a les rayons tuyautés, en densité forte à très forte, tandis que 'Onyx Time' a les rayons ligulés, en densité moyenne à forte, avec quelques rayons intérieurs spatulés. Les rayons sont plus courts chez 'Yokilleen' que chez 'Onyx Time'. Ils sont verts chez 'Yokilleen', tandis qu'ils sont jaunes chez 'Onyx Time'. Le tube de la corolle est plus long chez 'Yokilleen' que chez 'Onyx Time'.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLES : vert moyen, à base aiguë; sinus séparant les lobes latéraux à bords généralement parallèles.

INFLORESCENCE : en dôme.
CAPITULE : double, de type tuyauté, à densité forte à très forte de rayons; coloration uniforme, claire à moyenne, du groupe de couleur vert.
RAYONS : tuyautés, à axe longitudinal généralement droit, à sommet tuyauté; dessus et dessous vert clair (RHS 145C) passant au vert-jaune (150D) avec le temps.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à leur déhiscence; fleurs groupées au centre.

Origine génétique: 'Yokilleen' est issue d'une pollinisation croisée effectuée en février 2000 à Fareham, dans le Hampshire, Royaume-Uni entre deux semis exclusifs: P283D 6 (parent femelle) et P363D 1 (parent mâle). Elle a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par le sélectionneur Peter Wain. Elle est issue d'un sujet unique en fleurs découvert par le sélectionneur en 2001. Elle a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, les couleurs de ses fleurs, sa précocité de floraison forcée et sa longévité après production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en 2001 à Fareham.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yokilleen' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 18 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yokilleen'

	'Yokilleen'	**'Onyx Time'***
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	4,3	8,5
écart-type	0,19	0,62
Longueur du tube de la corolle (cm)		
moyenne	1,4	0,7
écart-type	0,30	0,08
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	1,9	3,5
écart-type	0,19	0,19
Couleur des rayons (RHS)		
principale - dessus	plus jaune que 145C, passant à 150D	rayons intérieurs 155A-B à 7D, 150C au centre
secondaire - dessus	S/O	4C
principale - dessous	plus jaune que 145C, passant à 150D	4D passant à 155B avec 4C le long de la carène

*variété de référence

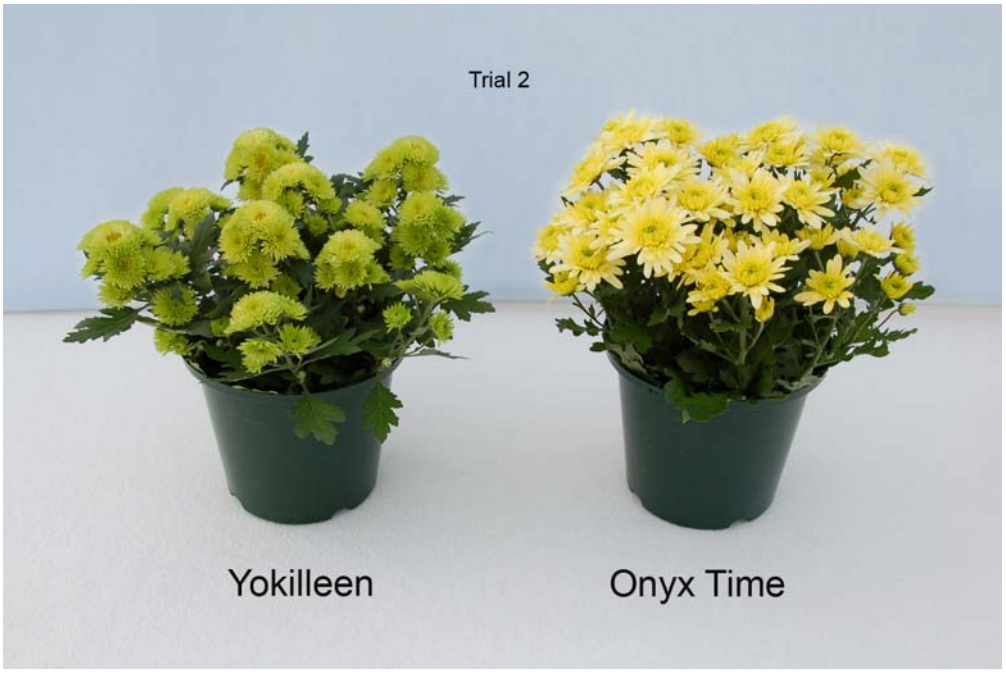

Chrysanthème: 'Yokilleen' (à gauche) avec la variété de référence 'Onyx Time' (à droite)

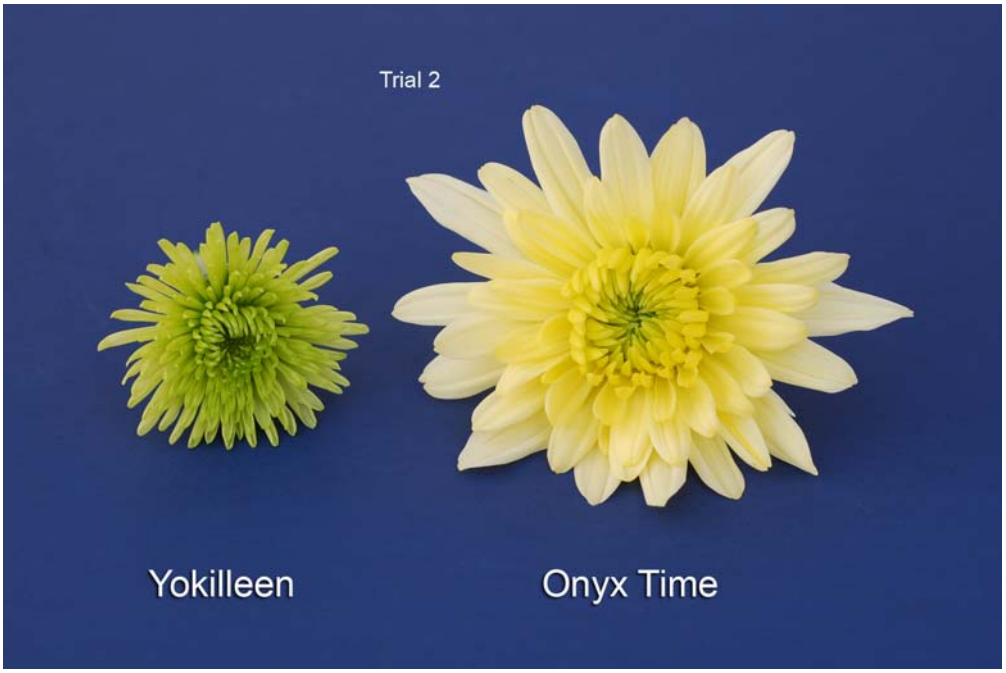

Chrysanthème: 'Yokilleen' (à gauche) avec la variété de référence 'Onyx Time' (à droite)

Dénomination proposée: **'Yomarquette'**
Nom commercial: Marquette
Numéro de la demande: 06-5402
Date de la demande: 2006/03/31
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Wendy Bergman, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yojamestown'

Sommaire: *Les feuilles sont plus longues chez 'Yomarquette' que chez 'Yojamestown'. La base des feuilles est cunéiforme à obtuse chez 'Yomarquette', tandis qu'elle est tronquée à faiblement cordée chez 'Yojamestown'. Les bords du sinus séparant les lobes latéraux des feuilles sont divergents chez 'Yomarquette', tandis qu'ils sont chevauchants chez 'Yojamestown'. La coloration du capitule est claire chez 'Yomarquette', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yojamestown'. Le diamètre du capitule est plus grand chez 'Yomarquette' que chez 'Yojamestown'. Les rayons de 'Yomarquette' sont émarginés au sommet et concaves à plats en coupe transversale, tandis que ceux de 'Yojamestown' sont dentés au sommet et plats à convexes en coupe transversale. La couleur secondaire du dessus des rayons est rose-bleu chez 'Yomarquette', tandis qu'elle est violet-rouge à rose-bleu chez 'Yojamestown'.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLES : vert moyen, à base cunéiforme-obtuse; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme-aplatie.
CAPITULE : double, de type décoratif, à densité moyenne à forte de rayons; coloration chromatique, claire, du groupe de couleur violet.
RAYONS : ligulés, faiblement courbés, à axe longitudinal généralement droit à réfléchi, à sommet émarginé; dessus violet (RHS 75C-D) faiblement lavé de rose-bleu formant des rayures diffuses à fortement lavé de rose-bleu vers l'intérieur du capitule; dessous violet (75B-C) strié de rose-bleu (N74C-D).
DISQUE : jaune moyen avant la déhiscence des anthères, orange-jaune à leur déhiscence; fleurs en entonnoir, groupées au centre.

Origine génétique: 'Yomarquette' est issue d'une pollinisation croisée effectuée en mars 2000 à Salinas, Californie, États-Unis, entre deux semis exclusifs: 'YB-6275' (parent femelle) et 'YB-5681' (parent mâle). Elle a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse Wendy Bergman. Elle est issue d'un sujet unique en fleurs découvert en décembre 2001 par la sélectionneuse parmi la descendance de ce croisement à Fort Myers, Floride, États-Unis. Elle a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, les couleurs de ses fleurs, sa précocité de floraison forcée, son aptitude pour la production et sa longévité après production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2002 à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yomarquette' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 25 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yomarquette'

	'Yomarquette'	'Yojamestown'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	8,2	7,3
écart-type	0,26	0,37
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	6,6	6,0
écart-type	0,20	0,32
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
secondaire	faiblement lavé de N74C-D à fortement lavé de 71D près des rayons intérieurs	moyennement à fortement lavé de N74B à 71D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yomarquette' (à gauche) avec la variété de référence 'Yojamestown' (à droite)

Chrysanthème: 'Yomarquette' (à gauche) avec la variété de référence 'Yojamestown' (à droite)

Dénomination proposée: **'Yosonoma'**
Nom commercial: Sonoma
Numéro de la demande: 05-5067
Date de la demande: 2005/10/03
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Wendy Bergman, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yorockport'

Sommaire: *Les feuilles de 'Yosonoma' sont plus étroites que celles de 'Yorockport'. Chez 'Yosonoma', les capitules sont de plus grand diamètre que chez 'Yorockport', et les rayons sont à la fois plus nombreux et plus longs.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 9 semaines.
TIGE : verte.

FEUILLES : vert moyen, à base aiguë; sinus séparant les lobes latéraux à bords parallèles à divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme-aplatie.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité moyenne de rayons; coloration uniforme, foncée.
RAYONS : surtout ligulés mais incluant au moins un rayon tuyauté par plante, faiblement courbés, plats à légèrement concaves en coupe transversale, à axe longitudinal généralement réfléchi, à sommet mamillé; dessus violet RHS 71B-61B avec des tons rose-bleu 72D; dessous violet 75C avec du rose-bleu 72D dans la partie médiane.
DISQUE : vert avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à leur déhiscence; fleurs en entonnoir, groupées au centre.

Origine génétique: 'Yosonoma' est issue d'une pollinisation croisée effectuée en février 2001 à Salinas, Californie, États-Unis, entre un semis exclusif non identifié (parent femelle) et le semis exclusif YB-4976 (parent mâle). Elle a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse Wendy Bergman. 'Yosonoma' est issue d'un sujet unique en fleurs découvert par la sélectionneuse en mars 2002. Elle a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, les couleurs de ses fleurs, sa précocité de floraison forcée et sa longévité après production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en juin 2002 à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yosonoma' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 11 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yosonoma'

	'Yosonoma'	'Yorockport'*
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	4,7	5,5
écart-type	0,44	0,34
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	9,1	7,1
écart-type	0,55	0,30
Nombre de rayons		
moyenne	43,0	24,0
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	4,3	2,9
écart-type	0,24	0,09

*variété de référence

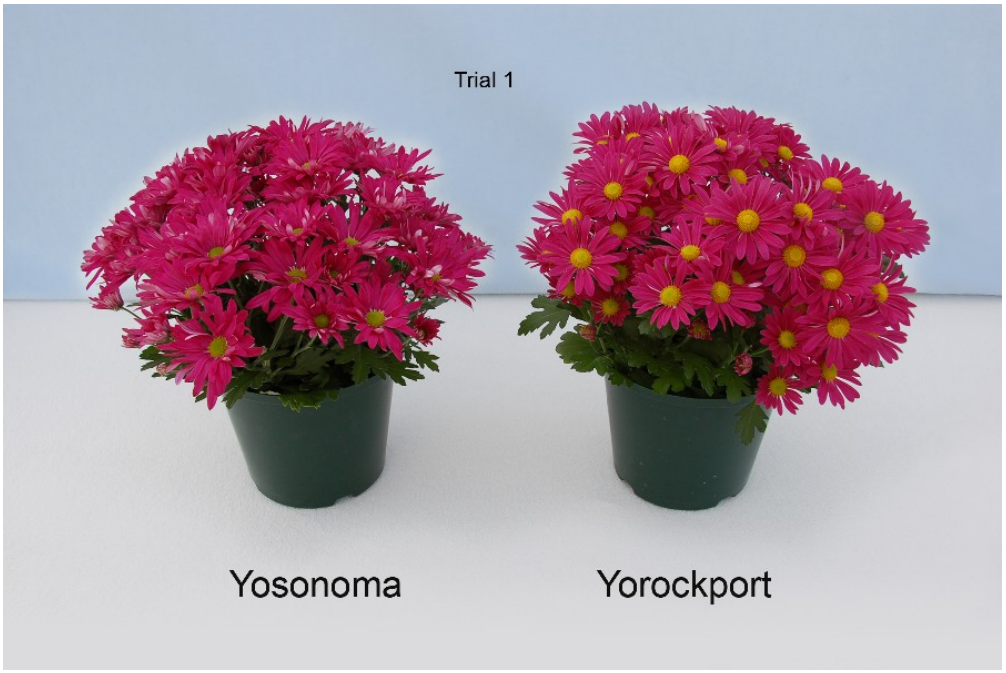

Chrysanthème: 'Yosonoma' (à gauche) avec la variété de référence 'Yorockport' (à droite)

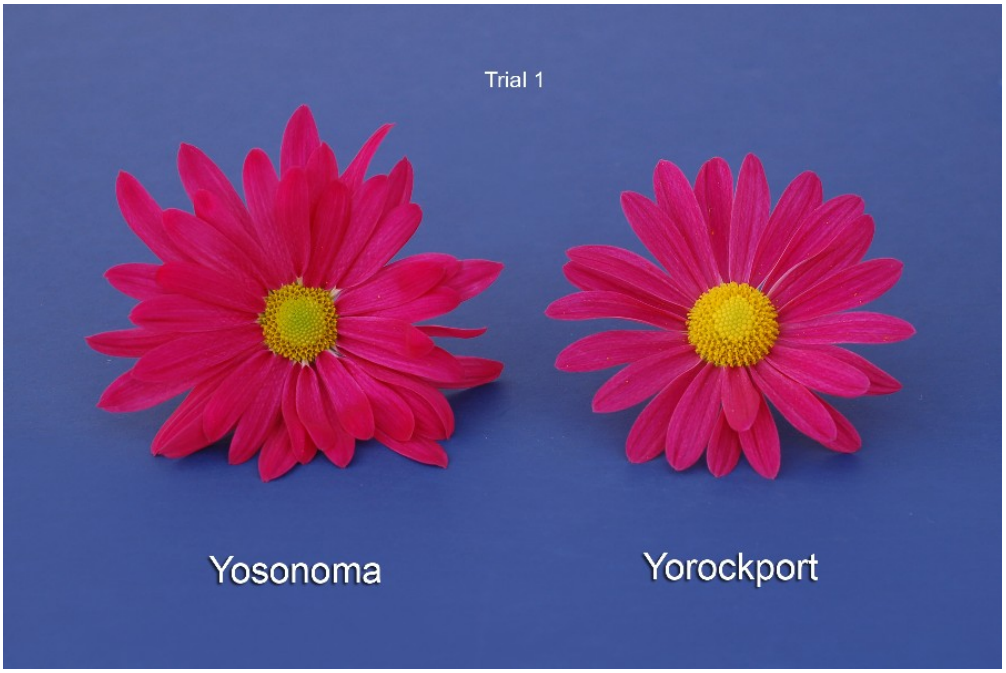

Chrysanthème: 'Yosonoma' (à gauche) avec la variété de référence 'Yorockport' (à droite)

Dénomination proposée: **'Yovail'**
Nom commercial: Vail
Numéro de la demande: 06-5403
Date de la demande: 2006/03/31
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Wendy Bergman, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Surf'

Sommaire: *Le diamètre du capitule est plus petit chez 'Yovail' que chez 'Surf'. Chez 'Yovail', les rayons sont plus courts que chez 'Surf', et le tube de leur corolle est plus étroit. En coupe transversale, les rayons sont concaves chez 'Yovail', tandis qu'ils sont convexes chez 'Surf'.*

Description:
PLANTE : pincée, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte.

CAPITULE : double, de type décoratif, à forte densité de rayons; coloration uniforme, très claire, du groupe de couleur blanc.
RAYONS : surtout ligulés mais incurvés dans le cas des rayons intérieurs, blancs sur les deux faces, concaves en coupe transversale, à axe longitudinal généralement droit, à sommet mamillé et émarginé.

Origine génétique: 'Yovail' est issue d'une pollinisation croisée effectuée en novembre 1999 à Salinas, Californie, États-Unis, entre 'Yohamilton' (parent femelle) et un semis exclusif non identifié (parent mâle). Elle a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse Wendy Bergman. 'Yovail' est issue d'un sujet unique en fleurs découvert par la sélectionneuse en novembre 2002. Elle a été sélectionnée pour son port, la forme de ses inflorescences, les couleurs de ses fleurs, sa précocité de floraison forcée, son aptitude pour la production et sa longévité après production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2001 à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yovail' ont été réalisés à l'automne 2008 à Leamington, Ontario. Les essais de floraison ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement le 25 août dans des pots de 15 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les pots étaient espacés de 30 cm de centre à centre. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis à un traitement de jours courts. Le bouton central a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 3 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yovail'

	'Yovail'	**'Surf'***
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	7,5	8,8
écart-type	0,44	0,69
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	2,8	3,6
écart-type	0,19	0,33
Largeur du tube de la corolle (cm)		
moyenne	0,8	1,2
écart-type	0,09	0,09

*variété de référence

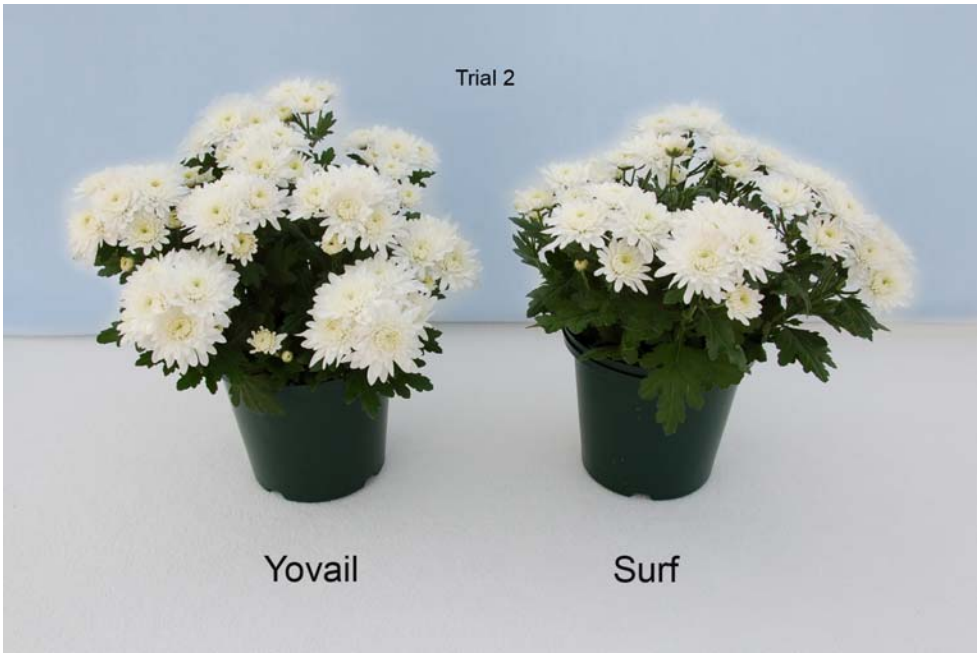

Chrysanthème: 'Yovail' (à gauche) avec la variété de référence 'Surf' (à droite)

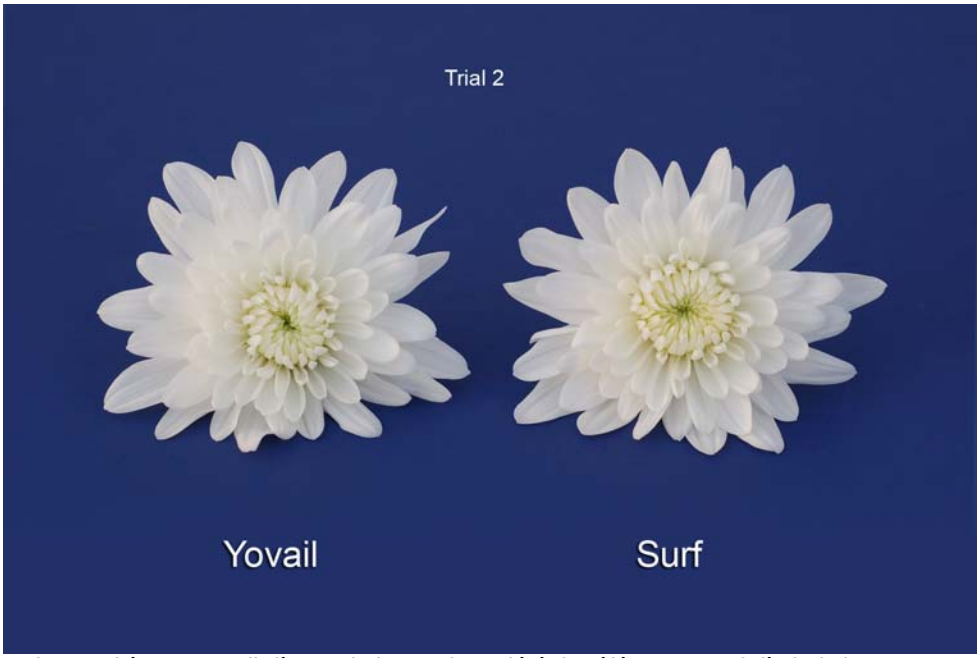

Chrysanthème: 'Yovail' (à gauche) avec la variété de référence 'Surf' (à droite)

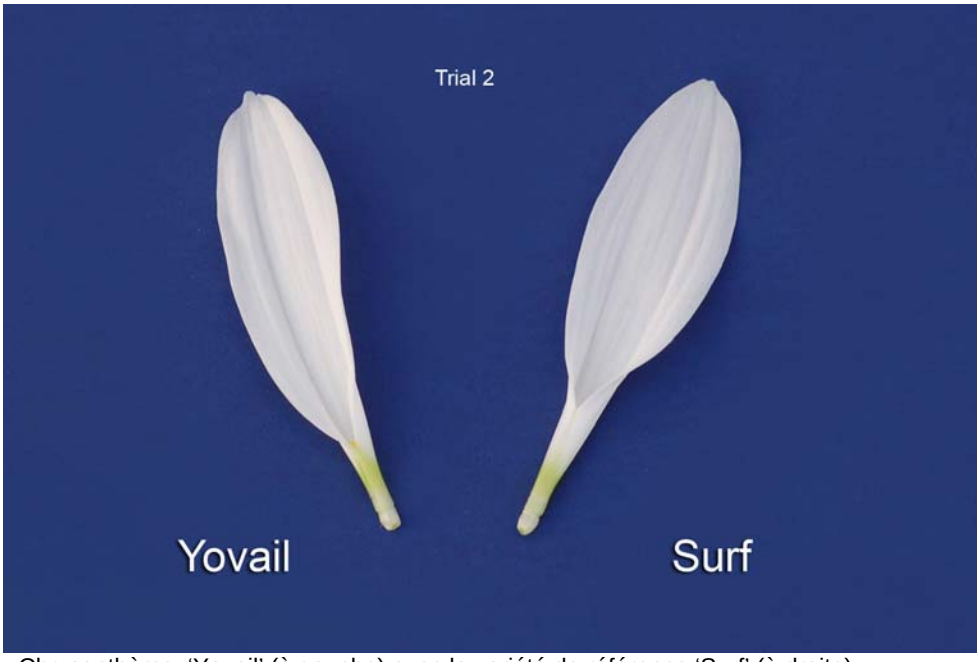

Chrysanthème: 'Yovail' (à gauche) avec la variété de référence 'Surf' (à droite)

COLZA
(Brassica napus)

Dénomination proposée: **'PPS06-284'**
Numéro de la demande: 08-6401
Date de la demande: 2008/07/14
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Hieronim Polewicz, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: *'PPS06-284' fleurit plus tard que 'PPS02-364', mais plus tôt que 'PPS98-274'. 'PPS06-284' donne à maturité une plante plus courte que '5030'. Le pétiole est plus court chez 'PPS06-284' que chez '5030'. Chez 'PPS06-284', la silique et le pédicelle sont plus courts que chez 'PPS98-274' et '5030'. La teneur en acide érucique des graines est plus élevée chez 'PPS06-284' que chez 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'. Exprimée en pourcentage de la graine entière sèche, la teneur en huile des graines est plus élevée chez 'PPS06-284' que chez 'PPS98-274' et '5030'.*

Description:
PLANTE : de hauteur moyenne à maturité; lignée pure de canola de printemps restauratrice de fertilité.

COTYLÉDONS : courts à moyens, étroits à moyens.

FEUILLES : vert foncé, courtes à moyennes, moyennes à larges; lobes moyennement nombreux; bord arrondi à anguleux, avec un nombre moyen d'indentations de profondeur moyenne; pétiole court à moyen.

PÉTALES : jaunes, de longueur moyenne, étroits à moyens.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, de longueur moyenne, moyennes à larges, à bec de longueur moyenne, à pédicelle court.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 41,2 % des acides gras totaux; teneur en huile = 51,4 % de la graine sèche entière; teneur en protéines = 26,6 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates faible (13,3 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glufosinate-ammonium.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à modérément résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et résistante aux races 7a et 2v de la rouille blanche (*Albugo candida*).

Origine génétique: La variété 'PPS06-284' est une lignée restauratrice de fertilité à forte teneur en acide érucique servant à la production de semence hybride F1. Un rétrocroisement effectué au Canada en 2003 et en 2004 a permis d'obtenir par introgression la présence du gène Rf3 à l'état homozygote. 'PPS06-284' est une lignée dihaploïde extraite de la génération F1. Elle a été sélectionnée en 2005 pour sa capacité de rétablir la fertilité et pour l'expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation et la résistance à la jambe noire de la plante, les teneurs en huile, en glucosinolates et en acide érucique des graines, leur profil d'acides gras ainsi que l'aptitude à la combinaison de la variété.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, Saskatchewan, à raison de deux répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 3 rangs de 6 mètres espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'PPS06-284'

	'PPS06-284'	'PPS98-274'*	'PPS02-364'*	'5030'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	44,0	47,0	42,0	45,0
Longueur du pétiole (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	105	115	103	136
écart-type	15	21	20	19
Longueur de la silique (mm)				
mean (p.p.d.s. = 6,4)	53,6	62,6	58,7	60,5
écart-type	4,8	4,2	5,2	5,2
Longueur du pédicelle (mm)				
moyenne (p.p.d.s. = 3,5)	17,0	21,9	17,5	20,5
écart-type	1,8	2,4	2,0	1,8
Hauteur de la plante à maturité (cm)				
moyenne (p.p.d.s. = 15)	118	132	113	138
écart-type	5,1	7,4	5,3	8,9
Teneur en acide érucique (% des acides gras totaux)				
moyenne	41,2	0,01	0,04	0,17
Teneur en huile (% de la graine sèche entière)				
moyenne	51,4	47,2	49,1	47,4

Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 60 pétioles, siliques, becs et pédicelles. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

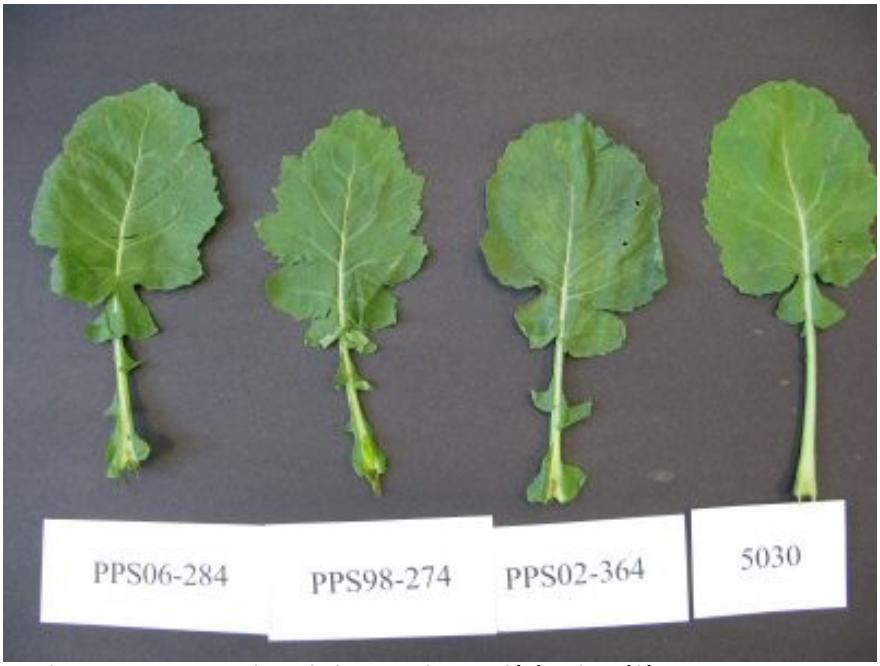

Colza: 'PPS06-284' (gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droite) et '5030' (droite)

CURCUMA
(Curcuma)

Dénomination proposée: **'Curtina'**
Numéro de la demande: 08-6466
Date de la demande: 2008/11/05
Requérant: Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Leonardus Johannes M van der Knaap, Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)

Description:
PLANTE : à rhizomes ayant l'aspect de cormes; pousses non ramifiées, atteignant 65 à 70 cm de hauteur.

FEUILLES : embrassantes, dressées, mesurant 45 à 50 cm de longueur et jusqu'à 5 cm de largeur.
LIMBE : étroitement elliptique, long de 25 cm; dessus vert-brun (RHS 137B-C) mat, avec une rayure de pigmentation anthocyanique violet-rouge sur la nervure principale; dessous vert plus clair.

INFLORESCENCE : épi mesurant jusqu'à 15 cm de longueur et jusqu'à 9 cm de largeur, formant une touffe, comportant plusieurs fleurs par aisselle; bractées bien visibles; pédoncule ferme, long de 50 à 55 cm.
BRACTÉES INFÉRIEURES : au nombre de 8 ou 9, en forme de coupe, vert clair à vert moyen, lavées de violet, à marges latérales adnées à la tige.
BRACTÉES SUPÉRIEURES : en nombre inférieur ou égal à 8, stériles, grandes, formant une grosse touffe au sommet de la tige, violettes (RHS 71A-B) sur le dessus, lavées de brun-violet.
FLEURS : de grandeur moyenne par rapport aux bractées, mesurant 3,5 cm sur 2 cm.
CALICE : membraneux, bleu-blanc.
COROLLE : trilobée; lobe supérieur le plus grand, largement obové, violet foncé (RHS 83A), avec une petite rayure médiane jaune-orange bordée par deux étroites rayures bleu-blanc; autres lobes bleu-blanc.

Origine génétique: 'Curtina' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 23 mai 2001 à De Lier, Pays-Bas par le sélectionneur Leonardus Johannes Maria van der Knaap. Le parent femelle était le semis exclusif 1998248-03,et le parent mâle était le semis exclusif 1998231-02. La nouvelle variété a été sélectionnée le 2 juin 2004 pour son aptitude à être cultivée en pots et pour la couleur de ses fleurs et de ses feuilles. La première multiplication végétative de 'Curtina' a été effectuée in vitro le 16 juillet 2003 à Maasdijk, Pays-Bas.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Curtina' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence UE 2004/1516, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2005 par le Naktuinbouw à Wageningen, Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart.

Curcuma: 'Curtina'

DAHLIA
(Dahlia)

Dénomination proposée: **'DA12'**
Numéro de la demande: 06-5486
Date de la demande: 2006/06/01
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jan Skjold Knudsen, Odense N (Danemark)

Description:
PLANTE : dressée, courte, à tiges vertes avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

FEUILLES : principalement composées-pennées, vert moyen, moyennement luisantes, faiblement rugueuses, moyennes à longues, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à nervures saillantes, à pétiole non ailé à faiblement ailé; folioles elliptiques, à base aiguë, comportant un nombre moyen d'incisions peu profondes à moyennes.

PÉDONCULE : court à moyen, vert avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

CAPITULES : portés modérément au-dessus du feuillage, horizontaux, courts à moyens, de diamètre petit à moyen, doubles, à œil de marguerite, sans collerette.
RAYONS : très nombreux, courts à moyens, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible, plats en coupe transversale médiane, faiblement convexes en coupe transversale aux trois quarts de la longueur, non tordus ou très faiblement tordus, à axe longitudinal modérément réfléchi dans le quart distal, à sommet aigu, à marge faiblement involutée dans le quart basal.
DESSUS DES RAYONS : côtelé, unicolore, principalement rouge (RHS 46A à 46B).
DESSOUS DES RAYONS : de couleur semblable à celle du dessus.

Origine génétique: 'DA12' est issue d'un croisement réalisé en 2003 à Odense, Danemark, entre la sélection exclusive 01.149L (parent femelle) et la variété 'Daseks' (parent mâle). Le sélectionneur a choisi la nouvelle variété parmi la descendance ainsi obtenue pour son port compact et sa floraison abondante.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'DA12' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0526, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le National Institute for Agricultural Botany, Cambridge, Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Dahlia: 'DA12'

Dahlia: 'DA12'

Dénomination proposée: **'Daelleve'**
Numéro de la demande: 06-5485
Date de la demande: 2006/06/01
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jan Skjold Knudsen, Odense N (Danemark)

Description:
PLANTE : dressée, courte, à tiges vertes avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

FEUILLES : principalement composées-pennées, vert moyen, très faiblement luisantes, faiblement rugueuses, longues, moyennes à larges, à rapport longueur/largeur moyen, à nervures saillantes, à pétiole non ailé à faiblement ailé; folioles elliptiques, à base obtuse, comportant un nombre moyen d'incisions peu profondes à moyennes.

PÉDONCULE : court, rouge brunâtre.

CAPITULES : portés modérément au-dessus du feuillage, semi-dressés, courts, de diamètre petit à moyen, doubles, sans collerette, comportant une densité moyenne de rayons.

RAYONS : courts à moyens, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible, modérément concaves en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, à axe longitudinal droit, à sommet mamillé, à marge faiblement involutée dans la moitié basale.
DESSUS DES RAYONS : côtelé, bicolore, principalement violet-rouge (plus intense que RHS 61A) pâlissant légèrement entre les côtes, avec du blanc (plus blanc et plus vif que RHS 155D) en plage continue ou presque continue dans le quart distal.
DESSOUS DES RAYONS : de couleurs semblables à celles du dessus.

Origine génétique: 'Daelleve' est issue d'un croisement réalisé en 2003 à Odense, Danemark, entre la sélection exclusive 01.149L (parent femelle) et la variété 'Daseks' (parent mâle). Le sélectionneur a choisi la nouvelle variété parmi la descendance ainsi obtenue pour son port compact et sa floraison abondante.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Daelleve' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0525, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le National Institute for Agricultural Botany, Cambridge, Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Dahlia: 'Daelleve'

Dahlia: 'Daelleve'

Dénomination proposée: **'Dafemten'**
Numéro de la demande: 06-5483
Date de la demande: 2006/06/01
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jan Skjold Knudsen, Odense N (Danemark)

Description:
PLANTE : semi-dressée, courte, à tiges vertes avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

FEUILLES : principalement composées-pennées, vert moyen, moyennement luisantes, faiblement rugueuses, courtes à moyennes, étroites à moyennes, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à nervures saillantes, à pétiole modérément ailé; folioles elliptiques, à base aiguë, comportant un nombre faible à moyen d'incisions de profondeur moyenne.

PÉDONCULE : court, vert avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

CAPITULES : portés modérément au-dessus du feuillage, horizontaux, courts à moyens, de petit diamètre, doubles, sans collerette.

RAYONS : moyennement denses, courts à moyens, très larges, à rapport longueur/largeur très faible à faible, fortement concaves en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, à axe longitudinal faiblement incurvé dans le quart distal, à sommet mamillé, à marge faiblement involutée dans les trois quarts basaux.
DESSUS DES RAYONS : côtelé, bicolore, principalement orange-jaune (RHS 22A) légèrement teinté de rouge, lavé de rouge (RHS 42A) à la base.
DESSOUS DES RAYONS : rouge (RHS 42B) avec du jaune le long des côtes.

Origine génétique: 'Dafemten' est issue d'un croisement réalisé en 2001 à Odense, Danemark, entre la sélection exclusive 01.200A (parent femelle) et la variété 'Daen' (parent mâle). Le sélectionneur a choisi la nouvelle variété parmi la descendance ainsi obtenue pour son port compact et sa floraison abondante.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dafemten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0529, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le National Institute for Agricultural Botany, Cambridge, Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Dahlia: 'Dafemten'

Dahlia: 'Dafemten'

Dénomination proposée: **'Dafjorten'**
Numéro de la demande: 06-5488
Date de la demande: 2006/06/01
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jan Skjold Knudsen, Odense N (Danemark)

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, à tiges vertes avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

FEUILLES : principalement composées-pennées, vert moyen, faiblement luisantes, faiblement rugueuses, moyennes à longues, moyennes à larges, à rapport longueur/largeur faible, à nervures saillantes, à pétiole non ailé à faiblement ailé; folioles elliptiques, à base aiguë, comportant un nombre moyen à élevé d'incisions de profondeur moyenne.

PÉDONCULE : rouge brunâtre, de longueur moyenne.

CAPITULES : portés haut au-dessus du feuillage, horizontaux, courts à moyens, de diamètre petit à moyen, doubles, sans collerette.

RAYONS : en nombre intermédiaire, de longueur moyenne, larges, à rapport longueur/largeur faible, faiblement concaves en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, à axe longitudinal droit, à sommet pointu, à marge non enroulée.
DESSUS DES RAYONS : côtelé, violet-rouge (plus intense que RHS 57A).
DESSOUS DES RAYONS : de couleur semblable à celle du dessus.

Origine génétique: 'Dafjorten' est issue d'un croisement réalisé en 2003 à Odense, Danemark, entre les sélections exclusives 00.D073 (parent femelle) et 00.D074 (parent mâle). Le sélectionneur a choisi la nouvelle variété parmi la descendance ainsi obtenue pour son port compact et sa floraison abondante.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dafjorten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0528, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés

en 2007 par le National Institute for Agricultural Botany, Cambridge, Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Dahlia: 'Dafjorten'

Dahlia: 'Dafjorten'

Dénomination proposée: **'Dati'**
Numéro de la demande: 06-5482
Date de la demande: 2006/06/01
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jan Skjold Knudsen, Odense N (Danemark)

Description:
PLANTE : semi-étalée, très courte à courte, à tiges vertes.

FEUILLES : principalement simples, vert foncé, faiblement luisantes, faiblement rugueuses, ovées, à base obtuse, courtes, très étroites à étroites, à rapport longueur/largeur élevé à très élevé, à nervures saillantes, à pétiole non ailé à faiblement ailé; marge comportant un nombre faible à moyen d'incisions moyennes à profondes.

PÉDONCULE : très court à court, vert avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

CAPITULES : portés au même niveau que le feuillage, horizontaux, très courts à courts, de petit diamètre, doubles, à œil de marguerite, sans collerette.

RAYONS : nombreux, courts, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible, faiblement concaves en coupe transversale médiane, plats en coupe transversale aux trois quarts de la longueur, non tordus ou très faiblement tordus, à axe longitudinal moyennement réfléchi dans le quart distal, à sommet arrondi, à marge non enroulée.
DESSUS DES RAYONS : côtelé, rouge (plus intense que RHS 53A).
DESSOUS DES RAYONS : de couleur semblable à celle du dessus.

Origine génétique: 'Dati' est issue d'un croisement réalisé en 2001 à Odense, Danemark, entre la sélection exclusive 01.144Q (parent femelle) et la variété 'Daen' (parent mâle). Le sélectionneur a choisi la nouvelle variété parmi la descendance obtenue pour leur port compact et sa floraison abondante.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dati' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0524, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le National Institute for Agricultural Botany, Cambridge, Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Dahlia: 'Dati'

Dahlia: 'Dati'

Dénomination proposée: **'Datretten'**
Numéro de la demande: 06-5487
Date de la demande: 2006/06/01
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jan Skjold Knudsen, Odense N (Danemark)

Description:
PLANTE : dressée, courte à moyenne, à tiges vertes avec une teinte rouge brunâtre ou violette.

FEUILLES : principalement composées-pennées, vert foncé, faiblement luisantes, faiblement rugueuses, moyennes à longues, moyennes à larges, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à nervures saillantes, à pétiole non ailé à faiblement ailé; folioles elliptiques, à base obtuse, comportant un nombre moyen d'incisions de profondeur moyenne.

PÉDONCULE : rouge brunâtre, de longueur moyenne.

CAPITULES : portés haut au-dessus du feuillage, semi-dressés, de hauteur moyenne, de diamètre petit à moyen, doubles, à œil de marguerite, sans collerette.

RAYONS : très nombreux, courts à moyens, larges à très larges, à rapport longueur/largeur très faible à faible, modérément concaves en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, à axe longitudinal droit, à sommet mamillé, à marge non enroulée.
DESSUS DES RAYONS : côtelé, bicolore, principalement rouge (RHS 46A) devenant moins intense entre les côtes, avec du blanc (plus blanc et plus vif que RHS 155D) en plage continue ou presque continue dans le quart distal.
DESSOUS DES RAYONS : de couleurs semblables à celles du dessus.

Origine génétique: 'Datretten' est issue d'un croisement réalisé en 2003 à Odense, Danemark, entre la sélection exclusive 01.149L (parent femelle) et la variété 'Daseks' (parent mâle). Le sélectionneur a choisi la nouvelle variété parmi la descendance ainsi obtenue pour son port compact et sa floraison abondante.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Datretten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0527, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le National Institute for Agricultural Botany, Cambridge, Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Dahlia: 'Datretten'

Dahlia: 'Datretten'

FRAMBOISIER
(Rubus)

Dénomination proposée: **'Saanich'**
Numéro de la demande: 08-6410
Date de la demande: 2008/07/17
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Chaim Kempler, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Tulameen' et 'Meeker'

Sommaire: *Le débourrement des bourgeons à bois est très hâtif chez 'Saanich', alors qu'il est hâtif chez 'Tulameen' et survient à une époque intermédiaire chez 'Meeker'. Les épines du tiers médian des cannes de l'année sont très clairsemées chez 'Saanich', alors qu'elles sont clairsemées chez 'Tulameen' et clairsemées à moyennes chez 'Meeker'. La plupart des feuilles comportent cinq folioles chez 'Saanich', alors que les feuilles à trois et à cinq folioles sont en nombre égal chez 'Tulameen' et que les feuilles comportent trois folioles chez 'Meeker'. Les drupéoles du fruit sont petites chez 'Saanich', alors qu'elles sont moyennes chez 'Tulameen'. Le fruit de 'Saanich' est rouge moyen à rouge clair, alors que ceux des variétés de référence sont rouge foncé. Le fruit de 'Saanich' est ferme, alors que celui de 'Meeker' est de fermeté moyenne. Le fruit adhère faiblement au réceptacle chez 'Saanich', alors qu'il y adhère moyennement chez 'Tulameen'.*

Description:
PLANTE : dressée; cannes de l'année en nombre intermédiaire à élevé; fructification en été, uniquement sur les cannes de l'année précédente.
TRÈS JEUNES POUSSES : à sommet modérément anthocyané durant la période de croissance rapide.

CANNES : moyennement à fortement pruinées, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; entre nœuds courts; cannes dormantes gris brunâtre; bourgeons à bois à débourrement très hâtif.
AIGUILLONS : très clairsemés.

FEUILLES : vert moyen, comportant pour la plupart cinq folioles; folioles plates en coupe transversale, faiblement rugueuses; folioles latérales tangentes.

ÉPOQUE DE FLORAISON : intermédiaire à tardive.
PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : moyennes à grandes; pédicelle comportant très peu d'aiguillons.

ÉPOQUE DE MATURATION DES FRUITS : intermédiaire (mi-saison).
RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : semi-dressés.
FRUITS : moyens à longs, moyens à larges, à rapport longueur/largeur moyen, coniques en vue latérale, rouge clair à rouge moyen, moyennement à fortement luisants, fermes, adhérant faiblement au réceptacle; drupéoles petites.
PÉRIODE DE FRUCTIFICATION : longue.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante au vecteur nord-américain des virus de la mosaïque du framboisier, modérément tolérante au virus du nanisme buissonneux du framboisier (RBDV) et à la brûlure des dards ainsi que modérément sensible à la pourriture grise des cannes et à l'anthracnose.

Origine génétique: 'Saanich' est issue d'un croisement 'BC82-5-161' × 'BC80-28-50' réalisé en 1989 au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Agassiz, Colombie-Britannique. En 1992, ce croisement a été désigné 'BC89-34-41', et 15 sujets obtenus par multiplication végétative ont été plantés dans une parcelle d'essai à Agassiz. L'évaluation de la sélection a débuté dès sa fructification. Les critères de sélection ont été l'aspect et le goût du fruit, la texture de sa chair, les dates de cueillette ainsi que la qualité, la productivité et la précocité de l'arbuste.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Saanich' ont été réalisés de 1999 à 2004 à la sous-station de Clearbrook du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique, près d'Abbotsford, Colombie-Britannique, et leurs résultats ont été confirmés durant les saisons de culture 2007 et 2008. Les essais comportaient 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les sujets étaient espacés de 0,9 mètre sur le rang, et les rangs étaient espacés de 3 mètres. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Saanich'

	'Saanich'	'Tulameen'*	'Meeker'*
Longueur des cannes dormantes (cm)			
moyenne	283	281	251
écart-type	18	17	18
Longueur des rameaux fructifères latéraux (cm)			
moyenne	57,22	48,11	56,87
écart-type	10,09	11,56	12,68

*variétés de référence

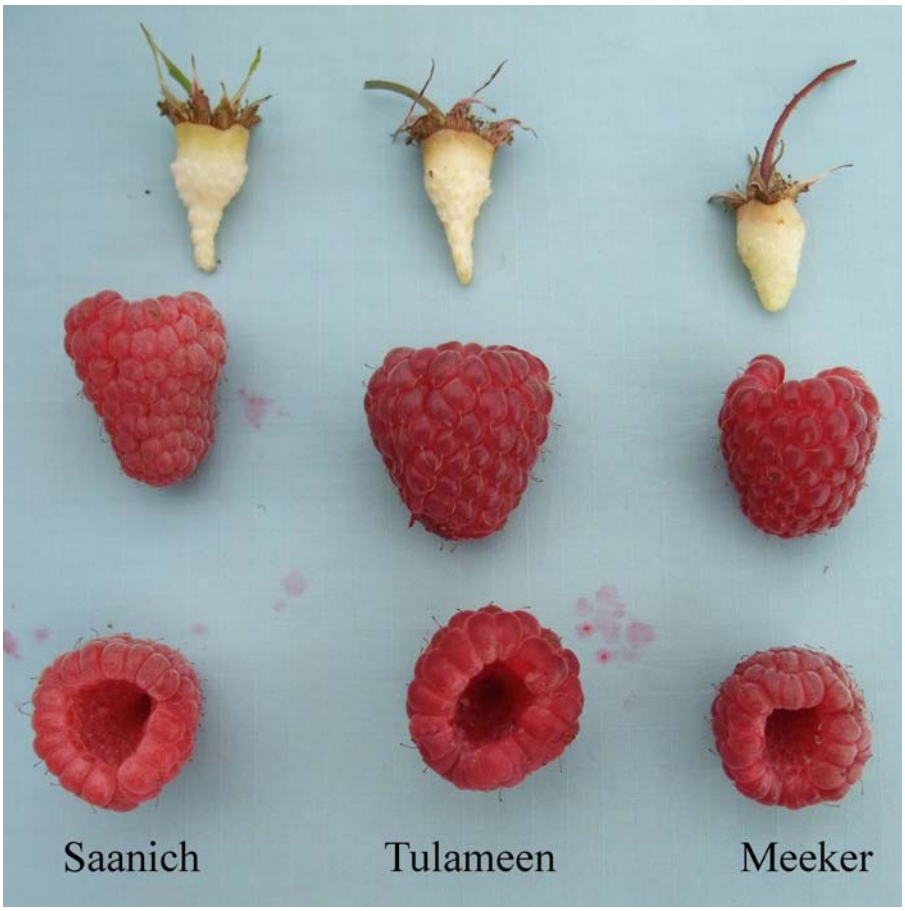

Framboisier: 'Saanich' (gauche) avec les variétés de référence 'Tulameen' (centre) et 'Meeker' (droite)

HARICOT
(Phaseolus vulgaris)

Dénomination proposée: **'Mariah'**
Numéro de la demande: 07-5930
Date de la demande: 2007/06/18
Requérant: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: John A. Zink, Chatham (Ontario)
Sélectionneur: David Webster, Seminis Vegetable Seeds, Inc., Filer, Idaho (États-Unis)

Variétés de référence: 'La Paz' et 'Pintoba'

Sommaire: *'Mariah' donne une plante buissonnante à croissance indéterminée, à tiges et branches dressées avec vrilles permettant à la plante de grimper, tandis que 'Pintoba' donne une plante buissonnante à croissance indéterminée, à tiges et branches faibles et couchées avec vrilles longues permettant à la plante de grimper. Le cerne hilaire de 'Mariah' est jaune, alors que celui de 'Pintoba' est de même couleur que le reste de la graine. 'Mariah' est résistante (gène I) à la souche NL3 du virus de la mosaïque commune du haricot, tandis que 'La Paz' et 'Pintoba' y sont sensibles. 'Mariah' arrive à maturité plus tôt que les deux variétés de référence.*

Description:
PLANTE : buissonnante, à croissance indéterminée, à tiges et branches dressées avec vrilles permettant à la plante de grimper; précocité d'enroulement intermédiaire.

FEUILLES : vert moyen, moyennement rugueuses.

FLEURS : à bractées de grandeur moyenne; ailes et étendard blancs.

GOUSSES : à pigmentation rouge, à mouchetures clairsemées; courbure faible à moyenne et ventralement concave; style de longueur moyenne.

GRAINES : ovées en section longitudinale médiane, multicolores, peu veinées; plus d'une couleur secondaire, sur fond chamois; cerne hilaire jaune.
COULEUR SECONDAIRE : principalement brune, en mouchetures dispersées au hasard.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la souche NY15 du virus de la mosaïque commune du haricot (BCMV) et possédant le gène I conférant une résistance à la souche NL3 du BCMV; plante résistante à la race 53 de la rouille (*Uromyces appendiculatus*).

Origine génétique: La variété 'Mariah' a été mise au point par sélection généalogique à partir d'un croisement réalisé en janvier 2000 à Seminis Western Breeding Station de Filer, Idaho, entre 'H9657-42-2' (parent femelle) et 'Buster' (parent mâle). Cette année là, la génération F1 a été cultivée au champ, où on l'a laissée se multiplier. Une sélection précoce a été effectuée parmi la génération F2 en fonction du port dressé, de la productivité et de l'apparence des graines. On a mis en mélange des graines de générations successives et effectué des sélections supplémentaires fondées sur la résistance à l'altération sur pied due à la lumière et à l'humidité, sur la précocité de maturation, sur l'uniformité du mûrissement et sur le rendement potentiel. 'Mariah' a été inscrite aux essais sous la désignation 'EX08540800'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Mariah' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 par Parent Seeds à Saint Joseph, Manitoba, à raison de deux répétitions par variété. Chaque répétition était constituée de 2 rangs d'environ 6,5 mètres, espacés d'environ 1 mètre. Les sujets étaient espacés d'environ 5 cm sur le rang. Les données sur la précocité de maturation proviennent des essais coopératifs d'enregistrement des haricots secs du Manitoba de 2006 et de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Mariah'

	'Mariah'	'La Paz'*	'Pintoba'*
Précocité de maturation (jours)			
moyenne	91,88	97,5	99,13
Poids de 1 000 graines (g)			
moyenne	357,5	380	382,5

*variétés de référence

Haricot: 'Mariah' ('08540800')

Haricot: variéte de référence, 'Pintoba'

Haricot: variéte de référence, 'La Paz'

Dénomination proposée: **'Medicine Hat'**
Numéro de la demande: 07-5931
Date de la demande: 2007/06/18
Requérant: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: John A. Zink, Chatham (Ontario)
Sélectionneur: David Webster, Seminis Vegetable Seeds, Inc., Filer, Idaho (États-Unis)

Variétés de référence: 'La Paz' et 'Pintoba'

Sommaire: *'Medicine Hat' donne une plante buissonnante à croissance indéterminée, à tiges et branches dressées avec vrilles permettant à la plante de grimper, tandis que 'Pintoba' donne une plante buissonnante à croissance indéterminée, à tiges et branches faibles et couchées avec vrilles longues permettant à la plante de grimper. Le cerne hilaire de 'Medicine Hat' est jaune alors que celui de 'Pintoba' est de même couleur que le reste de la graine. 'Medicine Hat' arrive à maturité plus tôt que les deux variétés de référence.*

Description:
PLANTE : buissonnante, à croissance indéterminée, à tiges et branches dressées avec vrilles permettant à la plante de grimper; précocité d'enroulement intermédiaire.

FEUILLES : vert moyen, moyennement rugueuses.

FLEURS : à bractées de grandeur moyenne; ailes et étendard blancs.

GOUSSES : à pigmentation rouge, à mouchetures clairsemées à moyennes; courbure faible et ventralement concave; style de longueur moyenne.

GRAINES : ovées en section longitudinale médiane, multicolores, peu veinées; plus d'une couleur secondaire, sur fond chamois; cerne hilaire jaune.
COULEUR SECONDAIRE : principalement brune, en mouchetures dispersées au hasard.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la souche NY15 du virus de la mosaïque commune du haricot (BCMV) et ne possédant pas le gène I conférant une résistance à la souche NL3 du BCMV; plante résistante à la race 53 de la rouille (*Uromyces appendiculatus*).

Origine génétique: La variété 'Medicine Hat' a été mise au point par sélection généalogique à partir d'un croisement réalisé en janvier 1999 à Seminis Western Breeding Station de Filer, Idaho, entre '98yt102' (parent femelle) et 'Buster' (parent mâle). Cette année là, la génération F1 a été cultivée au champ, où on l'a laissée se multiplier. Une sélection précoce a été effectuée parmi la génération F2 en fonction du port dressé, de la productivité et de l'apparence des graines. On a mis en mélange des graines de générations successives et effectué des sélections supplémentaires fondées sur la résistance à l'altération sur pied due à la lumière et à l'humidité, sur la précocité de maturation, sur l'uniformité du mûrissement et sur le rendement potentiel. 'Medicine Hat' a été inscrite aux essais sous la désignation 'EX08550813'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Medicine Hat' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 par Parent Seeds à Saint Joseph, Manitoba, à raison de deux répétitions par variété. Chaque répétition était constituée de 2 rangs d'environ 6,5 mètres, espacés d'environ 1 mètre. Les sujets étaient espacés d'environ 5 cm sur le rang. Les données sur la précocité de maturation proviennent des essais coopératifs d'enregistrement des haricots secs du Manitoba de 2006 et 2007.

Tableau de comparaison pour 'Medicine Hat'

	'Medicine Hat'	'La Paz'*	'Pintoba'*
Précocité de maturation (jours)			
moyenne	89,88	97,5	99,13
Poids de 1 000 graines (g)			
moyenne	332	380	382,5

*variétés de référence

Haricot: 'Medicine Hat' (08550813')

Haricot: variéte de référence, 'Pintoba'

Haricot: variéte de référence, 'La Paz'

HEUCHÈRE
(Heuchera)

Dénomination proposée: **'Lemon Chiffon'**
Numéro de la demande: 07-5914
Date de la demande: 2007/05/10
Requérant: Terra Nova Nurseries Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Janet N. Egger, Terra Nova Nurseries, Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)

Variété de référence: 'TNHEU042' (Key Lime Pie)

Sommaire: *Le dessus du limbe des feuilles est principalement jaune à vert clair chez 'Lemon Chiffon', alors qu'il est vert clair chez 'TNHEU042'. Les jeunes feuilles sont jaune clair chez 'Lemon Chiffon', tandis qu'elles sont vertes chez 'TNHEU042'. Chez 'Lemon Chiffon', le pétiole est brun à la base et vert-brun au sommet, alors que chez 'TNHEU042' il est vert clair. Le pétiole est en outre anthocyané chez 'Lemon Chiffon', alors qu'il ne l'est pas chez 'TNHEU042'.*

Description:
PLANTE : intermédiaire entre dressée et arquée.

FEUILLES : palmées, largement ovées, faiblement rugueuses, moyennement lobées; lobes divergents à partiellement chevauchants; marge ciliée, faiblement ondulée, crénelée, à incisions peu profondes à moyennement profondes.
DESSUS DU LIMBE : non marbré, jaune clair au début, jaune à vert clair à maturité, jaune avec l'âge; nervures vert-jaune (RHS 150D); pubescence très clairsemée.
DESSOUS DU LIMBE : jaune à vert clair, à pubescence très clairsemée.
PÉTIOLE : brun et fortement anthocyané à la base, vert-brun et faiblement anthocyané au sommet, à pubescence dense.

Origine génétique: 'Lemon Chiffon' est issue d'un croisement réalisé dans les installations de la Terra Nova Nurseries Inc. à Canby, Oregon. Le parent femelle était la variété 'Amber Waves' et le parent mâle était la variété 'Huntsman'. La nouvelle variété a été sélectionnée au printemps 2002 pour sa vigueur et pour la couleur attrayante de son feuillage tout au long de la saison.

Épreuves et essais: Les essais de 'Lemon Chiffon' ont été réalisés au cours de l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc. à St. Thomas, Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 13 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Lemon Chiffon'

	'Lemon Chiffon'	**'TNHEU042'***
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus - au début	9C	144A
dessus - à maturité	144A	144A à 144D
dessous	147D	145D
Couleur du pétiole (RHS)		
base	166B	145B
sommet	193A	145B

*variété de référence

Heuchère: 'Lemon Chiffon' (à gauche) avec la variété 'TNHEU042' (à droite)

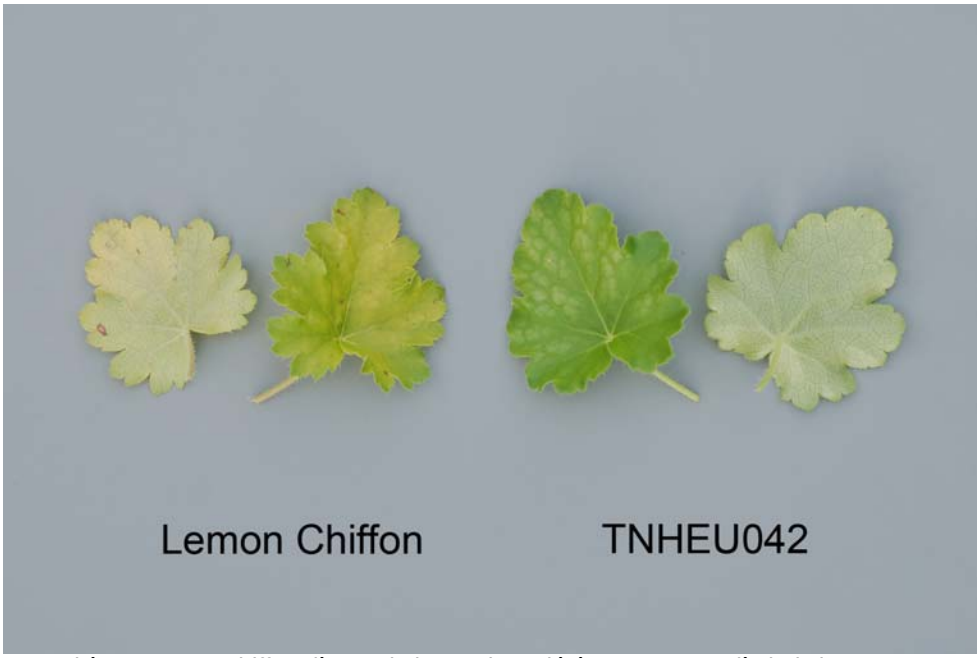

Heuchère: 'Lemon Chiffon' (à gauche) avec la variété 'TNHEU042' (à droite)

IMPATIENTE
(Impatiens walleriana)

Dénomination proposée: **'Imtrasa'**
Numéro de la demande: 07-6029
Date de la demande: 2006/11/09 (bénéfice de priorité)
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Monica Sanders, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Imtraoran'

Sommaire: *La feuille est moyenne à large chez 'Imtrasa', tandis qu'elle est étroite à moyenne chez 'Imtraoran'. La zone de l'œil des fleurs est rouge chez 'Imtrasa', tandis qu'elle est violette chez 'Imtraoran'.*

Description:
PLANTE : courte à moyenne, large; tige à tiers supérieur très faiblement à faiblement anthocyané.

LIMBE DES FEUILLES : de longueur moyenne, moyen à large, non panaché, à rapport longueur/largeur faible à moyen; dessus vert moyen; dessous à nervures vertes, vert et rouge entre les nervures.
PÉTIOLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur le dessus.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
FLEURS : simples, larges à très larges, unicolores, rouge RHS 44B à 43A; zone de l'œil petite, rouge; pétales supérieur et latéraux de largeur moyenne.

Origine génétique: 'Imtrasa' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée entre 'T3103-1' (parent femelle) et 'T2232-1' (parent mâle) réalisée par le sélectionneur M. Sanders, en janvier 2003 à Enkhuizen, Pays-Bas. En septembre suivant, un semis a été sélectionné pour la forme de la plante ainsi que pour la taille et la couleur de ses fleurs, et le bouturage de la variété a été entrepris immédiatement à Enkhuizen.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Imtrasa' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/2275, acheté du Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Impatiente: 'Imtrasa'

KALANCHOÉ
(Kalanchoë)

Dénomination proposée: **'Dark Jodie'**
Numéro de la demande: 07-6035
Date de la demande: 2007/10/22
Requérant: Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)

Description:
PLANTE : courte à moyenne, étroite à moyenne, à pousses florifères de premier ordre moyennement nombreuses.

FEUILLE : elliptique, courte à moyenne, de largeur et d'épaisseur moyennes, vert foncé sur le dessus, vert moyen en dessous, non panachée, dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, concave à plate en coupe transversale, sans torsion longitudinale.
MARGE DE LA FEUILLE : doublement crénelée, avec des incisions très peu profondes à peu profondes.
SOMMET DE LA FEUILLE : arrondi, incurvé à droit.

POUSSE FLORIFÈRE : à rameaux latéraux de premier ordre peu nombreux à moyennement nombreux; cyme la plus élevée de largeur moyenne, comportant un nombre moyen à grand de fleurs; époque de floraison intermédiaire à tardive; précocité de floraison forcée de 10 semaines.
BOUTON : rose-orange (RHS 37B).
FLEUR FRAÎCHEMENT OUVERTE : rose-rouge (RHS 52B).
FLEUR : double, de grand diamètre.
LOBES DE LA COROLLE : nombreux, moyens à longs, larges, bicolores; dessus rouge-violet (RHS N57C) avec la marge rouge-violet plus clair (RHS N57D); dessous rose-bleu clair (RHS 69B).
ANTHÈRES : bien visibles.

Origine génétique: La variété 'Dark Jodie' est issue d'une mutation naturelle de plante entière découverte en février 2006 parmi une population du *K. blossfeldiana* × *K. laciniata* 'Jodie' (KJ 2003 0818) à Hinnerup, Danemark. La nouvelle variété a été mise au point dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée mené par le sélectionneur Knud Jepsen à Hinnerup. Elle a été sélectionnée par le sélectionneur en avril 2006 pour son port et pour la couleur, le diamètre et le type de ses fleurs. 'Dark Jodie' a été multipliée pour la première fois par bouturage en avril 2006.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dark Jodie' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/0107, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Kalanchoé: 'Dark Jodie'

Dénomination proposée: **'Purple Jodie'**
Numéro de la demande: 07-6036
Date de la demande: 2007/10/22
Requérant: Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)

Description:
PLANTE : haute, moyenne à large, à pousses florifères de premier ordre moyennement nombreuses à nombreuses.

FEUILLE : ovée, moyenne à longue, large, moyenne à épaisse, vert moyen à vert foncé sur le dessus, vert clair à vert moyen en dessous, non panachée, dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, concave à plate en coupe transversale, sans torsion longitudinale.
MARGE DE LA FEUILLE : doublement crénelée, avec des incisions peu profondes.
SOMMET DE LA FEUILLE : arrondi, droit.

POUSSE FLORIFÈRE : à rameaux latéraux de premier ordre peu nombreux à moyennement nombreux; cyme la plus élevée moyenne à large, comportant un nombre moyen de fleurs; floraison tardive à très tardive; précocité de floraison forcée de 13 semaines.
BOUTON : rose-rouge (RHS 48D).
FLEUR : double, de diamètre grand à très grand.
LOBES DE LA COROLLE : nombreux, de longueur moyenne, moyens à larges, unicolores; dessus violet (RHS N74B); dessous rose-bleu clair (RHS 69B).
ANTHÈRES : peu visibles.

Origine génétique: La variété 'Purple Jodie' est issue d'une mutation naturelle de plante entière découverte en avril 2006 parmi une population du *K. blossfeldiana* × *K. laciniata* 'Jodie' (KJ 2003 0818) à Hinnerup, Danemark. La nouvelle variété a été mise au point dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée mené par le sélectionneur Knud Jepsen à Hinnerup. Elle a été sélectionnée par le sélectionneur en mai 2006 pour son port et pour la couleur, le diamètre et le type de ses fleurs. 'Purple Jodie' a été multipliée pour la première fois par bouturage en mai 2006.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Purple Jodie' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/2184, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2008 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Kalanchoé: 'Purple Jodie'

KALANCHOÉ
(Kalanchoë blossfeldiana)

Dénomination proposée: **'Don Angelo'**
Numéro de la demande: 08-6156
Date de la demande: 2008/01/31
Requérant: Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Leonardus Johannes M van der Knaap, Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'KJ 2002/0504'

Sommaire: *Les pousses florifères comportent un nombre moyen de rameaux latéraux de premier ordre chez 'Don Angelo', alors qu'elles en comportent un petit nombre chez 'KJ 2002/0504'. Le dessus des lobes de la corolle des fleurs fraîchement ouvertes est rose-rouge chez 'Don Angelo', tandis qu'il est rouge-rose foncé chez 'KJ 2002/0504'.*

Description:
PLANTE : moyenne à haute, de largeur moyenne, à pousses florifères de premier ordre nombreuses.

FEUILLE : ovée, moyenne à longue, étroite à moyenne, moyenne à épaisse, vert foncé sur le dessus, vert moyen en dessous, non panachée, dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, plate en coupe transversale, sans torsion longitudinale.
MARGE DE LA FEUILLE : doublement crénelée, avec des incisions peu profondes à moyennes.
SOMMET DE LA FEUILLE : aigu, droit.

POUSSE FLORIFÈRE : à rameaux latéraux de premier ordre moyennement nombreux; cyme la plus élevée moyenne à large, comportant un nombre moyen à grand de fleurs; époque de floraison intermédiaire à tardive; précocité de floraison forcée de 12 semaines.
BOUTON : rose-rouge clair (RHS 35D).
LOBES DE LA COROLLE DE LA FLEUR FRAÎCHEMENT OUVERTE : rose-rouge (RHS 43C) sur le dessus.
FLEUR : double, de diamètre moyen à grand.
LOBES DE LA COROLLE : moyennement nombreux, courts à moyens, de largeur moyenne, unicolores; dessus rouge-violet (RHS N66B); dessous rose-bleu clair (RHS 69A).
ANTHÈRES : bien visibles.

Origine génétique: 'Don Angelo' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en mars 2004 à Naaldwijk, Pays-Bas. Le parent femelle était 20010734-001 et le parent mâle était 200408207-001. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Leonardus Johannes Maria van der Knaap et sélectionnée en janvier 2006 pour son port, son mode de ramification, la couleur de ses fleurs et le nombre de leurs pétales, la couleur de ses feuilles et sa longévité après production. 'Don Angelo' a été multipliée pour la première fois par boutures terminales en juin 2006 à Naaldwijk.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Don Angelo' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/0901, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2008 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Don Angelo'

	'Don Angelo'	**'KJ 2002/0504'***
Couleur des lobes de la corolle de la fleur fraîchement ouverte (RHS)		
dessus	43C	52A

*variété de référence

Kalanchoé: 'Don Angelo'

Dénomination proposée: **'Don Carlos'**
Numéro de la demande: 07-5784
Date de la demande: 2007/03/02
Requérant: Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Leonardus Johannes M van der Knaap, Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)

Description:
PLANTE : haute, de largeur moyenne, à pousses florifères de premier ordre moyennement nombreuses à nombreuses.

FEUILLE : ovée, de longueur moyenne, moyenne à large, moyenne à épaisse, vert moyen à vert foncé sur le dessus, vert clair à vert moyen en dessous, non panachée, dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, concave à plate en coupe transversale, sans torsion longitudinale.
MARGE DE LA FEUILLE : doublement crénelée, avec des incisions très peu profondes à peu profondes.
SOMMET DE LA FEUILLE : arrondi, droit.

POUSSE FLORIFÈRE : à rameaux latéraux de premier ordre peu nombreux à moyennement nombreux; cyme la plus élevée large, comportant un grand nombre de fleurs; époque de floraison intermédiaire à tardive; précocité de floraison forcée de 11 semaines.
BOUTON : rouge-orange (RHS 39B).
FLEUR : double, de diamètre moyen à grand.
LOBES DE LA COROLLE : moyennement nombreux, de longueur et largeur moyennes, unicolores; dessus rouge (RHS N30A); dessous orange (RHS 25D) dans sa portion la plus claire, rose-orange (RHS 37A) dans sa portion la plus foncée.
ANTHÈRES : bien visibles.

Origine génétique: 'Don Carlos' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en mars 2004 à Naaldwijk, Pays-Bas. Le parent femelle était 20010833-001 et le parent mâle était 20010644-001. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Leonardus Johannes Maria van der Knaap et sélectionnée en janvier 2005 pour son port, son mode de croissance, la couleur de ses fleurs, la couleur et l'aspect de ses feuilles et sa longévité après production.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Don Carlos' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2006/1755, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Kalanchoé: 'Don Carlos'

Dénomination proposée: **'Don Darcio'**
Numéro de la demande: 08-6432
Date de la demande: 2008/08/29
Requérant: Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Leonardus Johannes M van der Knaap, Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)

Description:
PLANTE : courte à moyenne, étroite, à pousses florifères de premier ordre moyennement nombreuses.

FEUILLE : ovée, courte à moyenne, de largeur et d'épaisseur moyennes, vert moyen sur les deux faces, non panachée, dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, plate en coupe transversale, sans torsion longitudinale.
MARGE DE LA FEUILLE : doublement crénelée, avec des incisions très peu profondes à peu profondes.
SOMMET DE LA FEUILLE : arrondi, droit.

POUSSE FLORIFÈRE : à rameaux latéraux de premier ordre moyennement nombreux; cyme la plus élevée de largeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; époque de floraison intermédiaire à tardive; précocité de floraison forcée de 10 semaines.
BOUTON : orange (RHS 28D).
LOBES DE LA COROLLE DE LA FLEUR FRAÎCHEMENT OUVERTE : orange-jaune (RHS 14C) sur le dessus.
FLEUR : double, de diamètre moyen.
LOBES DE LA COROLLE : moyennement nombreux, courts à moyens, de largeur moyenne, bicolores; dessus rose-bleu clair (RHS N56D) avec du rose-bleu à la base; dessous blanc (RHS N155B).
ANTHÈRES : peu visibles.

Origine génétique: 'Don Darcio' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en décembre 2002 à Naaldwijk, Pays-Bas. Le parent femelle était 2000033 et le parent mâle était 20000153-2. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Leonardus Johannes Maria van der Knaap et sélectionnée en octobre 2006 pour son port, son mode de ramification, la couleur de ses fleurs et le nombre de leurs pétales, la couleur de ses feuilles et sa longévité après production.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Don Darcio' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2006/1234, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

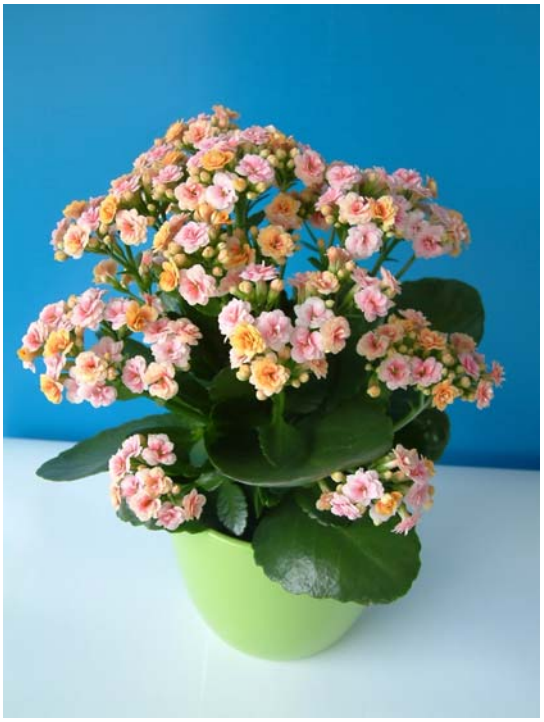

Kalanchoé: 'Don Darcio'

Dénomination proposée: **'Don Martino'**
Numéro de la demande: 07-5985
Date de la demande: 2007/08/01
Requérant: Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Leonardus Johannes M van der Knaap, Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Monroe'

Sommaire: *La corolle comporte un très grand nombre de lobes chez 'Don Martino', alors qu'elle en comporte un nombre moyen à grand chez 'Monroe'.*

Description:
PLANTE : très courte à courte, étroite à moyenne, à pousses florifères de premier ordre moyennement nombreuses.

FEUILLE : ovée, courte à moyenne, de largeur et d'épaisseur moyennes, vert foncé sur le dessus, vert moyen en dessous, non panachée, dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, plate en coupe transversale, sans torsion longitudinale.
MARGE DE LA FEUILLE : doublement crénelée, avec des incisions très peu profondes.
SOMMET DE LA FEUILLE : arrondi, droit.

POUSSE FLORIFÈRE : à rameaux latéraux de premier ordre moyennement nombreux; cyme la plus élevée de largeur moyenne, comportant un nombre moyen à grand de fleurs; floraison tardive à très tardive; précocité de floraison forcée de 13 semaines.
BOUTON : vert-jaune (RHS 154D).
LOBES DE LA COROLLE DE LA FLEUR FRAÎCHEMENT OUVERTE : jaune clair (RHS 8C) sur le dessus.
FLEUR : double, de diamètre moyen à grand.
LOBES DE LA COROLLE : très nombreux, de longueur et largeur moyennes, unicolores, blancs (RHS 155B) sur les deux faces.
ANTHÈRES : peu visibles.

Origine génétique: 'Don Martino' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en janvier 2005 à Naaldwijk, Pays-Bas. Le parent femelle était 20040843-003 et le parent mâle était 20010633-001. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Leonardus Johannes Maria van der Knaap et sélectionnée en décembre 2005 pour son port, la couleur de ses fleurs et le nombre de leurs pétales, la couleur de ses feuilles et sa longévité après production. 'Don Martino' a été multipliée pour la première fois par boutures terminales en mars 2006 à Naaldwijk.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Don Martino' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2007/0541, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2008 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Kalanchoé: 'Don Martino'

LAITUE
(Lactuca sativa)

Dénomination proposée: **'PS6545701'**
Numéro de la demande: 04-4314
Date de la demande: 2004/05/26 (bénéfice de priorité)
Requérant: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Sélectionneur: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Green Towers'

Sommaire: *Les feuilles de 'PS6545701' sont obovées, alors que celles de 'Green Towers' sont elliptiques. La face supérieure des feuilles est faiblement à moyennement luisante chez 'PS6545701', alors qu'elle est très faiblement luisante chez 'Green Towers'. Chez 'PS6545701', la marge des feuilles est fortement ondulée, alors qu'elle est très faiblement ondulée chez 'Green Towers'. Les incisions de la partie apicale des feuilles sont de profondeur moyenne et en densité moyenne chez 'PS6545701', alors qu'elles sont peu profondes et clairsemées chez 'Green Towers'. Les graines de 'PS6545701' sont noires, alors que celles de 'Green Towers' sont blanches.*

Description:
PLANTULE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.
COTYLÉDONS : petits à moyens, elliptiques.

PLANTE : semi-dressée au stade de 10 à 12 feuilles, dressée à semi-dressée à maturité de récolte.
FEUILLES EXTERNES : vert-gris à vert bleuâtre, de couleur moyenne à foncée.
FEUILLES : de type romaine, épaisses, obovées, non anthocyanées, faiblement à moyennement luisantes, concaves à plates, à marge entière, très faiblement parsemées de petites cloques.
LIMBE : entier, à marge fortement ondulée; nervation flabellée (en éventail).
INCISIONS DU SOMMET : de profondeur moyenne, en densité moyenne.

GRAINES : noires.

Origine génétique: 'PS6545701' est issue d'un croisement entre 'PI206964' et 'Salinas 88' réalisé en 1993 à la station de recherche de la Seminis Vegetable Seeds Inc., à Arroyo Grande, en Californie. La variété a été obtenue par sélection généalogique individuelle et massale. Elle a été choisie pour son apparence semblable à celle d'une laitue romaine et pour ses caractéristiques internes s'apparentant à celles d'une laitue iceberg, notamment sa couleur, sa texture, son goût, sa densité ainsi que la couleur contrastante de ses feuilles internes et externes.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'PS6545701' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 dans les établissements de la Bank Gardens situés à Lynden et à Princeton, Ontario. Les essais ont porté sur au moins 105 sujets, répartis entre au moins 3 répétitions. Les sujets ont été cultivés en rangs espacés de 75 cm, avec un espacement de 15 ou 25 cm sur le rang, selon les essais. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'PS6545701'

	'PS6545701'	'Green Towers'*
Diamètre de la plante (cm)		
moyenne	29,5	30,8
écart-type	2,9	3,9
Précocité de montaison en conditions de jours longs		
nombre de jours	53	54

Précocité de maturité de récolte

nombre de jours	45	45

*variété de référence

Laitue: 'PS654701' (gauche) avec la variété de référence 'Green Towers' (droit)

Dénomination proposée: **'Red Bull'**
Numéro de la demande: 05-4623
Date de la demande: 2004/12/17 (bénéfice de priorité)
Requérant: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Sélectionneur: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Red Tide'

Sommaire: *Les feuilles de 'Red Bull' sont obovées, alors que celles de 'Red Tide' sont elliptiques à largement elliptiques. La face supérieure des feuilles est fortement luisante et fortement cloquée chez 'Red Bull,' alors qu'elle est moyennement luisante et moyennement cloquée chez 'Red Tide'. 'Red Bull' donne une plante plus étroite que 'Red Tide'.*

Description:
PLANTULE : très faiblement anthocyanée.
COTYLÉDONS : petits à moyens, elliptiques.

PLANTE : semi-dressée au stade de 10 à 12 feuilles et à maturité de récolte.
FEUILLES EXTERNES : rougeâtres, de couleur d'intensité moyenne.
FEUILLES : de type laitue frisée, d'épaisseur moyenne, obovées, fortement luisantes, concaves, fortement parsemées de cloques de taille moyenne; pigmentation anthocyanique moyenne à forte, diffuse, limitée au tiers supérieur.
LIMBE : entier, à marge moyennement à fortement ondulée; nervation non flabellée (en éventail).
INCISIONS DU SOMMET : peu profondes, clairsemées.

GRAINES : blanches.

Origine génétique: 'Red Bull' est issue d'un croisement entre 'PI171676A' et 'SVR920528' réalisé en 1996 à la station de recherche de la Seminis Vegetable Seeds Inc., à Arroyo Grande, Californie. La variété a été obtenue par sélection généalogique individuelle et massale. Elle a été choisie pour son uniformité, sa capacité de pommaison améliorée, le poids plus élevé de la plante, le nombre plus élevé de ses feuilles et sa résistance à la montaison précoce.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Red Bull' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 dans les établissements de la Bank Gardens situés à Lynden et à Princeton, Ontario. Les essais ont porté sur au moins 105 sujets, répartis entre au moins 3 répétitions. Les sujets ont été cultivés en rangs espacés de 75 cm, avec un espacement de 15 ou 25 cm sur le rang, selon les essais. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Red Bull'

	'Red Bull'	**'Red Tide'***
Diamètre de la plante (cm)		
moyenne	28,4	35,3
écart-type	2,1	2,5
Précocité de montaison en conditions de jours longs		
nombre de jours	53	54
Précocité de maturité de récolte		
nombre de jours	45	45

*variété de référence

Laitue: 'Red Bull' (gauche) avec la variété de référence 'Red Tide' (droit)

Dénomination proposée: **'Valley Heart'**
Numéro de la demande: 05-4622
Date de la demande: 2004/12/17 (bénéfice de priorité)
Requérant: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Sélectionneur: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'King Henry'

Sommaire: *Les graines de 'Valley Heart' sont blanches, alors que celles de 'King Henry' sont noires.*

Description:
PLANTULE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.
COTYLÉDONS : petits à moyens, elliptiques.

PLANTE : dressée au stade de 10 à 12 feuilles, dressée à semi-dressée à maturité de récolte.
FEUILLES EXTERNES : vertes, de couleur d'intensité moyenne.
FEUILLES : de type romaine, d'épaisseur moyenne, elliptiques, non anthocyanées, moyennement luisantes, plates, à marge entière, faiblement à moyennement parsemées de cloques petites à moyennes.
LIMBE : entier, à marge très faiblement ondulée; nervation non flabellée (en éventail).
INCISIONS DU SOMMET : peu profondes, clairsemées.

GRAINES : blanches.

Origine génétique: 'Valley Heart' est issue d'un croisement entre 'Bautista' et 'Green Towers' réalisé en 1998 à la station de recherche de la Seminis Vegetable Seeds Inc., à Arroyo Grande, Californie. La variété a été obtenue par sélection généalogique individuelle et massale. Elle a été choisie pour son uniformité, sa capacité de pommaison améliorée, son adaptation aux conditions de culture de Californie et d'Arizona et sa capacité améliorée de produire des cœurs de romaine.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Valley Heart' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 dans les établissements de la Bank Gardens situés à Lynden et à Princeton, Ontario. Les essais ont porté sur au moins 105 sujets, répartis entre au moins 3 répétitions. Les sujets ont été cultivés en rangs espacés de 75 cm, avec un espacement de 15 ou 25 cm sur le rang, selon les essais. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Valley Heart'

	'Valley Heart'	**'King Henry'***
Diamètre de la plante (cm)		
moyenne	30,4	29,6
écart-type	1,6	3,8
Précocité de montaison en conditions de jours longs		
nombre de jours	52	52
Précocité de maturité de récolte		
nombre de jours	45	45

*variété de référence

Laitue: 'Valley Heart' (gauche) avec la variété de référence 'King Henry' (droit)

MANDEVILLA
(Mandevilla)

Dénomination proposée: **'Sunparapibra'**
Nom commercial: Sun Parasol Cream Pink
Numéro de la demande: 07-6052
Date de la demande: 2007/11/21
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theo Ruys (Pays-Bas)

Description:
PLANTE : volubile, à base légèrement ligneuse.
TIGES : glabres, vert clair, à base brun clair.

FEUILLES : décussées, à stipules réunies en étoile, à pétiole court de couleur vert clair.
LIMBE : obové, à axe longitudinal horizontal à recourbé, à sommet acuminé, à face supérieure luisante vert moyen à vert foncé, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : grappe allongée; boutons floraux en forme de truelle inversée; pédicelles vert clair légèrement lavés de rouge-violet.
CALICE : à cinq lobes; lobes droits, vert très clair, à base vert moyen.
TUBE DE LA COROLLE : en entonnoir, vert clair lavé de rouge, à extrémité distale jaune clair.
GORGE DE LA COROLLE : à face externe rose-bleu clair (RHS 65C); face interne rouge-orange (RHS 28A) dans la partie basale et rose-bleu (RHS 65A) dans la partie distale.
LOBES DE LA COROLLE : asymétriques, avec une moitié latérale presque ronde et l'autre presque elliptique, faiblement recourbés à l'extrémité distale, à sommet acuminé; marge faiblement ondulée; dessus rose-bleu (RHS 65A), à nervures rose plus foncé.
ORGANES REPRODUCTEURS : filet des étamines soudé au tube de la corolle; anthères jaunes, soudées entre elles; style et stigmate blancs.

Origine génétique: 'Sunparapibra' est issue d'une mutation raméale survenue naturellement chez 'Sunmandecrim'. Le sujet mutant a été découvert en milieu contrôlé en août 2004, à Toulouse, France.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Sunparapibra' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2006/1251, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Naktuinbouw, à Wageningen, Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Mandevilla: 'Sunparapibra'

Mandevilla: 'Sunparapibra'

Dénomination proposée: **'Sunparasuji'**
Nom commercial: Sun Parasol
Numéro de la demande: 09-6482
Date de la demande: 2009/01/22
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theo Ruys (Pays-Bas)

Description:
PLANTE : volubile, à base légèrement ligneuse.
TIGES : glabres, vert clair, à base brun clair.

FEUILLES : décussées, à stipules réunies en étoile, à pétiole vert clair.
LIMBE : oblong à obové, à axe longitudinal horizontal à légèrement recourbé, à sommet acuminé, à face supérieure luisante vert foncé, à face inférieure vert moyen, à marge très faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : grappe allongée; boutons floraux en forme de truelle inversée; pédicelles vert clair légèrement lavés de rouge.
CALICE : à cinq lobes; lobes légèrement recourbés à l'extrémité distale, vert clair, à sommet lavé de rouge.
TUBE DE LA COROLLE : en entonnoir, rouge, passant au vert clair à l'extrémité distale.
GORGE DE LA COROLLE : à face externe blanche (RHS 155A) lavée de rouge; face interne rouge-orange (RHS 28A) dans la partie basale et violette (RHS 61A) dans la partie distale.
LOBES DE LA COROLLE : asymétriques, avec une moitié latérale presque ronde et l'autre presque largement elliptique, faiblement recourbés à l'extrémité distale, rouges (RHS 45A) avec rayures longitudinales irrégulières blanches (RHS 155A) et taches irrégulières rouge plus clair, à sommet acuminé; marge faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : filet des étamines soudé au tube de la corolle; anthères jaunâtres, soudées entre elles; style et stigmate blancs.

Origine génétique: 'Sunparasuji' est issue d'une mutation raméale survenue naturellement chez 'Sunmandecrim'. Le sujet mutant a été découvert en milieu contrôlé en août 2005, à Toulouse, France.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Sunparasuji' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2006/1252, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Naktuinbouw, à Wageningen, Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Mandevilla: 'Sunparasuji'

Mandevilla: 'Sunparasuji'

Dénomination proposée: **'Sunparavel'**
Numéro de la demande: 09-6515
Date de la demande: 2009/03/05
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theo Ruys (Pays-Bas)

Description:
PLANTE : volubile, à base légèrement ligneuse.
TIGES : vert clair, à base brun clair, pubescentes, à poils courts et bruns.

FEUILLES : décussées, à stipules réunies en étoile, à pétiole vert clair.
LIMBE : oblong à obové, à axe longitudinal horizontal à légèrement recourbé, à sommet acuminé, à face supérieure luisante et vert foncé, à face inférieure vert moyen, à marge très faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : grappe allongée; boutons floraux en forme de truelle inversée; pédicelles vert clair légèrement lavés de rouge.
CALICE : à cinq lobes; lobes droits, vert clair, à base vert moyen.
TUBE DE LA COROLLE : en entonnoir, rouge, passant au vert clair à l'extrémité distale.
GORGE DE LA COROLLE : à face externe violette (RHS 60C); face interne rouge-orange (RHS 28A) dans la partie basale et violette (RHS 61A) dans la partie distale
LOBES DE LA COROLLE : asymétriques, avec une moitié latérale presque ronde et l'autre presque largement elliptique, faiblement recourbés à l'extrémité distale, violet foncé (plus foncé que RHS 61A) devenant plus clair avec le temps (RHS 61A), à sommet acuminé; marge faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : filet des étamines soudé au tube de la corolle; anthères jaunâtres, soudées entre elles; style et stigmate blancs.

Origine génétique: 'Sunparavel' est issue d'une mutation raméale survenue naturellement chez 'Sunmandecrim'. Le sujet mutant a été découvert en milieu contrôlé en avril 2005, à Amstelveen, Pays-Bas.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Sunparavel' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2006/1250, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, France. Les essais ont

été réalisés en 2007 par le Naktuinbouw, à Wageningen, Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Mandevilla: 'Sunparavel'

Mandevilla: 'Sunparavel'

POINSETTIA
(Euphorbia pulcherrima)

Dénomination proposée: **'NPCW05102'**
Nom commercial: Valentine
Numéro de la demande: 06-5220
Date de la demande: 2006/02/07
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Winred'

Sommaire: *Chez 'NPCW05102', la tige est faiblement rougeâtre, tandis que chez 'Winred' elle est moyennement à fortement rougeâtre. Les nervures du dessous de la feuille sont verdâtres chez 'NPCW05102', tandis qu'elles sont rougeâtres chez 'Winred'. Chez 'NPCW05102', le dessous du pétiole est moins rougeâtre que chez 'Winred'. Chez 'NPCW05102', les bractées bicolores sont plus nombreuses que chez 'Winred'. Chez 'NPCW05102', les bractées sont fortement espacées, alors qu'elles sont très fortement espacées chez 'Winred'. Chez 'NPCW05102', les bractées sont plus étroites que chez 'Winred', et se distinguent également par leur couleur légèrement différente.*

Description:
PLANTE : moyennement à fortement ramifiée, haute à très haute, étroite, sans monstruosité.

TIGE : rougeâtre, faiblement anthocyanée.

LIMBE DES FEUILLES : court à moyen, de largeur moyenne, largement triangulaire, faiblement lobé; base cordée; sinus arrondis; marge sans incisions.
DESSUS DES FEUILLES : verdâtre, à coloration verte forte à très forte; nervures verdâtres ou rougeâtres.
DESSOUS DES FEUILLES : verdâtre, à coloration verte moyenne à forte; nervures verdâtres.
PÉTIOLE : très court; dessus à coloration rougeâtre d'intensité moyenne; dessous à coloration rougeâtre faible.
FEUILLES TRANSITOIRES: très nombreuses.

BRACTÉES : fortement espacées, pliées, courbées, tordues, non lobées, fortement à très fortement rugueuses entre les nervures, très courtes à courtes, de largeur moyenne, largement ovées à circulaires; moyennement nombreuses; dessus rouge RHS 45B, à marge de même couleur que le reste de la surface; dessous rouge-rose foncé RHS 53C; base arrondie ou cordée.

CYME : large; glandes jaunes, moyennes à grandes, à coloration rouge très faible à faible sur la marge; ouverture des cyathes hâtive à intermédiaire.

Origine génétique: 'NPCW05102' est issue d'une pollinisation croisée réalisée à Stuttgart en Allemagne, entre la variété 'Winter Rose' et le semis exclusif K95. À l'été 2001, à Stuttgart, des semis issus de ce croisement ont été sélectionnés pour leur mode de ramification, leurs caractères foliaires ainsi que la grandeur, la forme et la couleur de leurs bractées. En 2002, à Stuttgart, des boutures prélevées sur un des semis sélectionnés ont été greffées aux fins d'induction de la ramification puis soumises à une évaluation plus poussée de la vigueur de la plante et de ses caractères postrécolte.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'NPCW05102' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0142, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, France. Les essais ont été réalisés en 2007 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'NPCW05102'

	'NPCW05102'	'Winred'*
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	45B	45A à 46B
dessous	53C	53B

*variété de référence

Poinsettia: 'NPCW05102'

Dénomination proposée: **'PER1124'**
Nom commercial: Peppermint Twist
Numéro de la demande: 06-5512
Date de la demande: 2006/06/19
Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Windark' (Winter Rose Dark Red)

Sommaire: *'PER1124' donne une plante plus grande que 'Windark'. Chez 'PER1124', le tiers médian de la tige est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané, tandis qu'il est faiblement à moyennement anthocyané chez 'Windark'. Les feuilles de 'PER1124' sont plus longues que celles de 'Windark'. Le pétiole est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané chez 'PER1124', alors qu'il est fortement anthocyané chez*

'Windark'. Les bractées sont plus larges chez 'PER1124' que chez 'Windark'. Chez 'PER1124', les bractées sont rose-rouge avec des nuances rose-orange sur les deux faces, tandis que chez 'Windark' les bractées sont rouges sur les deux faces.

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : à tiers supérieur non anthocyané à faiblement anthocyané; tiers médian à coloration verte faible, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non lobées à très faiblement lobées; base cordée; dessus unicolore, à coloration verte forte, à nervure principale verte; sinus très peu profonds; nervure principale moyennement à fortement courbée.
PÉTIOLE : à dessous non anthocyané à faiblement anthocyané; dessus à coloration verte faible, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées, fortement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : ovées à circulaires, fortement pliées le long de la nervure principale, moyennement tordues, fortement rugueuses entre les nervures; dessus rose-rouge avec des nuances rose-orange, très faiblement marqué de très petites taches rouge RHS 45C; dessous rose-rouge avec des nuances rose-orange, marqué de taches rose-rouge RHS 47B.

CYATHE : à ouverture tardive; glandes petites, jaune-vert.

Origine génétique: 'PER1124' a été découverte en décembre 2002 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, Californie, États-Unis. La variété a été sélectionné pour ses bractées réfléchies, la couleur particulière de ses bractées, son feuillage vert foncé et sa floraison hâtive.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER1124' ont été réalisés dans une serre en 2008, à St. Catharines, Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 29 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER1124'

	'PER1124'	**'Windark'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	36,6	32,7
écart-type	1,96	3,30
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	14,5	9,9
écart-type	1,09	0,81
Largeur des bractées (cm)		
moyenne	9,7	7,6
écart-type	1,03	0,48
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	47D, avec nuances 37B	45B
dessous	48B-C, avec nuances 37B	46D

*variété de référence

Poinsettia: 'PER1124' (gauche) avec la variété de référence 'Windark' (droite)

Poinsettia: 'PER1124' (gauche) avec la variété de référence 'Windark' (droite)

Poinsettia: 'PER1124' (gauche) avec la variété de référence 'Windark' (droite)

Dénomination proposée: **'PER1180'**
Nom commercial: Orange Spice
Numéro de la demande: 07-5962
Date de la demande: 2007/07/13
Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Paul Ecke Ranch, Inc., Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Fiscor Electric' (Cortez Electric Fire)

Sommaire: *Chez 'PER1180', la plante est plus courte et plus étroite que chez 'Fiscor Electric'. Chez 'PER1180', les bractées sont plus petites et plus rugueuses entre les nervures que chez 'Fiscor Electric'. Chez 'PER1180', la cyme est plus étroite que chez 'Fiscor Electric'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : à tiers médian vert moyen; tiers médian et tiers supérieur moyennement anthocyanés.

FEUILLES : ovées, non lobées ou très faiblement lobées; dessus unicolore, à coloration verte forte, à nervure principale verte avec du rouge à la base; base arrondie à cunéiforme; sinus peu profonds à moyennement profonds; nervure principale non courbée à faiblement courbée.
PÉTIOLE : à dessous moyennement anthocyané; dessus à coloration verte faible, moyennement à fortement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : ovées, rouge RHS 43A sur les deux faces, pour la plupart non pliées le long de la nervure principale, non tordues, faiblement à moyennement rugueuses entre les nervures.

CYATHE : à glandes jaunes, très petites.

Origine génétique: 'PER1180' a été découverte en décembre 2003 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, Californie, États-Unis. La variété a été sélectionnée pour la couleur particulière de ses bractées et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER1180' ont été réalisés dans une serre en 2008, à St. Catharines, Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 29 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER1180'

	'PER1180'	'Fiscor Electric'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	27,3	31,5
écart-type	1,70	3,17
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	45,7	56,4
écart-type	4,57	3,03
Longueur des bractées (cm)		
moyenne	13,6	18,8
écart-type	1,12	1,46
Largeur des bractées (cm)		
moyenne	7,2	11,2
écart-type	1,10	1,23
Largeur de la cyme (cm)		
moyenne	1,44	2,24
écart-type	0,16	0,23

*variété de référence

Poinsettia: 'PER1180' (gauche) avec la variété de référence 'Fiscor Electric' (droite)

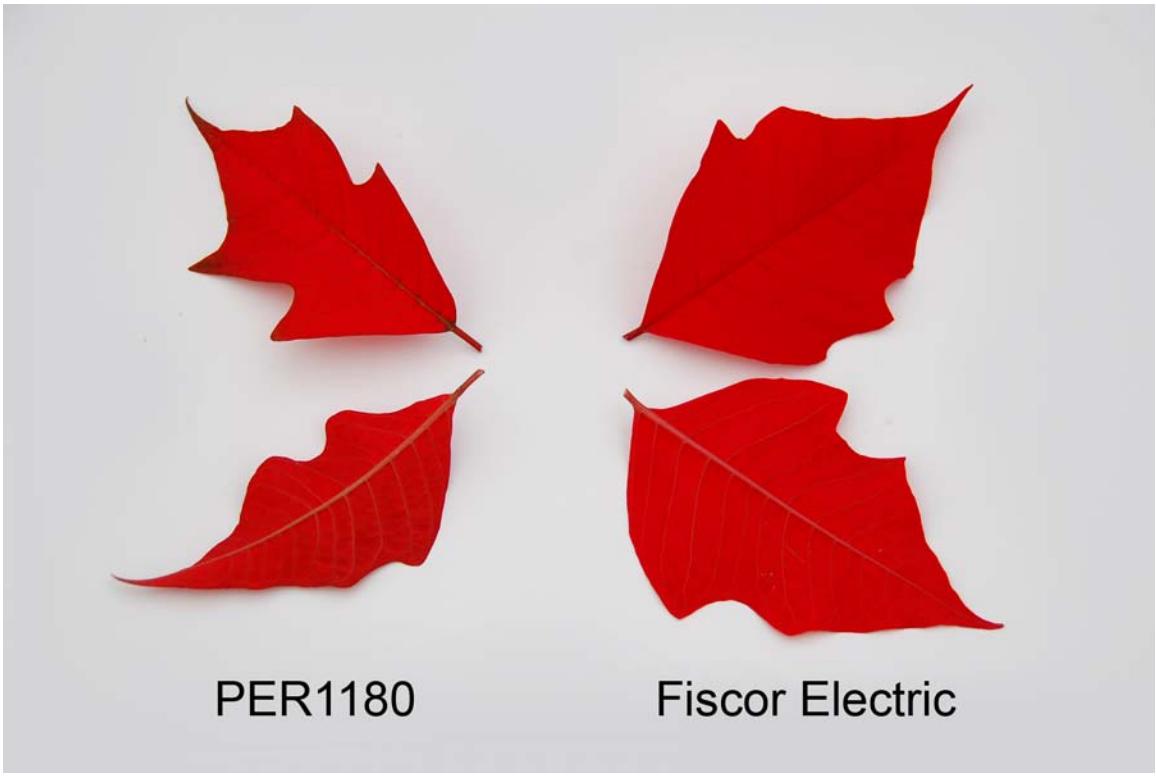

Poinsettia: 'PER1180' (gauche) avec la variété de référence 'Fiscor Electric' (droite)

Dénomination proposée: **'PER5506'**
Nom commercial: Classic White
Numéro de la demande: 07-5963
Date de la demande: 2007/07/13
Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Paul Ecke Ranch, Inc., Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: '490 White' (Freedom White)

Sommaire: *'PER5506' produit moins de bractées que '490 White'. Les bractées sont plus foncées avec un diamètre plus petit chez 'PER5506' que chez '490 White'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : à tiers supérieur non anthocyané à faiblement anthocyané; tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à coloration verte moyenne à faible.

FEUILLES : ovées, non lobées ou très faiblement lobées; base arrondie; dessus unicolore, à coloration verte forte, à nervure principale verte; sinus très peu profonds à peu profonds; nervure principale non courbée à faiblement courbée.
PÉTIOLE : à dessous non anthocyané à faiblement anthocyané; dessus à coloration verte faible, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : ovées, jaune clair RHS 11C sur les deux faces, moyennement pliées le long de la nervure principale, non tordues, moyennement rugueuses entre les nervures.

CYATHE : à ouverture hâtive à intermédiaire; glandes petites à moyennes.

Origine génétique: 'PER5506' a été découverte en septembre 2005 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, Californie, États-Unis. La variété a été sélectionnée pour son port vigoureux, ses bractées blanc jaunâtre clair et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER5506' ont été réalisés dans une serre en 2008, à St. Catharines, Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 29 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER5506'

	'PER5506'	**'490 White'***
Longueur des bractées (cm)		
moyenne	13,8	17,1
écart-type	0,74	1,00
Largeur des bractées (cm)		
moyenne	6,9	10,3
écart-type	0,59	0,79
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	11C; 38C le long des nervures des bractées intérieures	9D
dessous	11C	9D

*variété de référence

Poinsettia: 'PER5506' (gauche) avec la variété de référence '490 White' (droite)

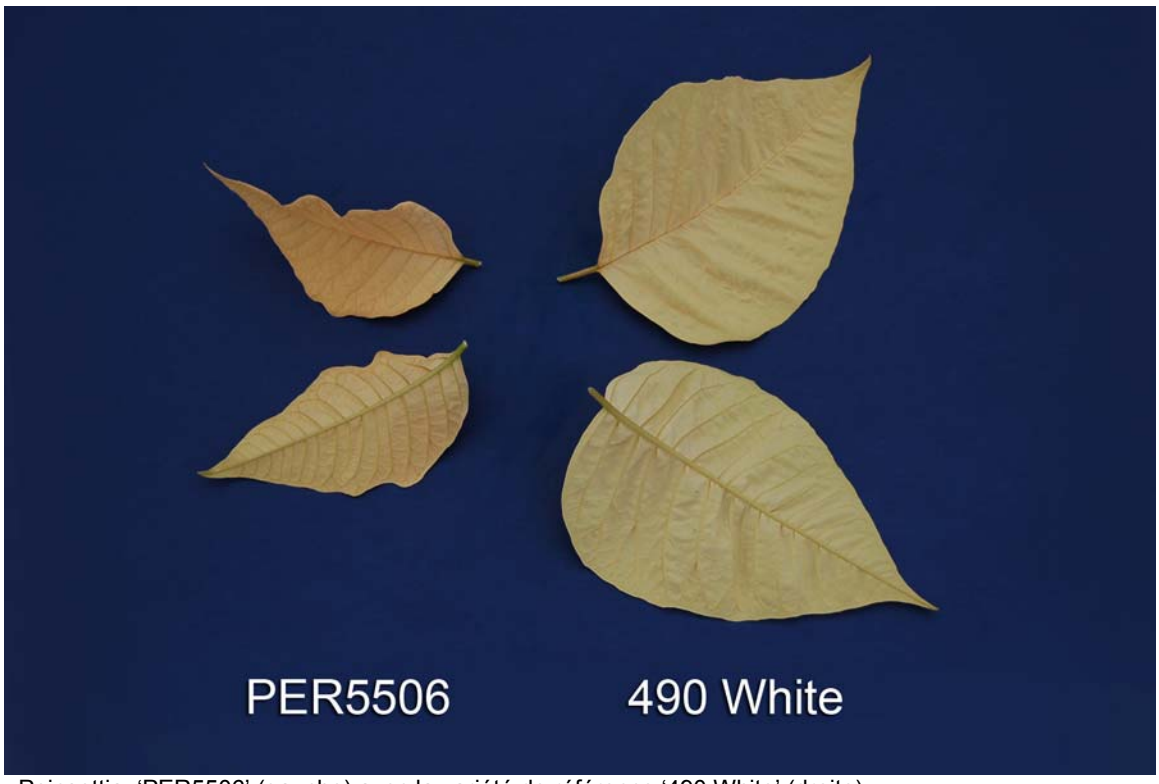

Poinsettia: 'PER5506' (gauche) avec la variété de référence '490 White' (droite)

Dénomination proposée:	**'PER6406'**
Nom commercial:	Classic Pink
Numéro de la demande:	07-5964
Date de la demande:	2007/07/13
Requérant:	Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Ruth Kobayashi, Paul Ecke Ranch, Inc., Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: '490 Pink' (Freedom Pink)

Sommaire: *Chez 'PER6406', les bractées sont plus courtes et plus étroites que chez '490 Pink'. Chez 'PER6406', le dessus des bractées est rose-rouge avec du rouge-rose foncé sur la marge et les nervures, tandis que chez '490 Pink' c'est rouge-rose foncé avec du rouge le long de la nervure médiane et des autres nervures.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : à tiers supérieur moyennement à fortement anthocyané; tiers médian vert moyen, faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non lobées ou très faiblement lobées; base arrondie à cunéiforme; dessus unicolore, à coloration verte forte; nervure principale verte sur le dessus, non courbée à faiblement courbée.
PÉTIOLE : à dessous très faiblement anthocyané; dessus à coloration verte forte, moyennement à fortement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées ou faiblement lobées, non courbées ou faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : ovées, à dessus rose-rouge avec du rouge-rose foncé sur la marge et les nervures, faiblement à moyennement pliées le long de la nervure principale, faiblement tordues, moyennement rugueuses entre les nervures; bractées nouvellement ouvertes rouge RHS 47B, avec du rouge-rose foncé le long des nervures; dessous rouge-brun RHS 181D avec des tons rose-rouge clair RHS 35D.

CYATHE : à ouverture hâtive à intermédiaire; glandes de grosseur moyenne, jaunes avec du rouge.

Origine génétique: 'PER6406' a été découverte en septembre 2005, au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, Californie, États-Unis. La variété a été sélectionnée pour la couleur particulière de ses bractées, son port vigoureux et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER6406' ont été réalisés dans une serre en 2008, à St. Catharines, Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 29 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER6406'

	'PER6406'	**'490 Pink'***
Longueur des bractées (cm)		
moyenne	14,27	16,37
écart-type	1,05	1,36
Largeur des bractées (cm)		
moyenne	6,68	8,79
écart-type	0,65	0,81
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	47D; 53C-D sur la marge et les nervures	51A-B; 46C sur la nervure centrale et les autres nervures

*variété de référence

Poinsettia: 'PER6406' (gauche) avec la variété de référence '490 Pink' (droite)

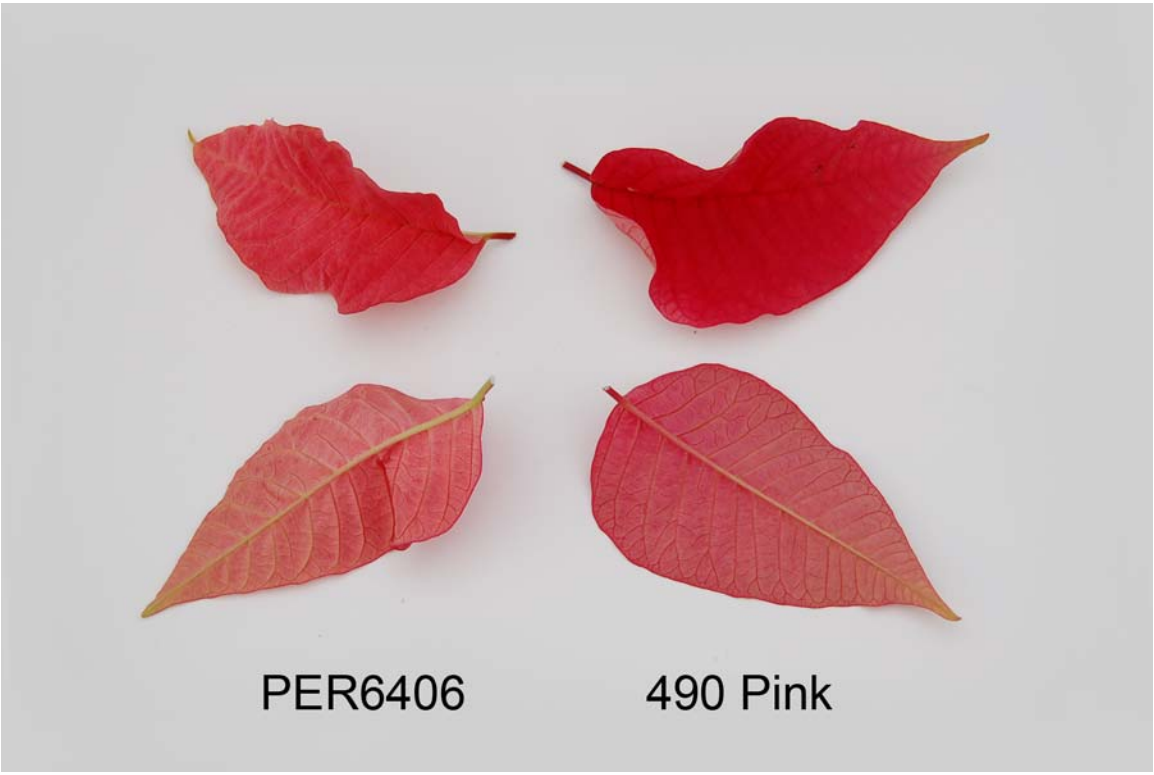

Poinsettia: 'PER6406' (gauche) avec la variété de référence '490 Pink' (droite)

POIS
(Pisum sativum)

Dénomination proposée: **'Hugo'**
Numéro de la demande: 08-6291
Date de la demande: 2008/04/15
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Deng-jin Bing, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Variété de référence: 'Agassiz'

Sommaire: *'Hugo' donne une plante plus courte que 'Agassiz'. Chez 'Hugo', la base de l'étendard est cunéiforme à droite, tandis qu'elle est arquée à fortement arquée chez 'Agassiz'.*

Description:
PLANTE : pois des champs semi-aphylle, vert à la floraison, dépourvu de pigmentation anthocyanique; tiges non fasciées.
TIGES : courtes à moyennes.
STIPULES : très faiblement dentées, normalement développées; dessus moyennement pruiné; macules très clairsemées à clairsemées; absence de stipules en forme d'oreilles de lapin.

FLEURS : une ou deux par nœud; nombre moyen de nœuds florifères par tige; époque de floraison intermédiaire; étendard blanc, à base cunéiforme à droite; lobe supérieur du calice à sommet pointu; pédoncule de longueur moyenne.

GOUSSES : vertes quand elles sont pleinement gonflées; paroi non épaissie; courbure concave, faible; partie distale tronquée; 6 à 8 ovules.
GRAINES IMMATURES : vert clair.
GRAINES SÈCHES : ovoïdes, de grosseur moyenne; grains d'amidon lisses; tégument sans marbrures; cotylédons jaunes, non ridés ou très faiblement ridés, moyennement marqués de fossettes; hile non noir; époque de maturation intermédiaire.

Origine génétique: 'Hugo' (désignation expérimentale MP1838) est issue d'un croisement 'AC Melfort' / 'CDC Mozart' réalisé en 1999, à Morden, au Manitoba. La sélection généalogique a été combinée au maintien d'une filiation unipare. Les principaux critères de sélection étaient la précocité de maturation, le rendement grainier, la qualité des graines, la résistance à la verse ainsi que la résistance à l'ascochytose, à la pourriture fusarienne et au blanc.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Lacombe, en Alberta, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles mesuraient 5 mètres sur 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 20 cm. La densité de semis était de 85 graines en germination par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Hugo'

	'Hugo'	'Agassiz'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	71	87
écart-type	3,7	3,8

*variété de référence

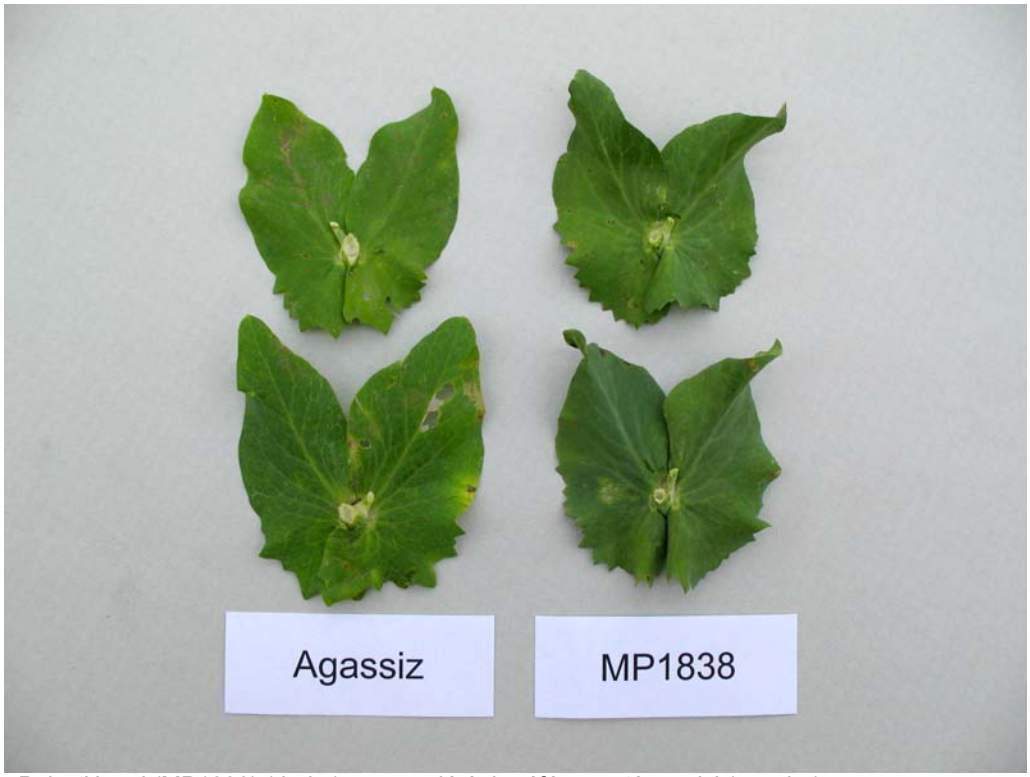

Pois: 'Hugo' (MP1838) (droite) avec variété de référence 'Agassiz' (gauche)

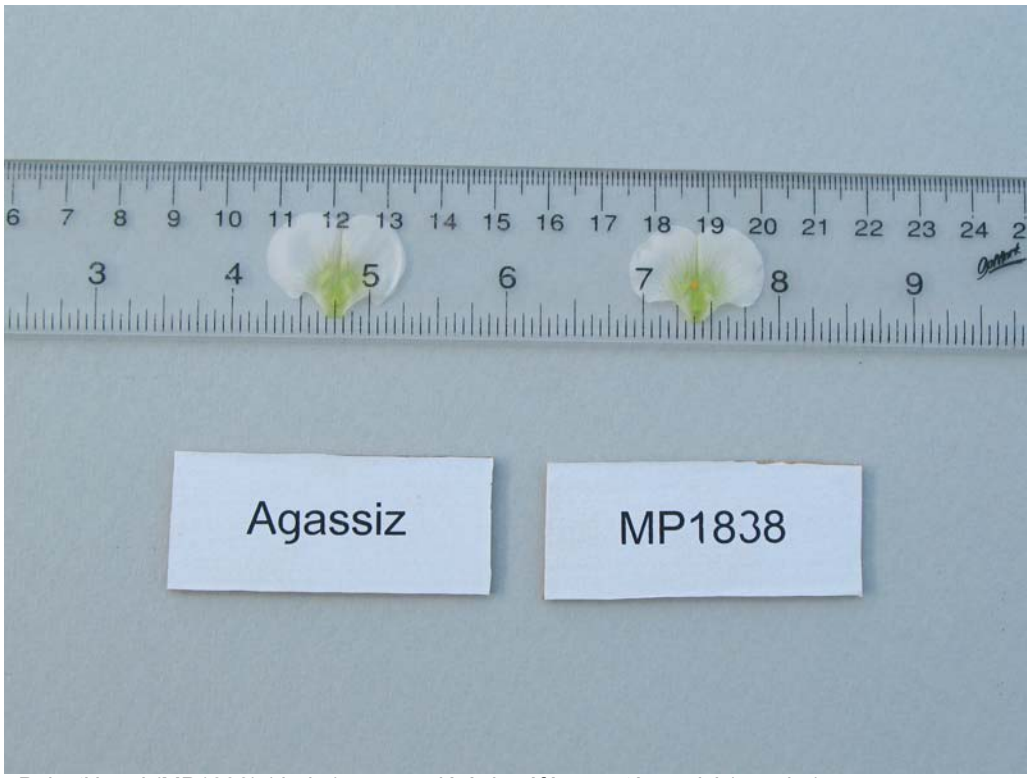

Pois: 'Hugo' (MP1838) (droite) avec variété de référence 'Agassiz' (gauche)

Dénomination proposée: **'Mendel'**
Numéro de la demande: 08-6292
Date de la demande: 2008/04/15
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Deng-jin Bing, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Variété de référence: 'Cooper'

Sommaire: *'Mendel' donne une plante plus haute que 'Cooper'. Chez 'Mendel', le pétiole est plus long que chez 'Cooper', et les stipules sont plus larges. Chez 'Mendel', la floraison est hâtive à intermédiaire, tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Cooper'. Chez 'Mendel', la base de l'étendard est arquée à fortement arquée, tandis qu'elle est cunéiforme à droite chez 'Cooper'. Chez 'Mendel', les cotylédons sont moins marqués de fossettes que chez 'Cooper'.*

Description:
PLANTE : pois des champs semi-aphylle, vert à la floraison, dépourvu de pigmentation anthocyanique; tiges non fasciées.
TIGES : de longueur moyenne.
STIPULES : normalement développées; stipules en forme d'oreilles de lapin peu nombreuses; macules très clairsemées à clairsemées.

FLEURS : deux par nœud; nombre élevé de nœuds florifères par tige; floraison hâtive à intermédiaire; étendard blanc, à base arquée à fortement arquée; lobe supérieur du calice à sommet pointu; pédoncule de longueur moyenne.

GOUSSES : vertes quand elles sont pleinement gonflées; paroi non épaissie; courbure concave, très faible; partie distale tronquée; 8 ou 9 ovules.
GRAINES IMMATURES : vert clair.
GRAINES SÈCHES : ovoïdes, de grosseur moyenne; grains d'amidon lisses; tégument sans marbrures; hile non noir; cotylédons verts, non ridés ou très faiblement ridés, sans fossettes; époque de maturation intermédiaire.

Origine génétique: 'Mendel' (désignation expérimentale MP1835) est issue d'un croisement '9427004' / 'Carneval' réalisé en 1999, à Morden, au Manitoba. Le principal objectif du croisement était d'obtenir une variété possédant à la fois le rendement élevé, la résistance à la verse et la résistance à la décoloration de ses parents. La sélection généalogique a été combinée au maintien d'une filiation unipare.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008, à Lacombe, en Alberta, à raison de 4 répétitions par variété. Les parcelles mesuraient 5 mètres sur 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 20 cm. La densité de semis était de 85 graines en germination par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Mendel'

	'Mendel'	**'Cooper'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	89	83
écart-type	3,6	4,3
Longueur du pétiole (mm)		
moyenne	89	65
écart-type	6,2	4,5
Largeur maximale des stipules (mm)		
moyenne	63	58
écart-type	6,3	4,9
Poids de 1000 graines (g)		
moyenne	216	246

*variété de référence

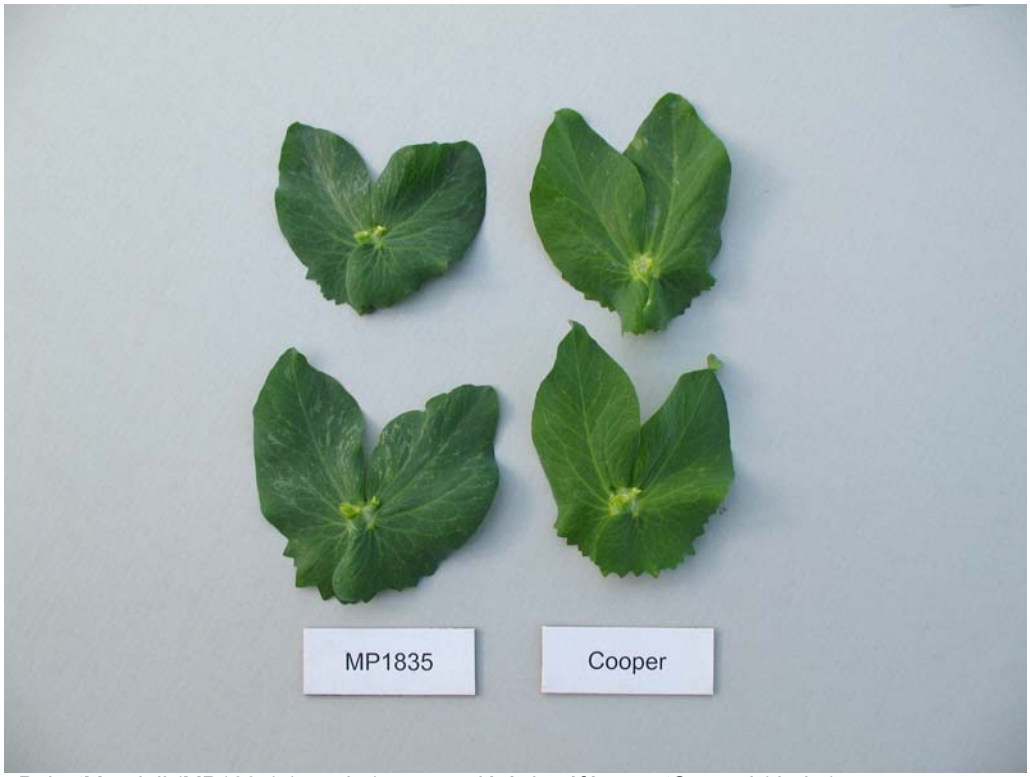

Pois: 'Mendel' (MP1835) (gauche) avec variété de référence 'Cooper' (droite)

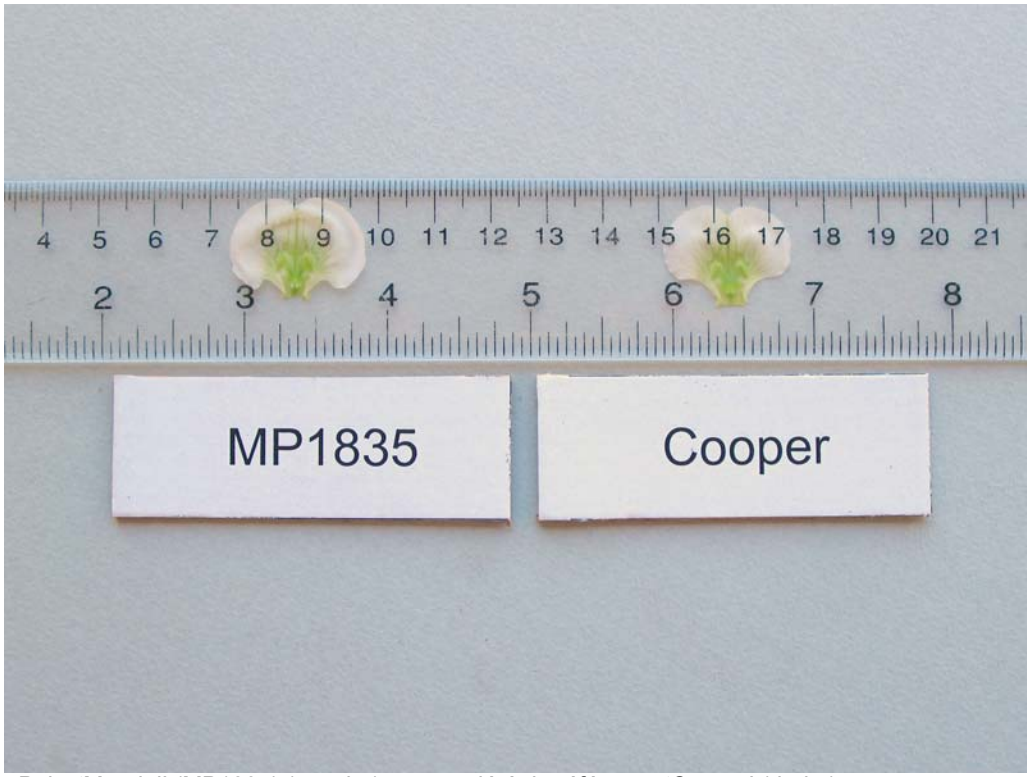

Pois: 'Mendel' (MP1835) (gauche) avec variété de référence 'Cooper' (droite)

POIS
(Pisum sativum)

Dénomination proposée: **'Hugo'**
Numéro de la demande: 08-6291
Date de la demande: 2008/04/15
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Deng-jin Bing, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Variété de référence: 'Agassiz'

Sommaire: *'Hugo' donne une plante plus courte que 'Agassiz'. Chez 'Hugo', la base de l'étendard est cunéiforme à droite, tandis qu'elle est arquée à fortement arquée chez 'Agassiz'.*

Description:
PLANTE : pois des champs semi-aphylle, vert à la floraison, dépourvu de pigmentation anthocyanique; tiges non fasciées.
TIGES : courtes à moyennes.
STIPULES : très faiblement dentées, normalement développées; dessus moyennement pruiné; macules très clairsemées à clairsemées; absence de stipules en forme d'oreilles de lapin.

FLEURS : une ou deux par nœud; nombre moyen de nœuds florifères par tige; époque de floraison intermédiaire; étendard blanc, à base cunéiforme à droite; lobe supérieur du calice à sommet pointu; pédoncule de longueur moyenne.

GOUSSES : vertes quand elles sont pleinement gonflées; paroi non épaissie; courbure concave, faible; partie distale tronquée; 6 à 8 ovules.
GRAINES IMMATURES : vert clair.
GRAINES SÈCHES : ovoïdes, de grosseur moyenne; grains d'amidon lisses; tégument sans marbrures; cotylédons jaunes, non ridés ou très faiblement ridés, moyennement marqués de fossettes; hile non noir; époque de maturation intermédiaire.

Origine génétique: 'Hugo' (désignation expérimentale MP1838) est issue d'un croisement 'AC Melfort' / 'CDC Mozart' réalisé en 1999, à Morden, au Manitoba. La sélection généalogique a été combinée au maintien d'une filiation unipare. Les principaux critères de sélection étaient la précocité de maturation, le rendement grainier, la qualité des graines, la résistance à la verse ainsi que la résistance à l'ascochytose, à la pourriture fusarienne et au blanc.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Lacombe, en Alberta, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles mesuraient 5 mètres sur 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 20 cm. La densité de semis était de 85 graines en germination par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Hugo'

	'Hugo'	'Agassiz'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	71	87
écart-type	3,7	3,8

*variété de référence

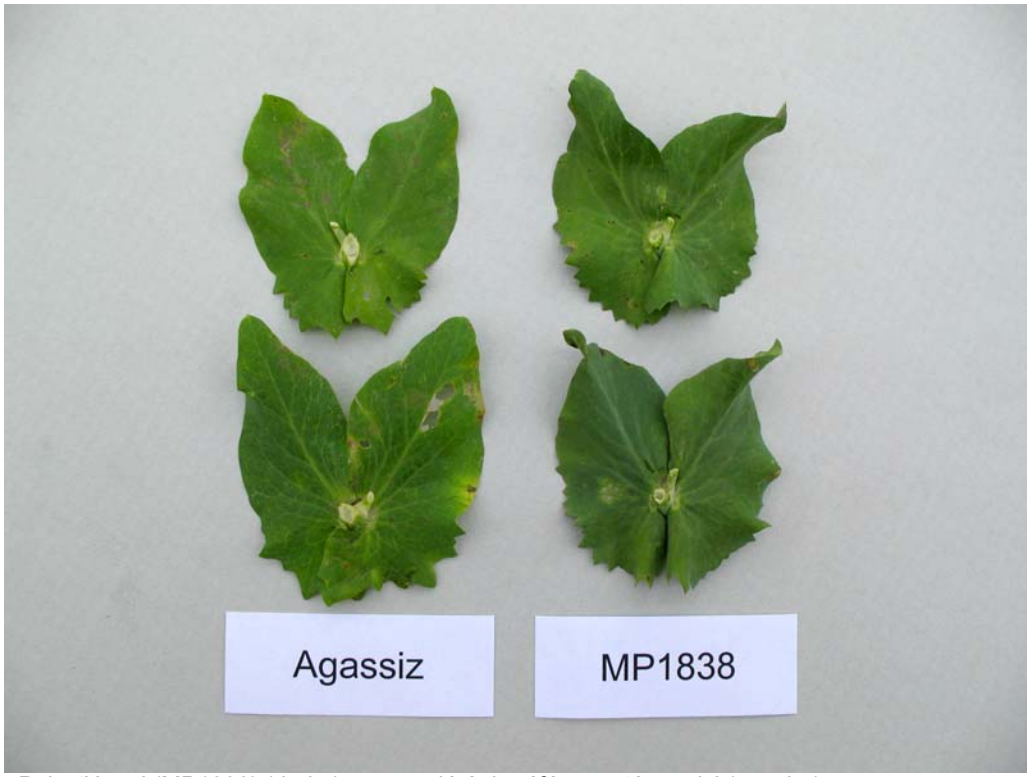

Pois: 'Hugo' (MP1838) (droite) avec variété de référence 'Agassiz' (gauche)

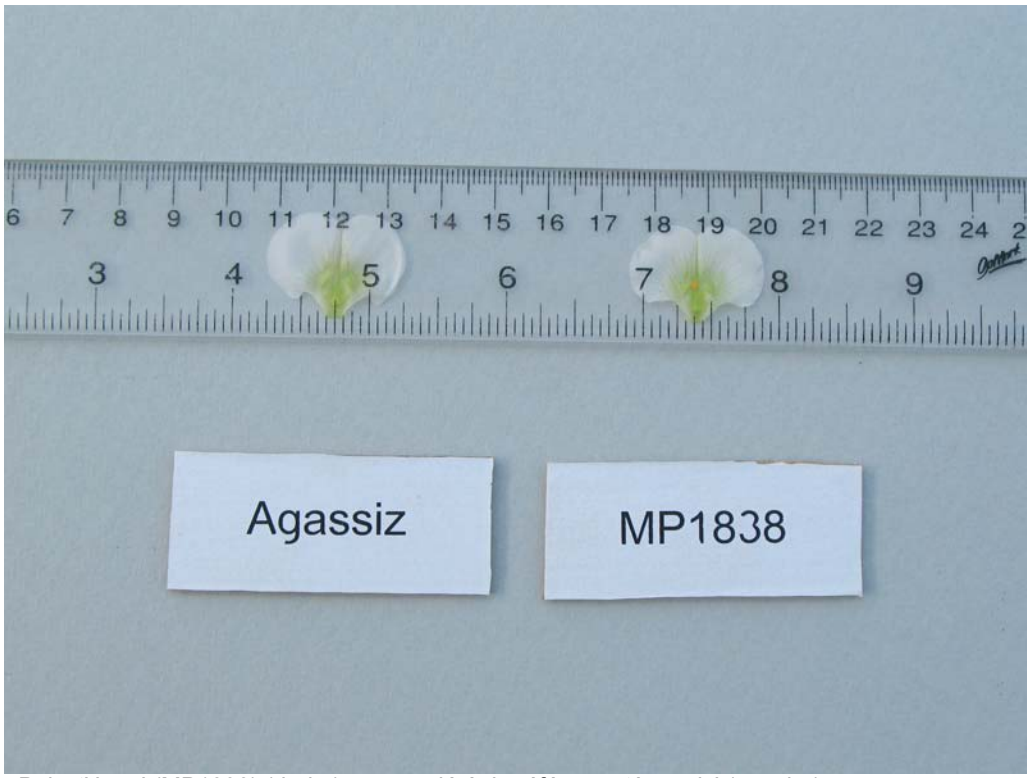

Pois: 'Hugo' (MP1838) (droite) avec variété de référence 'Agassiz' (gauche)

Dénomination proposée: **'Mendel'**
Numéro de la demande: 08-6292
Date de la demande: 2008/04/15
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Deng-jin Bing, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Variété de référence: 'Cooper'

Sommaire: *'Mendel' donne une plante plus haute que 'Cooper'. Chez 'Mendel', le pétiole est plus long que chez 'Cooper', et les stipules sont plus larges. Chez 'Mendel', la floraison est hâtive à intermédiaire, tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Cooper'. Chez 'Mendel', la base de l'étendard est arquée à fortement arquée, tandis qu'elle est cunéiforme à droite chez 'Cooper'. Chez 'Mendel', les cotylédons sont moins marqués de fossettes que chez 'Cooper'.*

Description:
PLANTE : pois des champs semi-aphylle, vert à la floraison, dépourvu de pigmentation anthocyanique; tiges non fasciées.
TIGES : de longueur moyenne.
STIPULES : normalement développées; stipules en forme d'oreilles de lapin peu nombreuses; macules très clairsemées à clairsemées.

FLEURS : deux par nœud; nombre élevé de nœuds florifères par tige; floraison hâtive à intermédiaire; étendard blanc, à base arquée à fortement arquée; lobe supérieur du calice à sommet pointu; pédoncule de longueur moyenne.

GOUSSES : vertes quand elles sont pleinement gonflées; paroi non épaissie; courbure concave, très faible; partie distale tronquée; 8 ou 9 ovules.
GRAINES IMMATURES : vert clair.
GRAINES SÈCHES : ovoïdes, de grosseur moyenne; grains d'amidon lisses; tégument sans marbrures; hile non noir; cotylédons verts, non ridés ou très faiblement ridés, sans fossettes; époque de maturation intermédiaire.

Origine génétique: 'Mendel' (désignation expérimentale MP1835) est issue d'un croisement '9427004' / 'Carneval' réalisé en 1999, à Morden, au Manitoba. Le principal objectif du croisement était d'obtenir une variété possédant à la fois le rendement élevé, la résistance à la verse et la résistance à la décoloration de ses parents. La sélection généalogique a été combinée au maintien d'une filiation unipare.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008, à Lacombe, en Alberta, à raison de 4 répétitions par variété. Les parcelles mesuraient 5 mètres sur 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 20 cm. La densité de semis était de 85 graines en germination par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Mendel'

	'Mendel'	**'Cooper'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	89	83
écart-type	3,6	4,3
Longueur du pétiole (mm)		
moyenne	89	65
écart-type	6,2	4,5
Largeur maximale des stipules (mm)		
moyenne	63	58
écart-type	6,3	4,9
Poids de 1000 graines (g)		
moyenne	216	246

*variété de référence

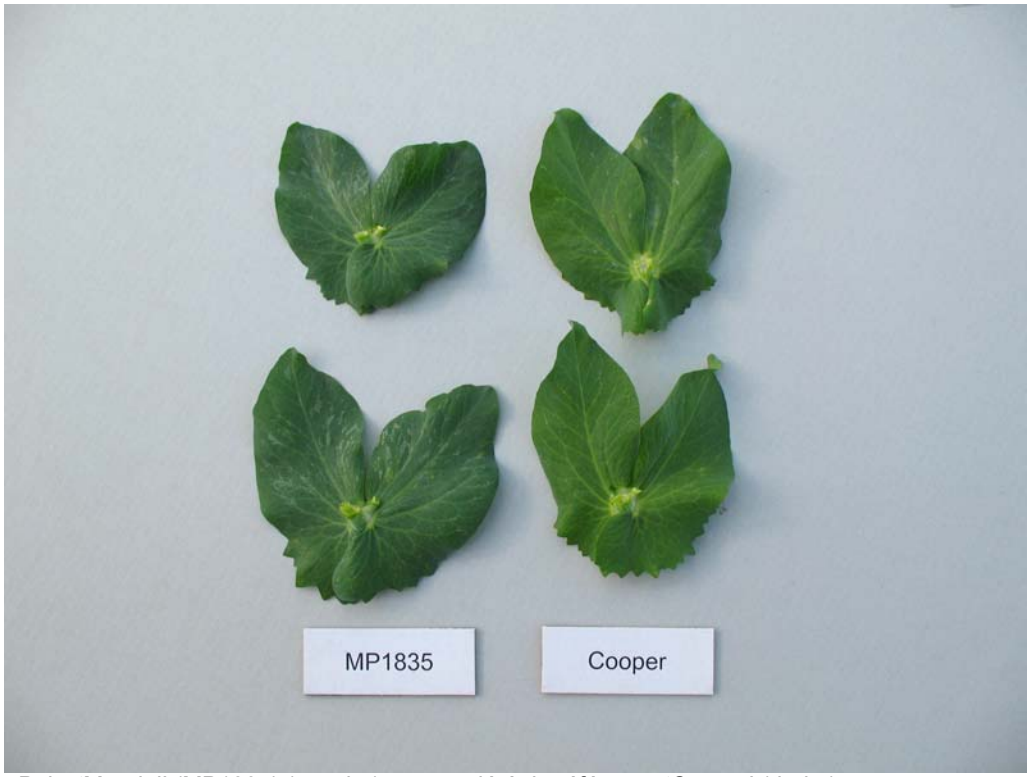

Pois: 'Mendel' (MP1835) (gauche) avec variété de référence 'Cooper' (droite)

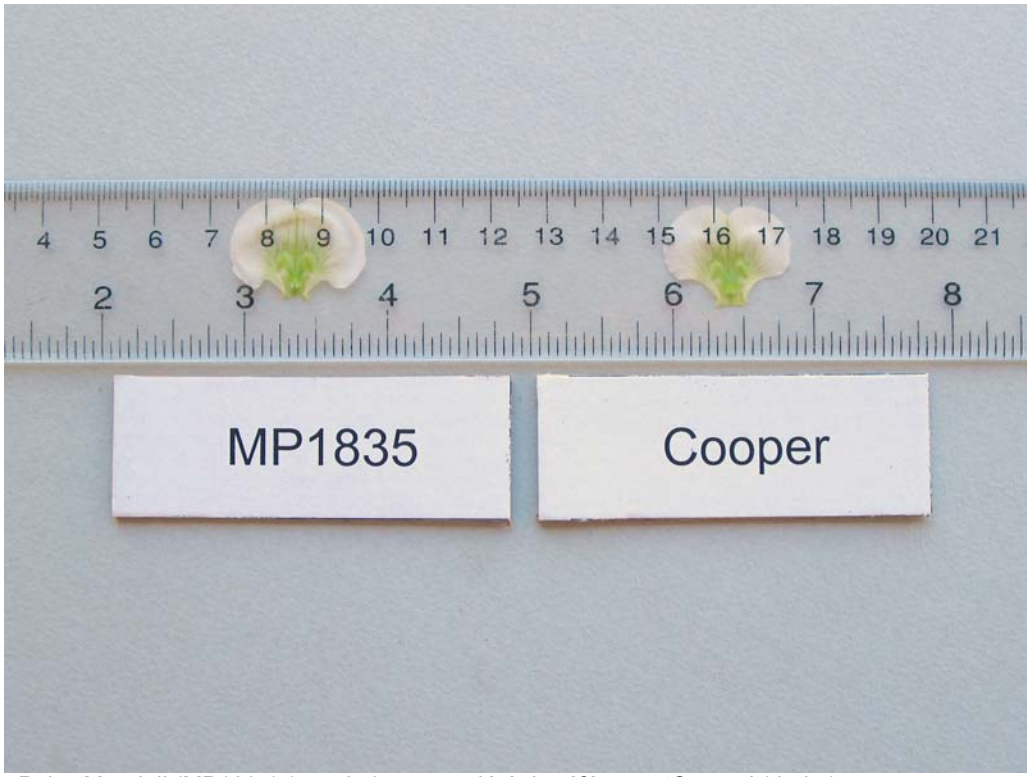

Pois: 'Mendel' (MP1835) (gauche) avec variété de référence 'Cooper' (droite)

POMME DE TERRE
(Solanum tuberosum)

Dénomination proposée: **'AR2005-2'**
Numéro de la demande: 08-6372
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Atlantic' et 'Kennebec'

Sommaire: *La peau du tubercule est brun clair chez 'AR2005-2', alors qu'elle est beige clair chez les trois variétés de référence. La base des yeux du tubercule est brune chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La peau du tubercule est réticulée chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est squameuse chez 'Superior' et 'Atlantic' et lisse chez 'Kennebec'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. Le germe est gros chez 'AR2005-2', tandis qu'il est moyen chez 'Superior' et 'Atlantic'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est moyenne chez 'Superior', faible chez 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est faible chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.
TIGES : minces à moyennes, à pigmentation anthocyanique faible et située surtout à la base; nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette fermée, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre faible à moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : largement ovées, moyennes à grandes, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : moyenne à grande, comportant un nombre élevé de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule moyennement anthocyané.
COROLLE : grande, violet-bleu, formant une étoile moyennement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.
PEAU : réticulée, brun clair, brune à la base des yeux.
YEUX : peu profonds.
CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : gros, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence dense.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2005-2' est issue d'un croisement entre 'Atlantic' et 'ND860-2' réalisé en 1996 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 1999. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de croustilles.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2005-2' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2

répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2005-2'

	'AR2005-2'	'Superior'*	'Atlantic'*	'Kennebec'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	42	38	30	49
écart-type	7,7	4,7	7,5	3,9
Couleur de la corolle (RHS)				
face interne	85B	84A	77C	N155D

*variétés de référence

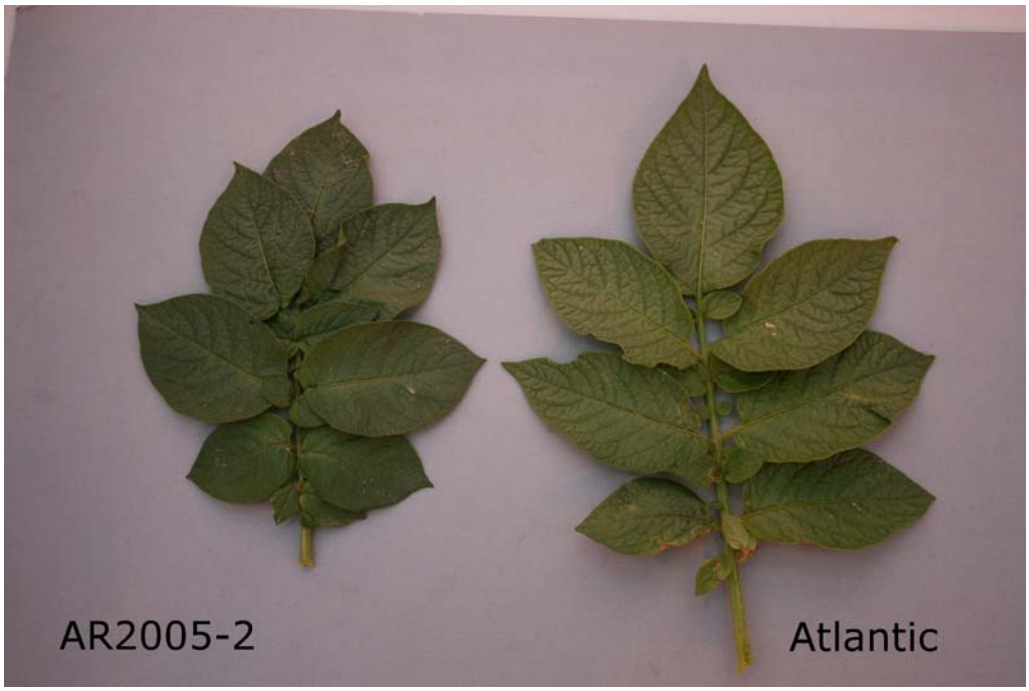

Pomme de terre: 'AR2005-2' (gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (droit)

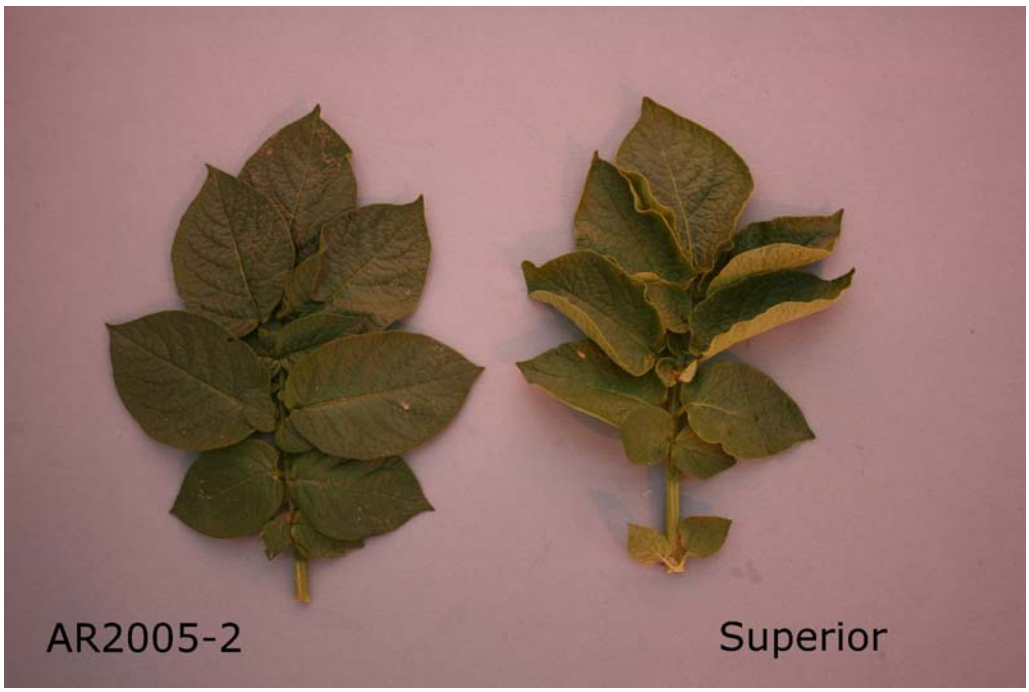

Pomme de terre: 'AR2005-2' (gauche) avec la variété de référence 'Superior' (droit)

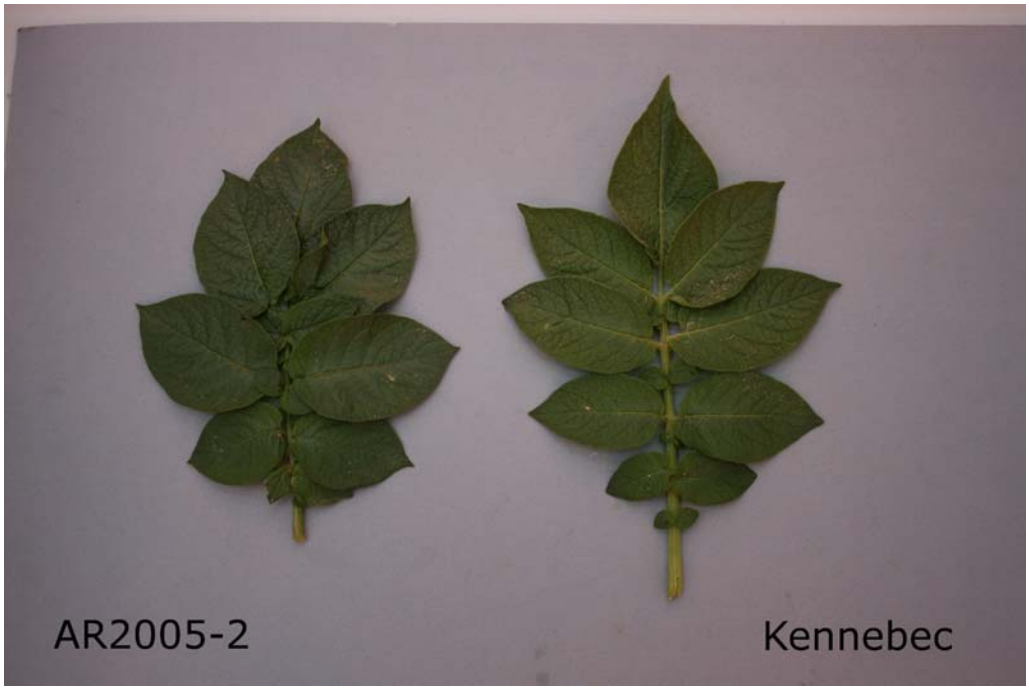

Pomme de terre: 'AR2005-2' (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)

Dénomination proposée: **'AR2005-7'**
Numéro de la demande: 08-6371
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Atlantic', 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Kennebec'

Sommaire: *La foliole terminale est étroitement ovée chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est largement ovée chez 'Superior', 'Atlantic' et 'Kennebec' et moyennement ovée chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La face interne de la corolle est violet-bleu chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est blanche chez 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Kennebec'. La corolle forme une étoile très faiblement proéminente chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est moyennement à fortement proéminente chez 'Superior' et fortement à très fortement proéminente chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La peau est lisse chez 'AR2005-7', alors qu'elle est squameuse chez 'Superior' et 'Atlantic'. La chair du tubercule est principalement jaune moyen chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est blanche chez 'Superior', 'Atlantic' et 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est faible chez 'Superior' et 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Kennebec'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est densément pubescente chez 'Superior' et moyennement pubescente chez 'Atlantic', 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est moyenne chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence. Le sommet du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2005-7', tandis qu'il est moyennement pubescent chez 'Superior' et densément pubescent chez 'Atlantic' et 'Rochdale Gold-Dorée'.*

Description:
PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation tardive.
TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis non anthocyané ou très faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : elliptiques, moyennes à grandes, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux faiblement anthocyanés; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, formant une étoile très faiblement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.
PEAU : lisse, jaune, jaune à la base des yeux.
YEUX : peu profonds.
CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, glabre ou à pubescence très clairsemée, moyennement anthocyané, à port intermédiaire.

Origine génétique: 'AR2005-7' est issue d'un croisement entre 'N0585-6' et 'AC Chaleur' réalisé en 1997 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 1999. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2005-7' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2005-7'

	'AR2005-7'	'Superior'*	'Atlantic'*	'Rochdale Gold-Dorée'*	'Kennebec'*
Hauteur de la plante (cm)					
moyenne	32	38	30	38	49
écart-type	8,0	4,7	7,5	5,1	3,9
Couleur de la corolle (RHS)					
face interne	85B	84A	77C	155D	N155D

*variétés de référence

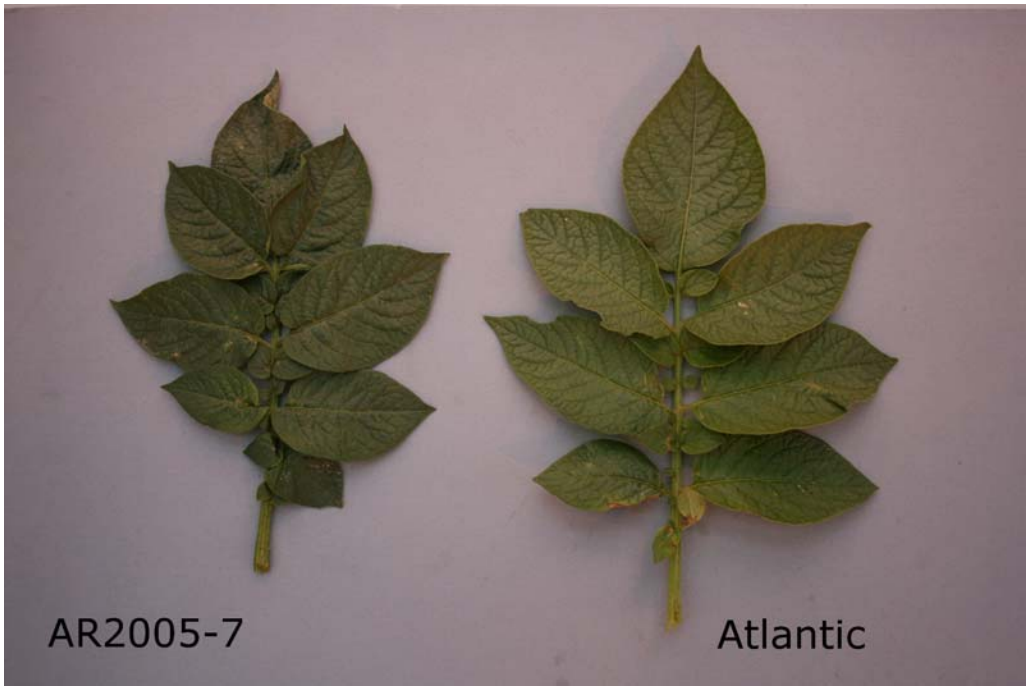

Pomme de terre: 'AR2005-7' (gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (droit)

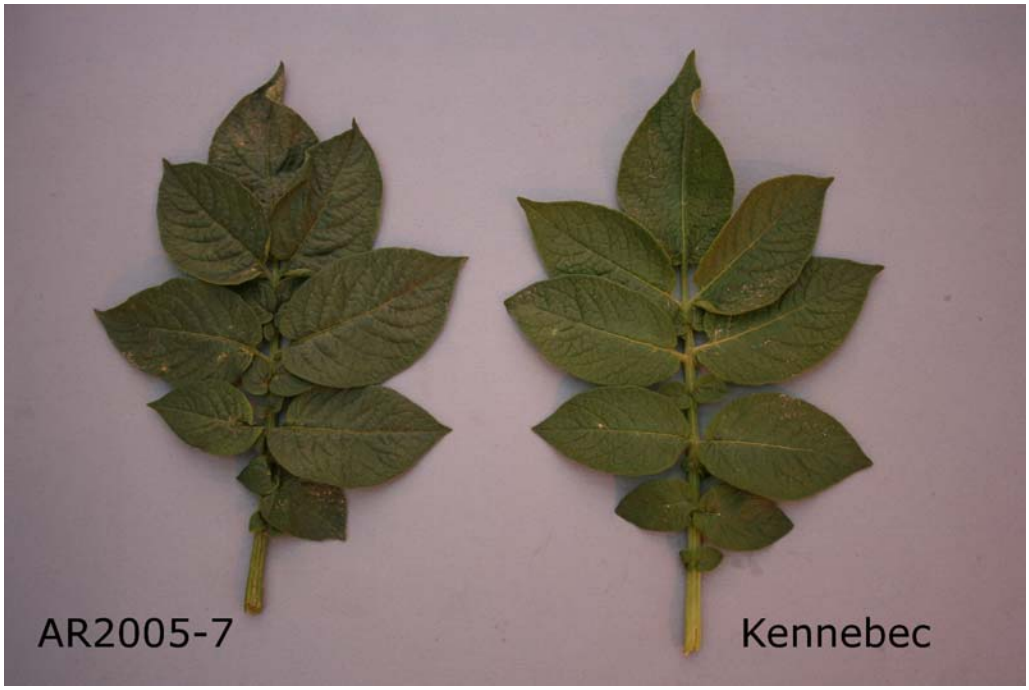

Pomme de terre: 'AR2005-7' (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)

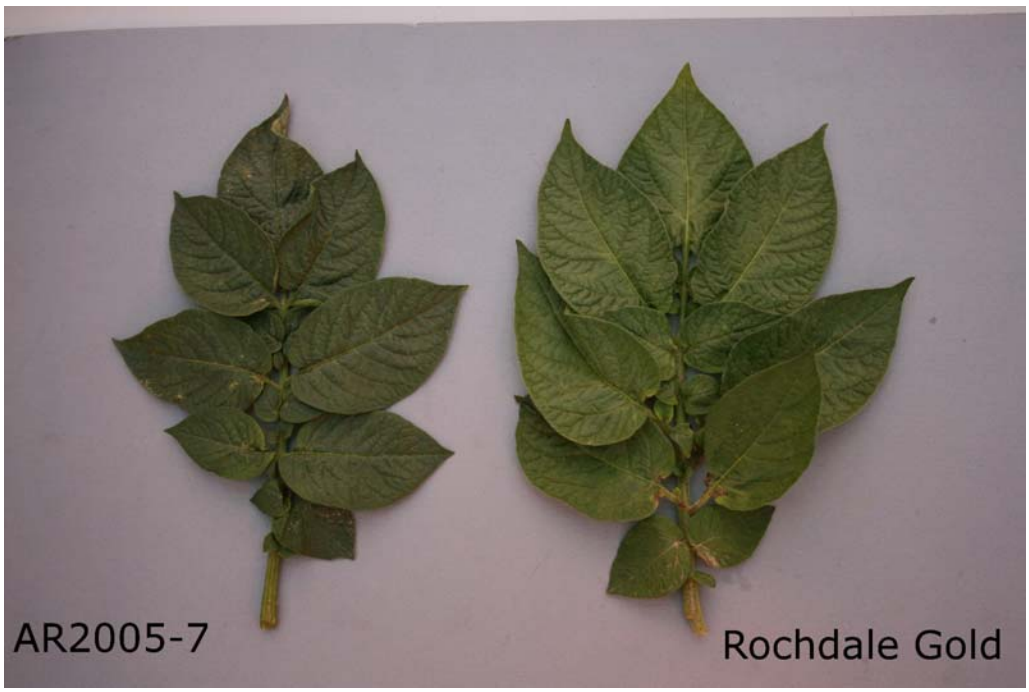

Pomme de terre: 'AR2005-7' (gauche) avec la variété de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (droit)

Dénomination proposée: **'AR2006-1'**
Numéro de la demande: 08-6370
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Coastal Russet', 'Russet Burbank' et 'Kennebec'

Sommaire: *'AR2006-1' produit un nombre peu élevé de fleurs, tandis que 'Shepody' et 'Coastal Russet' produisent un nombre élevé de fleurs et un nombre moyen pour 'Kennebec'. La face interne de la corolle est violet-bleu chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est blanche chez 'Russet Burbank' et 'Kennebec'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody' et roux-brun clair chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La peau du tubercule est réticulée chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est lisse chez 'Shepody' et 'Kennebec' et rugueuse chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2006-1', alors qu'elle est densément pubescente chez 'Shepody' et moyennement pubescente chez 'Coastal Russet', 'Russet Burbank' et 'Kennebec'. Le sommet du germe est plus petit que la base chez 'AR2006-1', tandis qu'il est de même taille que la base chez 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. Le sommet du germe est faiblement anthocyané chez 'AR2006-1', tandis qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez les variétés de référence. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est moyenne chez 'Shepody' et dense chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La fréquence d'émergence des racines est élevée chez 'AR2006-1', alors qu'elle est faible chez 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Kennebec' et moyenne chez 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation tardive.
TIGES : à nœuds faiblement renflés; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, concentrée à la base mais également présente par endroits entre les nœuds.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux faiblement anthocyanés; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
COROLLE : petite, violet-bleu, formant une étoile faiblement à moyennement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : réticulée, jaune, blanche à la base des yeux.
YEUX : peu profonds.
CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'AR2006-1' est issue d'un croisement entre 'F89117' et 'ND6993-13' réalisé en 1996 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2000. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-1' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-1'

	'AR2006-1'	'Shepody'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*	'Kennebec'*
Hauteur de la plante (cm)					
moyenne	35	41	28	45	49
écart-type	5,8	3,3	6,5	4,6	3,9
Couleur de la corolle (RHS)					
face interne	76A	76A	84B	155B	N155D

*variétés de référence

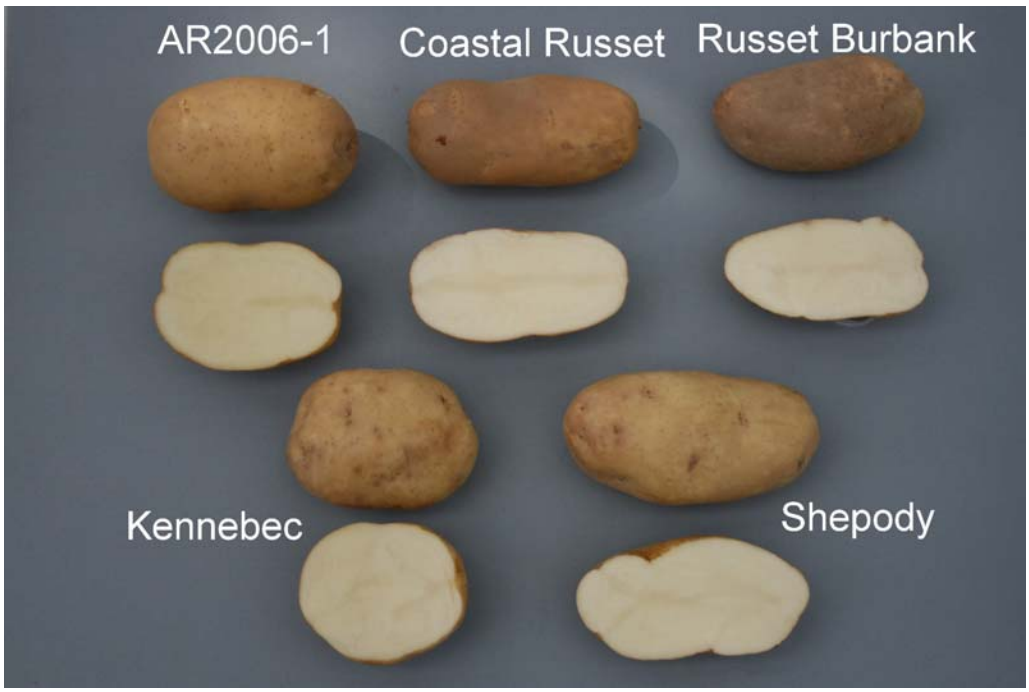

Pomme de terre: 'AR2006-1' (en haut gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (en haut centre), 'Russet Burbank' (en haut droite), 'Kennebec' (en bas gauche) et 'Shepody' (en bas droite)

Dénomination proposée: **'AR2006-2'**
Numéro de la demande: 08-6373
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *Les folioles latérales sont largement ovées chez 'AR2006-2', tandis qu'elles sont moyennement ovées chez 'Shepody' et 'Coastal Russet' et étroitement ovées chez 'Russet Burbank'. La base des folioles latérales est cordée et asymétrique chez 'AR2006-2', alors qu'elle est tronquée chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et lobée chez 'Coastal Russet'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2006-2', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody' et roux-brun clair chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. Elle est squameuse chez 'AR2006-2', alors qu'elle est lisse chez 'Shepody' et rugueuse chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'AR2006-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2006-2', tandis qu'elle est densément pubescente chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et moyennement pubescente chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à étalée, de type feuillu; maturation tardive à très tardive.
TIGES : à pigmentation anthocyanique faible à moyenne et située surtout à la base, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette fermée à intermédiaire, à marge très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre intermédiaire à élevé.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base lobée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : largement ovées, de grandeur moyenne, à sommet cuspidé, à base cordée et asymétrique.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule moyennement à fortement anthocyané.
COROLLE : moyenne à grande, violet-bleu, formant une étoile faiblement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : squameuse, jaune, blanche à la base des yeux.
YEUX : moyennement profonds.
CHAIR : jaune clair, sans couleur secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2006-2' est issue d'un croisement entre 'Coastal Russet' et 'G11505-02', réalisé en 1998 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2000. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-2' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-2'

	'AR2006-2'	'Shepody'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	30	41	28	45
écart-type	10,3	3,3	6,5	4,6
Couleur de la corolle (RHS)				
face interne	76A	76A	84B	155B

*variétés de référence

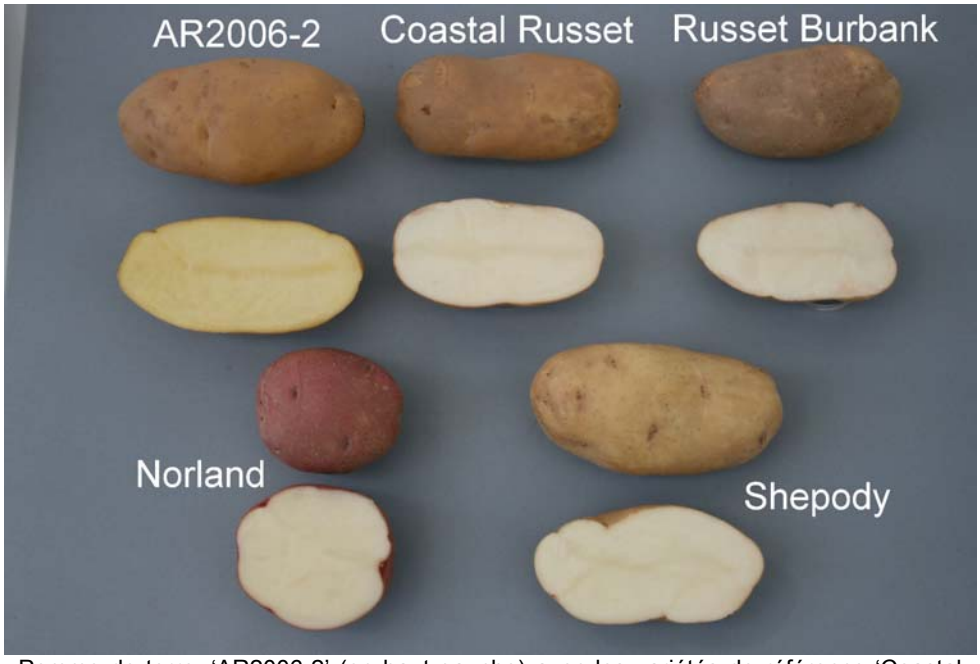

Pomme de terre: 'AR2006-2' (en haut gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (en haut centre), 'Russet Burbank' (en haut droite) et 'Shepody' (en bas droite)

Dénomination proposée: **'AR2006-4'**
Numéro de la demande: 08-6374
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *La base de la foliole terminale est lobée chez 'AR2006-4', tandis qu'elle est cordée chez 'Superior' et tronquée chez 'Russet Burbank'. Le germe est ovoïde chez 'AR2006-4', tandis qu'il est largement cylindrique chez 'Superior', conique chez 'Coastal Russet' et sphérique chez 'Russet Burbank'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2006-4', tandis qu'elle est moyenne chez 'Superior' et 'Russet Burbank' et faible à moyenne chez 'Coastal Russet'. Le sommet du germe est moyennement anthocyané chez 'AR2006-4', alors qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez les variétés de référence. La pubescence du sommet du germe est moyenne chez 'AR2006-4', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Superior et dense chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation intermédiaire à tardive.
TIGES : à pigmentation anthocyanique faible à moyenne et située surtout à la base, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen à vert foncé, à silhouette intermédiaire, à marge très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre faible à moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base lobée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : petites à moyennes, largement ovées, à sommet cuspidé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule très faiblement anthocyané.
COROLLE : moyenne à grande, violet-bleu, formant une étoile moyennement à fortement proéminente; face interne moyennement anthocyanée; pétales blancs au sommet.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : rugueuse, roux-brun clair, blanche à la base des yeux.
YEUX : peu profonds.
CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'AR2006-4' est issue d'un croisement entre 'Frontier Russet' and 'F87070' réalisé en 1996 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2000. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-4' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-4'

	'AR2006-4'	'Superior'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	35	38	28	45
écart-type	4,9	4,7	6,5	4,6

Couleur de la corolle (RHS)				
face interne	N82B	84A	84B	155B

*variétés de référence

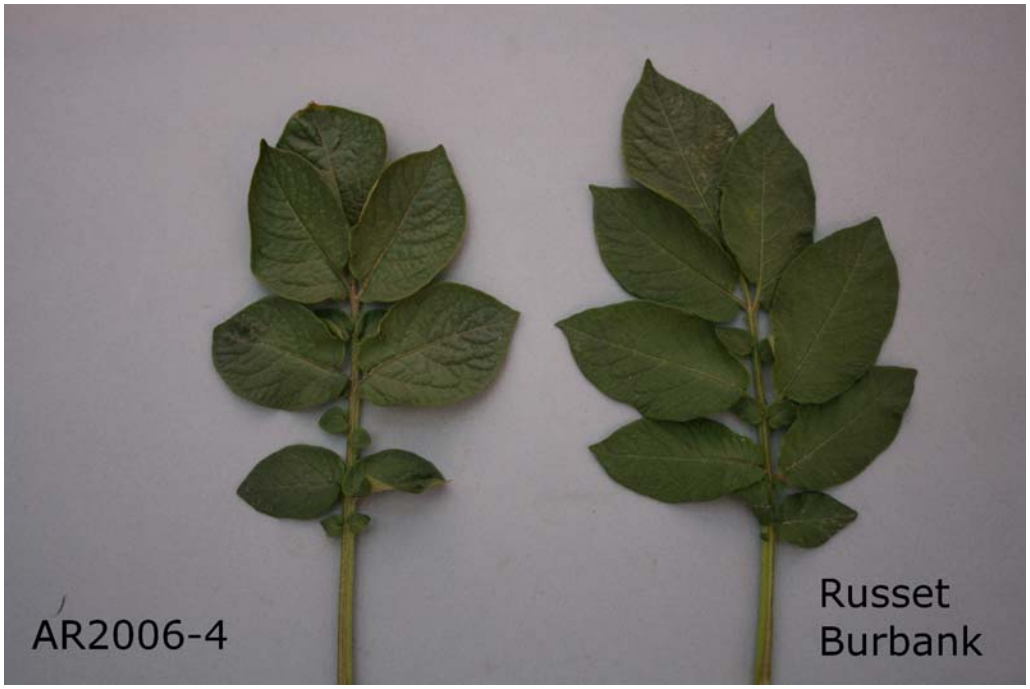

Pomme de terre: 'AR2006-4' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droit)

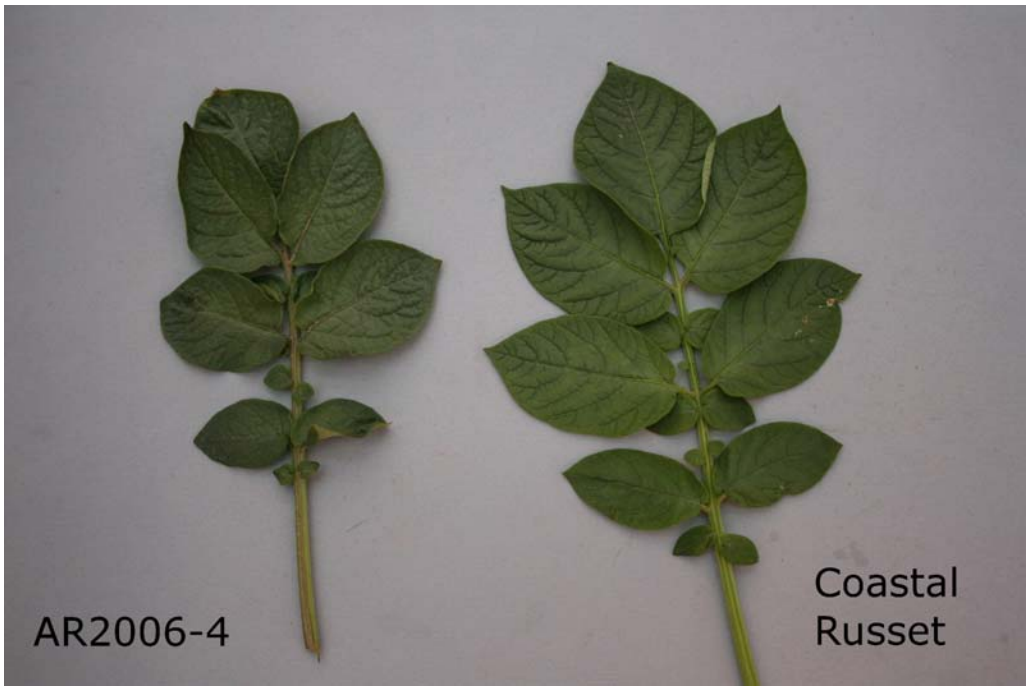

Pomme de terre: 'AR2006-4' (gauche) avec la variété de référence 'Coastal Russet' (droit)

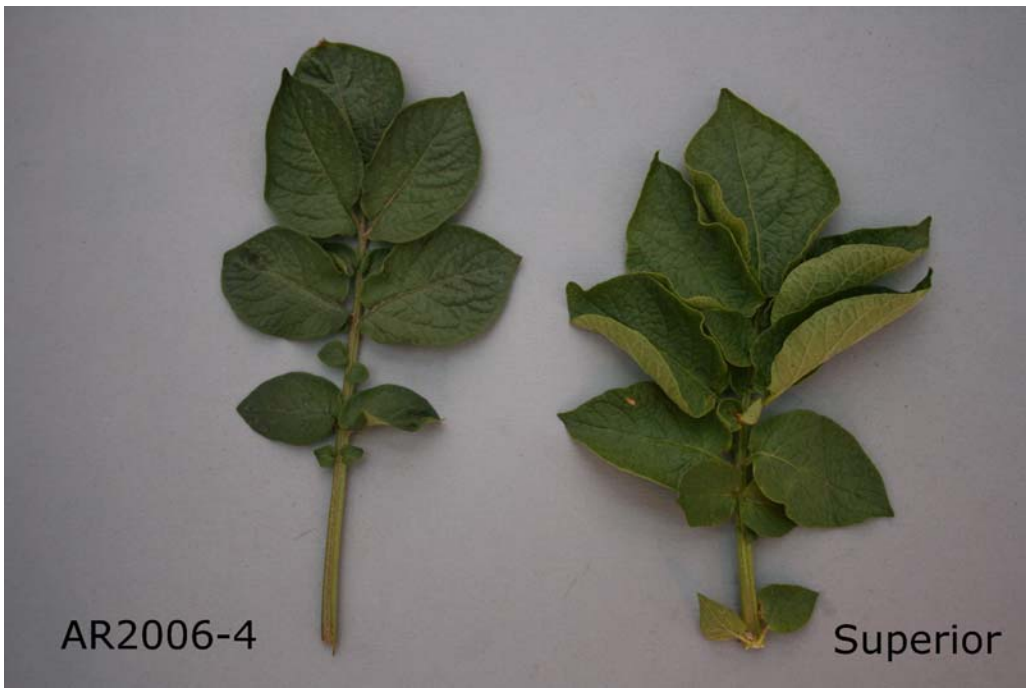

Pomme de terre: 'AR2006-4' (gauche) avec la variété de référence 'Superior' (droit)

Dénomination proposée: **'AR2006-5'**
Numéro de la demande: 08-6375
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'

Sommaire: *La silhouette de la feuille est ouverte chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est fermée chez 'Shepody'. La foliole terminale est largement elliptique chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est largement ovée chez 'Shepody' et moyennement ovée chez 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'. La peau du tubercule est rouge chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody' et roux-brun chez 'Russet Burbank'. La chair du tubercule est jaune moyen chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est blanche chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et crème chez 'AC Red Island'. Le germe est gros chez 'AR2006-5', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'Shepody' et 'Russet Burbank'. Le germe est largement cylindrique chez 'AR2006-5', tandis qu'il est ovoïde chez 'Shepody' et sphérique chez 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est faible chez 'Shepody' et moyenne chez 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est fortement pubescente chez 'Shepody' et 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : dressée, de type rameux; maturation tardive.
TIGES : minces, fortement anthocyanées sur toute leur longueur, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, à silhouette ouverte, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement elliptique, à sommet acuminé, à base cordée.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux à pigmentation anthocyanique moyenne à forte; pédoncule à pigmentation anthocyanique moyenne à forte.
COROLLE : petite, violet-bleu, formant une étoile faiblement proéminente; face interne fortement anthocyanée.

TUBERCULE : oblong à ovale.
PEAU : lisse, rouge, rouge à la base des yeux.
YEUX : très peu profonds.
CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : gros, largement cylindrique, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'AR2006-5' est issue d'un croisement entre 'Torridon' et 'AC Red Island', réalisé en 1999 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2001. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-5' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-5'

	'AR2006-5'	'Shepody'*	'Russet Burbank'*	'AC Red Island'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	32	41	45	35
écart-type	6,6	3,3	4,6	4,4
Couleur de la corolle (RHS)				
face interne	84A	76A	155B	N87C

*variétés de référence

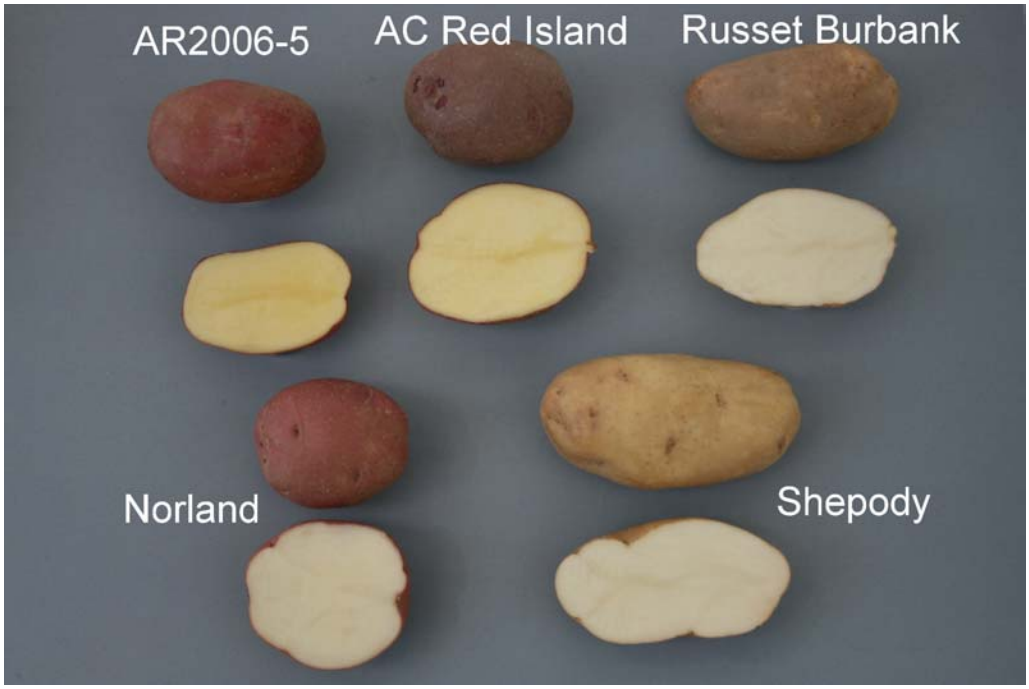

Pomme de terre: 'AR2006-5' (en haut gauche) avec les variétés de référence 'AC Red Island' (en haut centre), 'Russet Burbank' (en haut droite) et 'Shepody' (en bas droite)

Dénomination proposée: **'AR2006-6'**
Numéro de la demande: 08-6376
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Atlantic' et 'Rochdale Gold-Dorée'

Sommaire: *'AR2006-6' produit un nombre peu élevé à moyen de fleurs, tandis que 'Superior' en produit un nombre élevé à très élevé et 'Atlantic', un nombre élevé. Les boutons floraux sont moyennement anthocyanés chez 'AR2006-6', tandis qu'ils sont non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La chair du tubercule est crème à jaune clair chez 'AR2006-6', tandis qu'elle est blanche chez 'Superior' et 'Atlantic' et jaune clair chez 'Rochdale Gold-Dorée'. Le germe est sphérique chez 'AR2006-6', tandis qu'il est largement cylindrique chez 'Superior' et ovoïde chez 'Atlantic' et 'Rochdale Gold-Dorée'.*

Description:
PLANTE : étalée, de type feuillu; maturation intermédiaire à tardive.
TIGES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, à silhouette intermédiaire, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis fortement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : petites à moyennes, largement ovées, à sommet acuminé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre peu élevé à moyen de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule faiblement anthocyané.
COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, formant une étoile très faiblement proéminente; face interne moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.
PEAU : lisse, jaune, blanche à la base des yeux.
YEUX : peu profonds.
CHAIR : crème à jaune clair, sans couleur secondaire.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : de même grosseur que la base, à port intermédiaire, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2006-6' est issue d'un croisement entre 'F87084' et 'Stirling', réalisé en 1999 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2001. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-6' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-6'

	'AR2006-6'	'Superior'*	'Atlantic'*	'Rochdale Gold-Dorée'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	34	38	30	38
écart-type	6,6	4,7	7,5	5,1

Couleur de la corolle (RHS)				
face interne	76B	84A	77C	N155D

*variétés de référence

Pomme de terre: 'AR2006-6' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Atlantic' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2006-7'**
Numéro de la demande: 08-6368
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'AC Red Island' et 'Kennebec'

Sommaire: *La peau du tubercule est rouge chez 'AR2006-7', tandis qu'elle est beige clair chez 'Superior' et 'Kennebec'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'AR2006-7', tandis qu'elle est blanche chez 'Superior' et 'Kennebec' et crème chez 'AC Red Island'. Le germe est largement cylindrique chez 'AR2006-7', tandis qu'il est sphérique chez 'AC Red Island' et 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est moyenne chez 'AR2006-7', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation intermédiaire à tardive.
TIGES : d'épaisseur moyenne, à pigmentation anthocyanique faible et située à la base; nœuds faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus du rachis faiblement à moyennement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé à moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : moyennes à grandes, largement ovées, à sommet cuspidé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule très faiblement anthocyané.
COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, formant une étoile moyennement proéminente; face interne moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.
PEAU : lisse, rouge clair, rouge à la base des yeux.
YEUX : très peu profonds.
CHAIR : jaune clair, sans couleur secondaire.

GERME : gros, largement cylindrique, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence dense.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'AR2006-7' est issue d'un croisement entre 'AC Red Island' et 'F66011', réalisé en 1999 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2001. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-7' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-7'

	'AR2006-7'	'Superior'*	'AC Red Island'*	'Kennebec'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	25	38	35	49
écart-type	6,2	4,7	4,4	3,9
Couleur de la corolle (RHS)				
face interne	N87C	84A	N87C	N155D

*variétés de référence

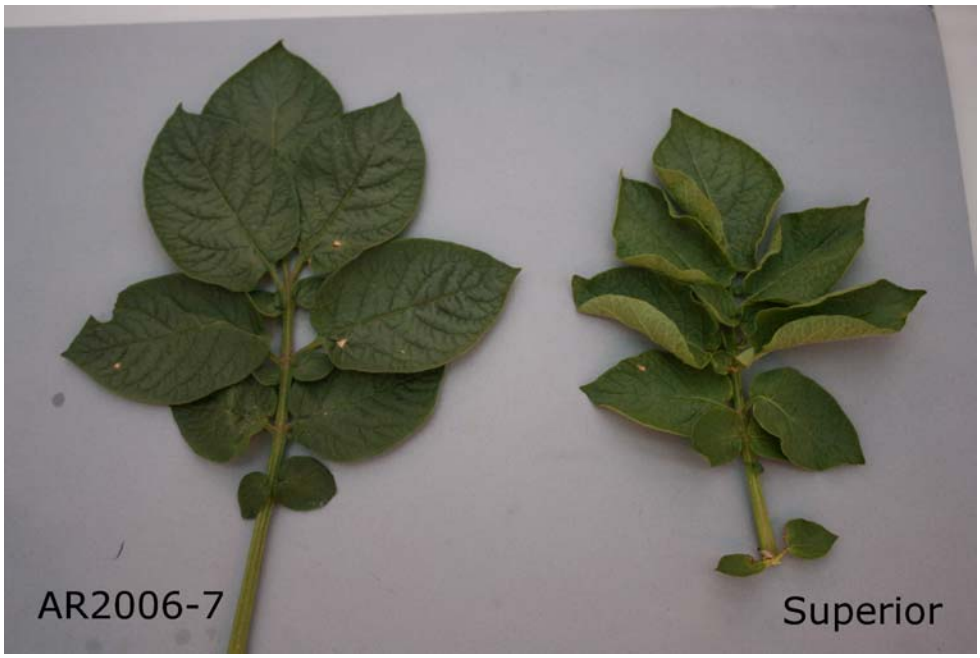

Pomme de terre: 'AR2006-7' (gauche) avec la variété de référence 'Superior' (droit)

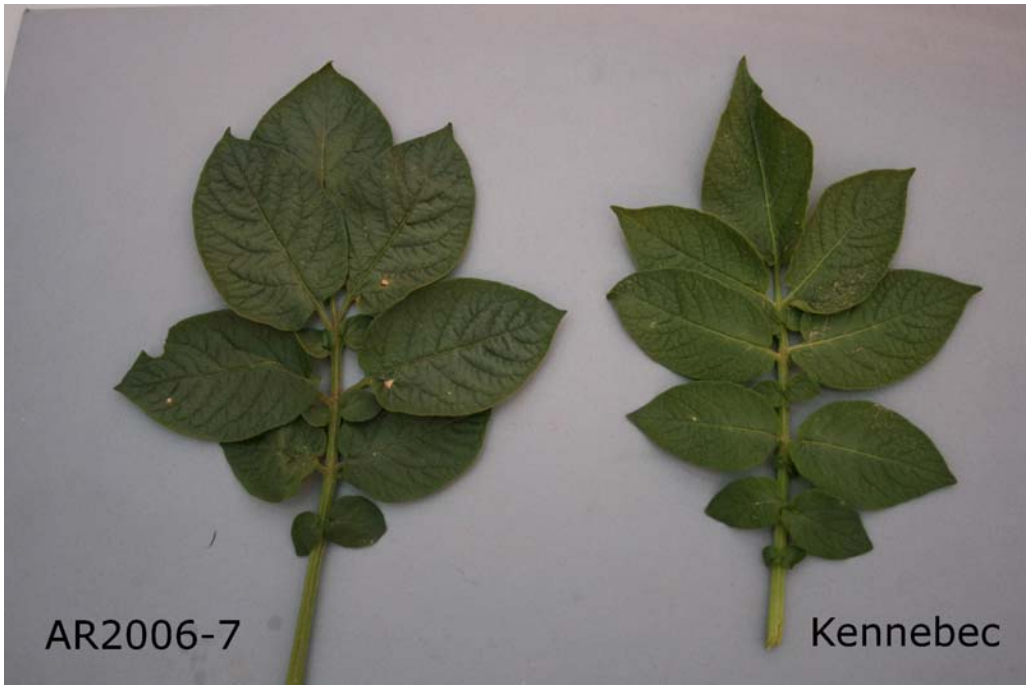

Pomme de terre: 'AR2006-7' (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)

Pomme de terre: 'AR2006-7' (gauche) avec la variété de référence 'AC Red Island' (droit)

Dénomination proposée: **'Impact'**
Numéro de la demande: 08-6369
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Coastal Russet', 'Russet Burbank' et 'Kennebec'

Sommaire: *La corolle est blanche chez 'Impact', tandis qu'elle est violet-bleu chez 'Shepody' et 'Coastal Russet'. La peau du tubercule est réticulée chez 'Impact', tandis qu'elle est lisse chez 'Shepody' et 'Kennebec' et rugueuse chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. Le tubercule est oblong chez 'Impact', tandis qu'il est allongé chez 'Shepody' et cylindrique chez 'Russet Burbank'. Les arcades des yeux du tubercule sont moyennement proéminentes chez 'Impact', tandis qu'elles sont très légèrement proéminentes chez 'Shepody' et 'Coastal Russet' et légèrement proéminentes chez 'Kennebec'. Le germe est sphérique chez 'Impact', tandis qu'il est ovoïde chez 'Shepody' et conique chez 'Coastal Russet'. La base du germe est glabre chez 'Impact', tandis qu'elle présente une pubescence dense chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et une pubescence de densité moyenne chez 'Coastal Russet' et 'Kennebec'. Le sommet du germe est plus gros que la base chez 'Impact', tandis qu'il est de même taille que la base chez 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank' et plus petit que la base chez 'Kennebec'.*

Description:
PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux, maturation intermédiaire à tardive.
TIGES : minces, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES: vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : moyenne à grande, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : blanche, moyenne à grande, formant une étoile fortement proéminente.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : réticulée, beige clair, blanche à la base des yeux.
YEUX : peu profonds, à arcades moyennement proéminentes.
CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée, à pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : plus gros que la base, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à port intermédiaire, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Impact' est issue d'un croisement entre 'Acadia Russett' et 'B6503-2', réalisé à Fredericton, Nouveau-Brunswick en 1990. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 1992. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Impact' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'Impact'

	'Impact'	'Shepody'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*	'Kennebec'*
Hauteur de la plante (cm)					
moyenne	24	41	28	45	49
écart-type	7,6	3,3	6,5	4,6	3,9
Couleur de la corolle (RHS)					
face interne	155B	76A	84B	155B	N155D

*variétés de référence

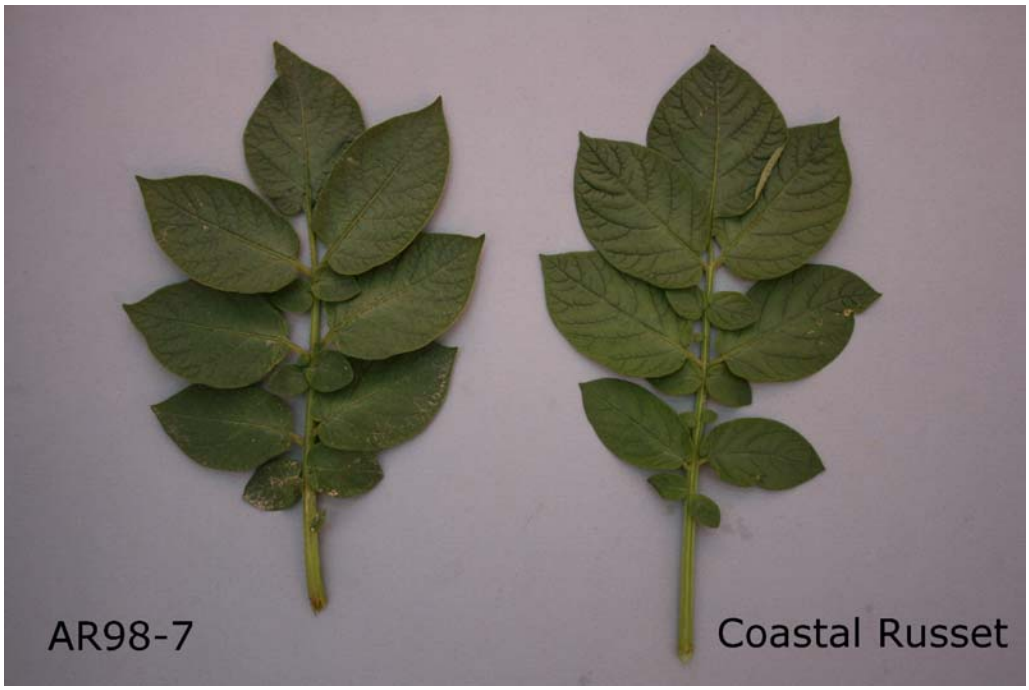

Pomme de terre: 'Impact' (AR98-7) (gauche) avec la variété de référence 'Coastal Russet' (droit)

Pomme de terre: 'Impact' (AR98-7) (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droit)

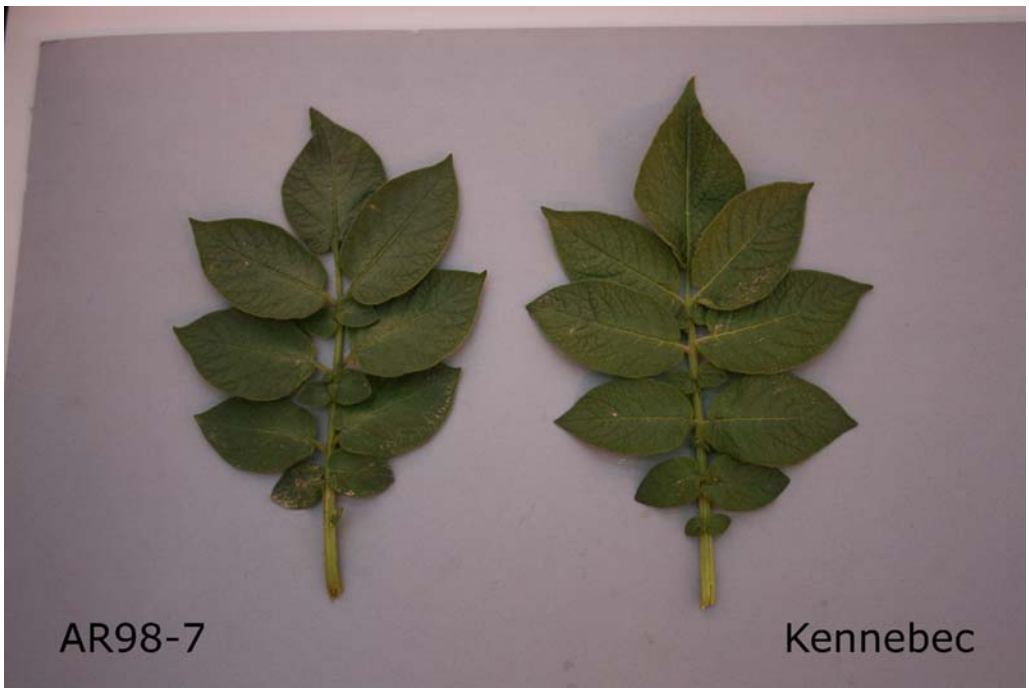

Pomme de terre: 'Impact' (AR98-7) (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)

Dénomination proposée: **'Lehigh'**
Numéro de la demande: 07-5906
Date de la demande: 2007/05/03
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Yukon Gold'

Sommaire: *'Lehigh' donne une plante plus courte et moins dressée que 'Yukon Gold'. La tige principale est moins anthocyanée chez la variété candidate que chez la variété de référence. Les nœuds de la tige sont moins renflés chez 'Lehigh' que chez 'Yukon Gold'. La silhouette de la feuille est fermée à intermédiaire chez 'Lehigh', tandis qu'elle est intermédiaire à ouverte chez 'Yukon Gold'. La foliole terminale de 'Lehigh' est largement ovée avec la base cordée, tandis que celle de 'Yukon Gold' est lancéolée avec la base aiguë. Les folioles latérales de 'Lehigh' sont moyennement ovées et grandes, tandis que celles de 'Yukon Gold' sont elliptiques et de grandeur moyenne. Les fleurs sont blanches et peu nombreuses chez 'Lehigh', alors qu'elles sont violet-rouge et nombreuses chez 'Yukon Gold'. Le pédoncule est moins anthocyané chez 'Lehigh' que chez la variété de référence. La base des yeux est jaune chez 'Lehigh', tandis qu'elle est rouge chez 'Yukon Gold'. La peau est squameuse chez 'Lehigh', tandis qu'elle est lisse chez 'Yukon Gold'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire; rachis et pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre peu élevé à moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, faiblement luisante, glabre, à sommet acuminé, à base cordée, à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, faiblement luisantes, glabres, moyennement ovées, à sommet acuminé, à base cordée, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement à moyennement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre peu élevé de fleurs; boutons floraux modérément à longuement persistants; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile modérément proéminente; face interne non anthocyanée.

TUBERCULE : rond; chair jaune moyen, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds à intermédiaires, uniformément distribués, à arcades moyennement proéminentes.
PEAU : squameuse, jaune, jaune à la base des yeux.
GERME : ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines.
BASE : à pubescence clairsemée, à forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu.

Origine génétique: 'Lehigh' est un clone, initialement évalué sous la désignation 'T2-2', puis 'NY126' et est issue d'un croisement réalisé au début de 1994 à l'Université Cornell. Le parent femelle était 'Keuka Gold', variété à chair jaune, tandis que le parent mâle était 'Pike', variété largement cultivée pour la production de croustilles. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1995, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient l'intensité du jaune de la chair, la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés au froid, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré, la densité du tubercule, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.

Tableau de comparaison pour 'Lehigh'

	'Lehigh'	'Yukon Gold'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	65	75

*variété de référence

Pomme de terre: 'Lehigh' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)

Pomme de terre: 'Lehigh' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)

Pomme de terre: 'Lehigh' (droite) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (gauche)

Dénomination proposée: **'NY129'**
Numéro de la demande: 07-5907
Date de la demande: 2007/05/03
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Nordonna'

Sommaire: *La tige principale est plus épaisse chez 'NY129' que chez 'Nordonna'. 'NY129' donne une plante de type intermédiaire entre rameux et feuillu, alors que 'Nordonna' donne une plante de type feuillu. 'NY129' produit un nombre moyen de fleurs, tandis que 'Nordonna' en produit un nombre élevé. La peau du tubercule est réticulée chez 'NY129', tandis qu'elle est lisse chez 'Nordonna'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : faiblement à moyennement anthocyanées, à nœuds moyennement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette intermédiaire; rachis très faiblement à faiblement anthocyané; pétiole moyennement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, glabre, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus faiblement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.
FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, glabres, de grandeur moyenne, à sommet cuspidé, à base obtuse, à dessus faiblement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux modérément à longuement persistants; pédoncule faiblement anthocyané.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile modérément proéminente; face interne fortement anthocyanée.

TUBERCULE : rond, à chair blanche sans coloration secondaire.
YEUX : de profondeur moyenne, uniformément répartis, à arcades moyennement proéminentes à proéminentes.
PEAU : réticulée, rouge, rouge à la base des yeux.
GERME : ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.
BASE : à pubescence moyenne, à pigmentation anthocyanique très forte avec une proportion nulle à faible de bleu.
SOMMET : à port fermé.

Origine génétique: 'NY129', un clone initialement évalué sous la désignation T11-2, est issue d'un croisement entre 'N38-1' (parent femelle) et 'ND2225-1R' (parent mâle), réalisé au début de 1994. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1995, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient l'intensité de la coloration rouge de la peau, la forme du tubercule, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.

Pomme de terre: 'NY129' (gauche) avec la variété de référence 'Nordonna' (droite)

Pomme de terre: 'NY129' (gauche) avec la variété de référence 'Nordonna' (droite)

Pomme de terre: 'NY129' (droite) avec la variété de référence 'Nordonna' (gauche)

Dénomination proposée: **'NY138'**
Numéro de la demande: 07-5919
Date de la demande: 2007/05/30
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Snowden'

Sommaire: *'NY138' donne une plante plus courte que 'Snowden'. 'NY138' donne une plante de type intermédiaire entre rameux et feuillu, alors que 'Snowden' donne une plante de type feuillu. La tige principale de 'NY138' est plus mince et plus anthocyanée que celle de 'Snowden'. Chez 'NY138', les feuilles sont d'un vert plus clair que chez 'Snowden', et le dessus est plus anthocyané. Le pétiole est plus anthocyané chez 'NY138' que chez la variété de référence. Chez 'NY138', les fleurs sont moyennement nombreuses, violet-rouge et de grandeur moyenne, tandis que chez 'Snowden' elles sont peu nombreuses, blanches et petites. La corolle et le pédoncule sont plus anthocyanés chez 'NY138' que chez 'Snowden'. Le tubercule est elliptique et possède une peau beige clair et lisse chez 'NY138', tandis qu'il est rond et possède une peau chamois et squameuse chez 'Snowden'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : faiblement anthocyanées, à nœuds faiblement à moyennement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert clair, à silhouette intermédiaire; rachis et pétiole faiblement anthocyanés; folioles secondaires en nombre très peu élevé à peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : glabre, étroitement ovée, à sommet acuminé, à base obtuse, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale, à dessus moyennement luisant, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

FOLIOLES LATÉRALES : glabres, étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus moyennement luisant, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux modérément à longuement persistants; pédoncule faiblement anthocyané.
COROLLE : violet-rouge, petite à moyenne, formant une étoile fortement proéminente; face interne faiblement anthocyanée.

TUBERCULE : elliptique, à chair blanche sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, uniformément répartis, à arcades moyennement proéminentes.
PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.
GERME : ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.
BASE : à pubescence moyenne, à pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : à port fermé.

Origine génétique: 'NY138', un clone initialement évalué sous la désignation Y18-16, est issue d'un croisement entre deux variétés à croustilles, 'Marcy' (parent femelle) et 'NY115' (parent mâle), réalisé au début de 1998 à l'Université Cornell. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1999, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés à 7 ºC, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré, la densité des tubercules, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.

Tableau de comparaison pour 'NY138'

	'NY138'	'Snowden'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	65	80

*variété de référence

Pomme de terre: 'NY138' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)

Pomme de terre: 'NY138' (droite) avec la variété de référence 'Snowden' (gauche)

Dénomination proposée: **'NY139'**
Numéro de la demande: 07-5920
Date de la demande: 2007/05/30
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Snowden'

Sommaire: *'NY139' donne une plante de type intermédiaire entre rameux et feuillu, alors que 'Snowden' donne une plante de type feuillu. La tige principale est plus mince et plus anthocyanée chez 'NY139' que chez 'Snowden'. La feuille est d'un vert plus clair chez 'NY139' que chez la variété de référence. Chez 'NY139', les folioles latérales sont étroitement ovées avec la base obtuse, tandis que chez la variété de référence elles sont moyennement ovées avec la base cordée. Chez 'NY139', les fleurs sont moyennement nombreuses, violet-rouge et de grandeur moyenne, tandis que chez 'Snowden' elles sont peu nombreuses, blanches et petites. Le pédoncule et la face interne de la corolle sont plus anthocyanés chez 'NY139' que chez la variété de référence. Le tubercule est beige clair chez 'NY139', tandis qu'il est chamois chez 'Snowden'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : faiblement anthocyanées, à nœuds faiblement à moyennement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert clair, à silhouette intermédiaire; rachis non anthocyané à faiblement anthocyané; pétiole non anthocyané nulle ou très faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : glabre, moyennement ovée, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus moyennement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.
FOLIOLES LATÉRALES : glabres, de grandeur moyenne, étroitement ovées, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus moyennement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux modérément persistants; pédoncule moyennement à fortement anthocyané.
COROLLE : violet-rouge, petite à moyenne, formant une étoile faiblement proéminente; face interne fortement anthocyanée.

TUBERCULE : rond, à chair blanche sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds à moyennement profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.
GERME : ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.
BASE : à pubescence dense, à pigmentation anthocyanique moyenne à forte comportant une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : à port fermé.

Origine génétique: 'NY139', un clone initialement évalué sous la désignation Y18-9, est issue d'un croisement entre deux variétés à croustilles, 'NY120' (parent femelle) et 'NY115' (parent mâle), réalisé au début de 1998 à l'Université Cornell. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1999, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés à 7 ºC, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré, la densité des tubercules, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.

Pomme de terre: 'NY139' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)

Pomme de terre: 'NY139' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)

Pomme de terre: 'NY139' (droite) avec la variété de référence 'Snowden' (gauche)

POMMIER
(Malus domestica)

Dénomination proposée: **'KAR4'**
Numéro de la demande: 08-6308
Date de la demande: 2008/04/24
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Charles G. Embree, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variétés de référence: 'Novamac' et 'McIntosh'

Sommaire: *Chez 'KAR4', les rameaux de un an sont plus épais que chez 'Novamac' et 'McIntosh'. Chez 'KAR4', la feuille est plus large que chez 'Novamac' et à la fois plus longue et plus large que chez 'McIntosh'. Chez 'KAR4', le fruit est légèrement plus petit que chez les variétés de référence. 'KAR4' fleurit plus tôt que les variétés de référence, et sa maturité de récolte survient plus tôt.*

Description:
ARBRE : vigoureux, ramifié, dressé, produisant sur dards et rameaux.
RAMEAUX DE UN AN : épais, brun moyen à brun rougeâtre, modérément pubescents; entre-nœuds de longueur moyenne; lenticelles peu nombreuses.

FEUILLES : inclinées vers le sommet du rameau, à rapport longueur/largeur moyen, vert d'intensité moyenne; moitié supérieure à marge dentée en scie de type 1; dessous moyennement pubescent.
PÉTIOLE : moyennement anthocyané à la base.

FLEURS : à bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; pétales intermédiaires entre espacés et chevauchants; stigmates portés plus bas que les anthères; floraison hâtive.

FRUIT : petit à moyen, à rapport hauteur/diamètre moyen, non côtelé à faiblement côtelé; lavis anthocyané du jeune fruit petit à moyen; pôle distal modérément couronné; maturité de récolte et maturité de consommation hâtives; sépales de longueur moyenne; œil petit; loges carpellaires complètement ouvertes en section transversale.
CUVETTE DE L'ŒIL : de profondeur et largeur moyennes.
PÉDONCULE : épais, de longueur moyenne.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : de profondeur et largeur moyennes.
PEAU DU FRUIT : modérément glauque, non huileuse ou très faiblement huileuse; lavis rouge, réparti en une plage uniforme modérément grande et en rayures étroites faiblement distinctes, sur fond vert-jaune; liège en quantité moyenne autour du pédoncule et en quantité nulle à faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles de taille moyenne, moyennement nombreuses.
CHAIR DU FRUIT : moyennement ferme, crème; tendance modérée au brunissement une heure après la coupe au couteau en acier inoxydable; jus à faible teneur en sucres totaux.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : pommier modérément résistant à l'oïdium (*Podosphaera leucotricha*) et résistant à la tavelure (*Venturia inaequalis*).

RÉSISTANCE AUX INSECTES : pommier sensible à la mouche de la pomme (*Rhagoletis pomonella*) et modérément sensible au carpocapse (*Laspeyresia pomonella*).

Origine génétique: 'KAR4', antérieurement désignée 'S47-20-37', est issue d'un croisement entre 'PaulaRed' et 'Novamac' réalisé en 1978 à la Station de recherche de Kentville d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville, Nouvelle-Écosse. Les fruits issus de ce croisement ont été récoltés. Leurs graines ont été mises à sécher et conservées durant environ un mois, puis déposées dans un milieu de stratification. Les graines germées ont été semées, et les semis ont été criblés selon leur sensibilité à la tavelure. Les semis résistants ont été conservés et élevés sous gestion extensive. La variété a été greffée sur

porte-greffe Malling Merton 106 et six pommiers ont été plantés à des fins expérimentales en 1995 à la Station de recherche de Kentville.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant l'été et l'automne 2008 au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville, Nouvelle-Écosse. Ils ont porté sur 7 pommiers par variété, espacés de 3,5 mètres sur le rang. Les rangs étaient espacés de 5 mètres.

Tableau de comparaison pour 'KAR4'

	'KAR4'	'Novamac'*	'McIntosh'*
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	9,435	9,459	7,377
écart-type	1,197	0,985	0,836
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	7,115	6,18	5,83
écart-type	0,535	0,596	0,604
Hauteur du fruit (cm)			
moyenne	5,87	6,536	6,342
écart-type	0,427	0,296	0,234
Diamètre du fruit (cm)			
moyenne	7,403	7,79	7,602
écart-type	0,392	0,313	0,284

*variétés de référence

Pommier: 'KAR4' (gauche) avec les variétés de référence 'Novamac' (centre) et 'McIntosh' (droite)

Pommier: 'KAR4' (gauche) avec les variétés de référence 'Novamac' (centre) et 'McIntosh' (droite)

Pommier: 'KAR4' (gauche) avec les variétés de référence 'Novamac' (centre) et 'McIntosh' (droite)

Dénomination proposée: **'KAS9'**
Numéro de la demande: 08-6309
Date de la demande: 2008/04/24
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Charles G. Embree, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variétés de référence: 'Novaspy' et 'Empire'

Sommaire: *La feuille et le pétiole sont plus longs chez 'KAS9' que chez 'Novaspy' et 'Empire'. Le fruit est plus gros chez 'KAS9' que chez 'Novaspy' et 'Empire' et rouge plus foncé. La chair du fruit a une légère teinte rose chez 'KAS9', tandis qu'elle n'en a pas chez 'Novaspy' et 'Empire'. La maturité de récolte survient plus tard chez 'KAS9' que chez les variétés de référence.*

Description:
ARBRE : vigoureux, ramifié, étalé, produisant sur dards et rameaux.
RAMEAUX DE UN AN : moyens à épais, brun rougeâtre, faiblement pubescents; entre-nœuds de longueur moyenne; lenticelles peu nombreuses.

FEUILLES : perpendiculaires au rameau, à rapport longueur/largeur élevé, vert d'intensité moyenne; moitié supérieure à marge dentée en scie de type 2; dessous glabre ou très faiblement pubescent.
PÉTIOLE : fortement anthocyané à la base.

FLEURS : à bouton rose clair juste avant l'ouverture de la fleur; pétales intermédiaires à chevauchants; stigmates portés au même niveau que les anthères; époque de floraison intermédiaire.

FRUIT : de grosseur moyenne, à rapport hauteur/diamètre faible, sphérique, modérément côtelé; lavis anthocyané du jeune fruit grand; pôle distal non couronné à faiblement couronné; maturité de récolte très tardive; maturité de consommation intermédiaire; sépales grands; œil de grandeur moyenne; loges carpellaires modérément ouvertes en section transversale.
CUVETTE DE L'ŒIL : profonde, large.
PÉDONCULE : d'épaisseur moyenne, court.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : de profondeur et largeur moyennes.
PEAU DU FRUIT : modérément glauque, non huileuse ou très faiblement huileuse; lavis rouge-violet foncé, réparti en une plage uniforme très grande et en rayures étroites faiblement distinctes, sur fond jaune; liège en quantité moyenne autour du pédoncule et en quantité nulle à faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles de taille moyenne, nombreuses.
CHAIR DU FRUIT : ferme, blanche avec des rayures rosâtres; tendance faible au brunissement une heure après la coupe au couteau en acier inoxydable; jus à teneur moyenne en sucres totaux.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : pommier sensible à la tavelure (*Venturia inaequalis*).

RÉSISTANCE AUX INSECTES : pommier sensible à la mouche de la pomme (*Rhagoletis pomonella*) et modérément sensible au carpocapse (*Laspeyresia pomonella*).

Origine génétique: 'KAS9', antérieurement désignée 'S23-06-52', est issue d'un croisement entre 'NJ32' et 'NJ191456' réalisé en 1963 à la Station de recherche de Kentville d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville, Nouvelle-Écosse. Les fruits issus de ce croisement ont été récoltés. Leurs graines ont été mises à sécher et conservées durant environ un mois, puis déposées dans un milieu de stratification. Les semis ont été conservés et élevés sous gestion extensive. La variété a été greffée sur porte-greffe Malling Merton 106 et six pommiers ont été plantés à des fins expérimentales en 1995 à la Station de recherche de Kentville.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant l'été et l'automne 2008, au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville, Nouvelle-Écosse. Ils ont porté sur 6 pommiers par variété, espacés de 3,5 mètres sur le rang. Les rangs étaient espacés de 5 mètres.

Tableau de comparaison pour 'KAS9'

	'KAS9'	'Novaspy'*	'Empire'*
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	10,12	8,67	7,701
écart-type	0,812	1,153	1,04
Longueur du pétiole (cm)			
moyenne	4,475	3,623	3,52
écart-type	0,40	0,321	0,421
Hauteur du fruit (cm)			
moyenne	6,812	6,277	5,729
écart-type	0,283	0,367	0,328
Diamètre du fruit (cm)			
moyenne	7,962	7,447	6,812
écart-type	0,154	0,472	0,201

*variétés de référence

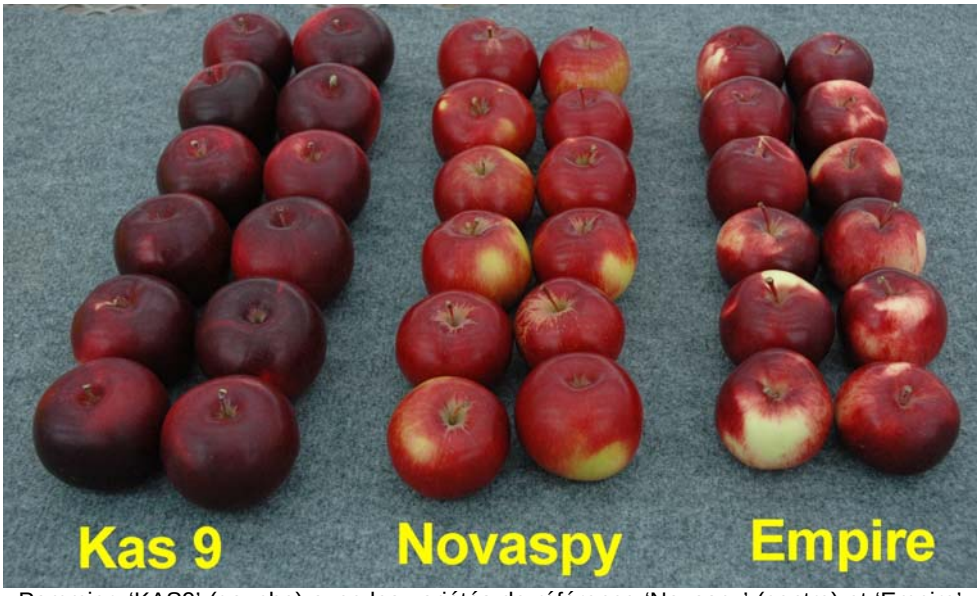

Pommier: 'KAS9' (gauche) avec les variétés de référence 'Novaspy' (centre) et 'Empire' (droite)

Pommier: 'KAS9' (gauche) avec les variétés de référence 'Novaspy' (centre) et 'Empire' (droite)

Pommier: 'KAS9' (centre) avec les variétés de référence 'Empire' (gauche) et 'Novaspy' (droite)

Dénomination proposée: **'September Sentinel'**
Numéro de la demande: 08-6340
Date de la demande: 2008/05/16
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: David W. Lane, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Scarlett Sentinel' et 'Wijcik'

Sommaire: *Chez 'September Sentinel', les rameaux de un an sont plus minces que chez 'Scarlett Sentinel' et 'Wijcik', et leurs lenticelles sont plus nombreuses. Chez 'September Sentinel', le bouton floral est principalement rose foncé juste avant son ouverture, alors qu'il est rose clair chez les variétés de référence. Le fruit de 'September Sentinel' est conique, alors que celui de 'Scarlett Sentinel' est sphérique et que celui de 'Wijcik' est obloïde. Chez 'September Sentinel', la peau du fruit est moins pruinée que chez 'Wijcik', et sa couleur de fond est vert-jaune, tandis qu'elle est verte chez 'Wijcik'. Chez 'September Sentinel', le fruit est lavé de rouge, alors qu'il est lavé de rouge-violet chez les variétés de référence. Chez 'September Sentinel', le lavis est plus clair que chez 'Wijcik'. Chez 'September Sentinel', les lenticelles du fruit sont plus grandes que chez 'Wijcik'. En section transversale, les loges carpellaires sont complètement ouvertes chez 'September Sentinel', tandis qu'elles sont modérément ouvertes chez 'Scarlett Sentinel'.*

Description:
ARBRE : de vigueur faible à moyenne, colonnaire, produisant sur dards.
RAMEAUX DE UN AN : d'épaisseur moyenne, densément pubescents; face ensoleillée brun moyen; lenticelles nombreuses.

FEUILLES : perpendiculaires au rameau, à rapport longueur/largeur moyen à élevé, vert d'intensité moyenne; moitié supérieure à marge doublement dentée en scie; dessous moyennement pubescent.
PÉTIOLE : moyennement à fortement anthocyané à la base.

FLEURS : de diamètre moyen; bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; pétales horizontaux, chevauchants; stigmates portés au même niveau que les anthères; floraison hâtive à intermédiaire.

FRUIT : de grosseur moyenne, à rapport hauteur/diamètre faible à moyen, conique, non côtelé à faiblement côtelé; maturité de récolte et maturité de consommation intermédiaires; sépales de longueur moyenne; œil petit à moyen; loges carpellaires complètement ouvertes en section transversale.
CUVETTE DE L'ŒIL : de profondeur et largeur moyennes.
PÉDONCULE : épais à très épais.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : moyenne à profonde; de largeur moyenne.
PEAU DU FRUIT : modérément glauque, non huileuse ou très faiblement huileuse; lavis rouge réparti en une grande plage uniforme et lavis rouge moyen réparti en rayures de largeur moyenne faiblement distinctes, sur fond vert-jaune; liège en quantité nulle à faible autour du pédoncule, sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles de taille moyenne, peu nombreuses à moyennement nombreuses.
CHAIR DU FRUIT : ferme, crème.

Origine génétique: 'September Sentinel' est issue d'un croisement entre '8H-09-01' et 'Co-op 27' et a été obtenue par les méthodes d'amélioration classiques en 1989 au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique, Summerland, Colombie-Britannique. Le matériel issu du croisement a été greffé sur porte-greffe Malling 26 en 1994, Summerland. Le sélectionneur a assigné au pommier ainsi obtenu le numéro de référence 11W-61-23. La variété a été greffée sur 4 pieds de Malling 26 en 1996 et ces pommiers ont été plantés en 1998. La variété a aussi été greffée sur porte-greffe Malling 26 en 1997 et ces pommiers ont été plantés en 1999. L'évaluation de la variété a commencé dès le début de la fructification. Les critères de sélection étaient l'aspect du fruit, le goût et la texture de sa chair, ainsi que la qualité, la précocité et la productivité du pommier.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés en 2007 et 2008 au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique, Summerland, Colombie-Britannique. Ils ont porté sur 5 pommiers de chaque variété, espacés de 0,60 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 4,5 mètres. Les pommiers, élevés sur porte-greffe Malling 26, avaient été plantés en 1996.

Pommier: 'September Sentinel' (gauche) avec les variétés de référence 'Scarlett Sentinel' (centre) et 'Wijcik' (droite)

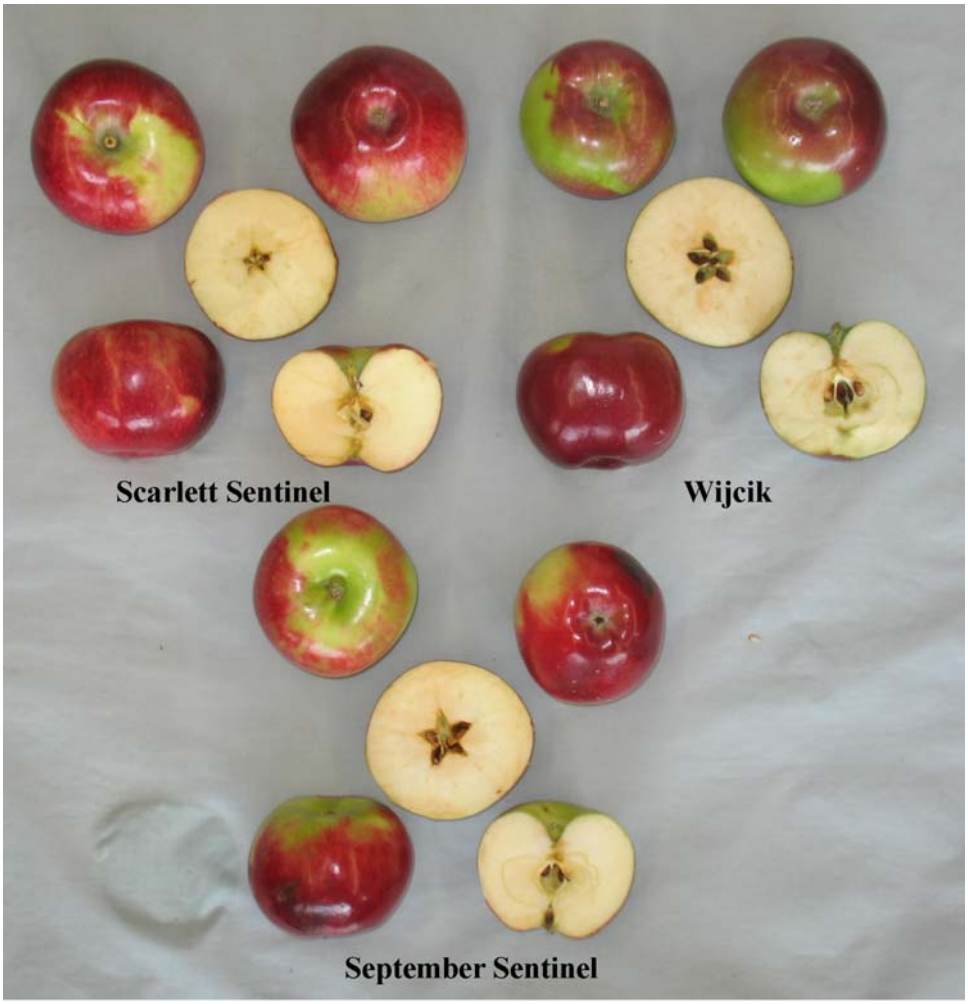

Pommier: 'September Sentinel' (en bas au centre) avec les variétés de référence 'Scarlett Sentinel' (en haut à gauche) et 'Wijcik' (en haut à droite)

ROSIER
(Rosa)

Dénomination proposée: **'Evera122'**
Numéro de la demande: 06-5628
Date de la demande: 2006/11/03
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Norever'

Sommaire: *Chez 'Evera122', le diamètre des fleurs est grand, tandis que chez 'Norever' il est moyen. Chez 'Evera122', les fleurs sont irrégulièrement arrondies, alors que chez 'Norever' elles sont en forme d'étoile. La tache basale des pétales est jaune moyen chez 'Evera122', alors qu'elle est blanche chez 'Norever'.*

Description:
PLANTE : naine, semi-dressée; jeunes rameaux dépourvus de pigmentation anthocyanique; tige à aiguillons jaunâtres, peu nombreux.

FEUILLES : de grandeur moyenne, anthocyanées; dessus vert moyen, faiblement à moyennement luisant; marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; sommet aigu.

POUSSE FLORIFÈRE : sans ramifications, produisant un nombre très faible de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur rose, de grand diamètre, irrégulièrement arrondies, non parfumées à faiblement parfumées; pétales en nombre faible à moyen, clairsemés; sépales faiblement appendiculés.
PÉTALES : arrondis, faiblement incisés, fortement ondulés, de grandeur moyenne, rose-bleu RHS 63C; marge faiblement à moyennement réfléchie; face interne unicolore, à tache basale jaune moyen petite à moyenne.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet jaune moyen.

Origine génétique: 'Evera122' est issue d'un croisement réalisé en juin 2003, à Fåborg, au Danemark, entre le semis exclusif 01-0127 (parent femelle) et un semis hybride non identifié (parent mâle). Un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen, en août 2004, pour la forme et la couleur de ses fleurs ainsi que pour sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en février 2005.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Evera122' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence de l'OCVV 2006/1966. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Evera122'

Dénomination proposée: **'Evera152'**
Numéro de la demande: 06-5629
Date de la demande: 2006/11/03
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Poulpah037' (Affection Patio Hit)

Sommaire: *Chez 'Evera152', les pétales sont très nombreux, alors qu'ils sont très peu nombreux à peu nombreux chez 'Poulpah037'. Chez 'Evera152', la face interne des pétales est rouge, tandis que les pétales sont rouge-violet chez 'Poulpah037'.*

Description:
PLANTE : naine, semi-dressée; jeunes rameaux dépourvus de pigmentation anthocyanique; tige à aiguillons rougeâtres, moyennement nombreux.

FEUILLES : de grandeur moyenne, anthocyanées; dessus vert moyen à vert foncé, faiblement luisant; marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; sommet acuminé.

POUSSE FLORIFÈRE : sans ramifications, produisant un nombre très faible de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur rouge, de grand diamètre, arrondies, non parfumées à faiblement parfumées; pétales très nombreux, densément à très densément répartis; sépales faiblement appendiculés.
PÉTALES : obcordés, non incisés ou très faiblement incisés, fortement ondulés, petits à moyens, rouge RHS 46B à 45B; marge moyennement réfléchie; face interne unicolore, à tache basale jaune moyen très petite à petite.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet vert.

Origine génétique: 'Evera152' est issue d'un croisement réalisé en mars 2004, à Fåborg, Danemark, entre le semis exclusif 03-0428 (parent femelle) et un semis hybride non identifié (parent mâle). Un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen, en juin 2005, pour la forme et la couleur de ses fleurs ainsi que pour sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en octobre 2005.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Evera152' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2006/1969. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Evera152'

Dénomination proposée: **'Evera168'**
Numéro de la demande: 06-5630
Date de la demande: 2006/11/03
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Korlobea'

Sommaire: *Chez 'Evera168', le diamètre des fleurs est grand, tandis que chez 'Korlobea' il est petit à moyen. Chez 'Evera168', la face interne des pétales a une tache basale jaune clair de grandeur moyenne, alors que chez 'Korlobea' elle a une très grande tache basale blanche.*

Description:
PLANTE : naine, à port intermédiaire; jeunes rameaux faiblement anthocyanés; tige à aiguillons verdâtres, peu nombreux à moyennement nombreux.

FEUILLES : de grandeur moyenne, dépourvues de pigmentation anthocyanique; dessus vert moyen, faiblement à moyennement luisant; marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; sommet aigu.

POUSSE FLORIFÈRE : sans ramifications, comportant très peu à peu de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur rose, de grand diamètre, irrégulièrement arrondies, non parfumées à faiblement parfumées; pétales peu nombreux, clairsemés; sépales non appendiculés ou très faiblement appendiculés.
PÉTALES : obovés, faiblement incisés, fortement ondulés, moyens à grands, rose-bleu clair RHS 63D à rose-bleu 65A; marge faiblement réfléchie; face interne unicolore devenant plus claire vers la base, à tache basale jaune clair de grandeur moyenne.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet jaune moyen.

Origine génétique: 'Evera168' est issue d'un croisement réalisé en mars 2004, à Fåborg, au Danemark, entre le semis exclusif 03-0176 (parent femelle) et un semis hybride non identifié (parent mâle). Un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen, en juin 2004, pour la forme et la couleur de ses fleurs ainsi que pour sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en octobre 2005.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Evera168' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence de l'OCVV 2006/1968. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Evera168'

Dénomination proposée: **'Evera169'**
Numéro de la demande: 06-5631
Date de la demande: 2006/11/03
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Remoever'

Sommaire: *Chez 'Evera169', la fleur est demi-double, alors qu'elle est double chez 'Remoever'. Chez 'Evera169', la face interne des pétales est orange-jaune, tandis que les pétales sont orange chez 'Remoever'.*

Description:
PLANTE : naine, à port semi-dressé à intermédiaire; jeunes rameaux dépourvus de pigmentation anthocyanique; tige à aiguillons jaunâtres, peu nombreux.

FEUILLES : petites, anthocyanées; dessus vert moyen, faiblement luisante, marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; sommet aigu.

POUSSE FLORIFÈRE : sans ramifications, comportant très peu à peu de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : demi-doubles, du groupe de couleur orange, de très petit à petit diamètre, irrégulièrement arrondies, non parfumées à faiblement parfumées; pétales très peu à peu nombreux, clairsemés; sépales moyennement appendiculés.
PÉTALES : obovés, faiblement incisés, faiblement à moyennement ondulés, petits à moyens, orange-jaune RHS 17A à 23A; marge faiblement réfléchie; face interne unicolore, devenant plus claire vers le sommet, à tache basale jaune moyen petite à moyenne; face externe orange RHS 25A.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet orange.

Origine génétique: 'Evera169' est issue d'un croisement réalisé en mars 2004 à Fåborg, Danemark, entre le semis exclusif 03-0502 (parent femelle) et un semis hybride non identifié (parent mâle). Un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen, en juin 2004, pour la forme et la couleur de ses fleurs ainsi que pour sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en octobre 2005.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Evera169' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence de l'OCVV 2006/1967. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenam, à Hanovre, Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Evera169'

	'Evera169'	**'Remoever'***
Couleur des pétales (RHS)		
face interne	17A à 23A	24A

*variété de référence

Rosier: 'Evera169'

SOJA
(Glycine max)

Dénomination proposée: **'4599695'**
Numéro de la demande: 07-5851
Date de la demande: 2007/04/05
Requérant: Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Alejandro Hernandez, Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)

Variété de référence: 'PS90NRR'

Sommaire: *'4599695' fleurit plus tard que 'PS90NRR'. '4599695' donne une plante plus haute et arrive à maturité plus tard que 'PS90NRR'. Le poids de 100 graines est plus faible chez '4599695' que chez 'PS90NRR'.*

Description:
PLANTE : à croissance indéterminée, à tige pourvue d'une pubescence grise sur son tiers médian; hypocotyle faiblement anthocyané; 3 175 unités thermiques requises.

FEUILLES : à folioles latérales ovées et arrondies.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-arrondies, de grosseur moyenne, à tégument jaune et mat; hile noir délavé.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante aux races 1-3, 6-11, 13, 15, 17, 21, 23, 24, 26, 28, 29, 30, 32, 34, 36 et 38 de la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*), modérément résistante au nématode à kystes du soja (*Heterodera glycines*).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glyphosate.

Origine génétique: '4599695' (antérieurement désignée 31-53R) est issue d'un croisement réalisé en 1999 à Ames, en Iowa, entre A3469 et DKB26-52. Les populations F1 et F2 ont été cultivées à Isabela, à Porto Rico, selon une méthode modifiée de filiation unipare. La population F3 a été cultivée en vrac à Ames, selon une méthode modifiée de filiation unipare. La génération F4 issue de la génération F3 a été cultivée à Ames, de manière à obtenir des rangs de chaque descendance, et la variété 31-53R a été sélectionnée pour ses caractéristiques agronomiques, notamment pour la santé générale de la plante, sa résistance à la verse, sa levée hâtive et sa résistance générale aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Guelph, en Ontario. Ils consistaient en deux répétitions, disposées en blocs complets randomisés, la première répétition de chaque variété étant disposée selon l'ordre des inscriptions. Dans chaque parcelle, 216 graines ont été semées, sur 2 rangs de 4 mètres espacés de 80 cm.

Tableau de comparaison pour '4599695'

	'4599695'	**'PS90NRR'***
Précocité de floraison (jours)		
moyenne	45	43
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	86,7	79,1
écart-type	0,317	0,889

Poids de 100 graines (g)

moyenne	13,7	17,3

Précocité de maturation (jours)

moyenne	123,9	120,1
écart-type	5,0	6,09

*variété de référence

Soja: '4599695' (gauche) avec la variété de référence 'PS90NRR' (droite)

Dénomination proposée: **'D4201139'**
Numéro de la demande: 07-5852
Date de la demande: 2007/04/05
Requérant: Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Alejandro Hernandez, Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)

Variété de référence: '32-52R'

Sommaire: *'D4201139' donne une plante plus courte que la variété de référence '32-52R'. La gousse est brun foncé chez 'D4201139', tandis qu'elle est brune chez '32-52R'. Les graines de 'D4201139' sont sphériques-arrondies, alors que celles de '32-52R' sont sphériques-aplaties. 'D4201139' est modérément résistante au nématode à kystes du soja, tandis que '32 52R' y est résistante. La teneur en protéines de 'D4201139' est plus élevée que celle de la variété de référence.*

Description:
PLANTE : à croissance indéterminée, à tige pourvue d'une pubescence grise sur son tiers médian; hypocotyle faiblement anthocyané; 3 250 unités thermiques requises.

FEUILLES : à folioles latérales ovées et arrondies.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brun foncé.

GRAINES : sphériques-arrondies, à tégument jaune et mat; hile noir délavé.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante aux races 1-3, 6-11, 13, 15, 17, 21, 23, 24, 26, 28, 29, 30, 32, 34, 36 et 38 de la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*), résistante à modérément résistante à la pourriture à sclérotes (*Sclerotinia sclerotiorum*), modérément résistante au nématode à kystes du soja (*Heterodera glycines*).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glyphosate.

Origine génétique: 'D4201139' (antérieurement désignée 32-05R) est issue d'un croisement réalisé en 2001 à Isabela, à Porto Rico, entre A3244 et AG2705. La population F1 a été cultivée à Isabela, selon une méthode modifiée de filiation unipare. La population F2 a été cultivée à Isabela et soumise à une sélection des gousses. La population F3 a été cultivée en vrac à Oxford, en Indiana, et soumise à une sélection généalogique individuelle. La génération F4 issue de la génération F3 a été cultivée au Chili, de manière à obtenir des rangs de chaque descendance, et la variété 32-05R a été sélectionnée pour ses caractéristiques agronomiques, notamment pour la santé générale de la plante, sa résistance à la verse, sa levée hâtive et sa résistance générale aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2006, 2007 et 2008 à Guelph, en Ontario. Ils consistaient en deux répétitions, disposées en blocs complets randomisés, la première répétition de chaque variété étant disposée selon l'ordre des inscriptions. Dans chaque parcelle, 216 graines ont été semées, sur 2 rangs de 4 mètres espacés de 80 cm.

Tableau de comparaison pour 'D4201139'

	'D4201139'	**'32-52R'***
Précocité de floraison (jours)		
moyenne	40	42
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	83,4	94,4
écart-type	3,77	3,77
Poids de 100 graines (g)		
moyenne	14,9	13,1

Précocité de maturation (jours)		
moyenne	115,0	117,5
écart-type	5,66	3,54
Teneur en protéines (%)		
moyenne	43,38	39,75
Teneur en huile (%)		
moyenne	19,90	22,23

*variété de référence

Soja: 'D4201139' (gauche) avec la variété de référence '32-52R' (droite)

Dénomination proposée: **'D4923560'**
Numéro de la demande: 07-5850
Date de la demande: 2007/04/05
Requérant: Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Alejandro Hernandez, Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)

Variété de référence: 'AG1901'

Sommaire: *'D4923560' donne une plante plus courte que 'AG1901'. Les graines de 'D4923560' sont sphériques-arrondies, alors que celles de 'AG1901' sont sphériques-aplaties. Le poids de 100 graines est plus élevé chez 'D4923560' que chez 'AG1901'. 'D4923560' arrive à maturité plus tôt que 'AG1901'.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée, à croissance indéterminée, à tige pourvue d'une pubescence fauve sur son tiers médian; hypocotyle faiblement anthocyané.

FEUILLES : à folioles latérales ovées et arrondies.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-arrondies, très petites, à tégument jaune et mat; hile noir.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante aux races 1-11, 13-15, 17-18, 21-24, 26, 27, 36, 37 et 38 de la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*).

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante tolérante au glyphosate.

Origine génétique: 'D4923560' (antérieurement désignée 29-52R) est issue d'un croisement réalisé en 2001 à Redwood Falls, au Minnesota, entre AG1602 et AI2465/AG2101. Les populations F1 et F2 ont été cultivées à Kehi, à Hawaï, selon une méthode modifiée de filiation unipare. La population F3 a été cultivée en vrac à Redwood Falls, selon une méthode modifiée de filiation unipare. La génération F4 issue de la génération F3 a été cultivée à Redwood Falls, de manière à obtenir des rangs de chaque descendance, et la variété 29-52R a été sélectionnée pour ses caractéristiques agronomiques, notamment pour la santé générale de la plante, sa résistance à la verse, sa levée hâtive et sa résistance générale aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Guelph, en Ontario. Ils consistaient en deux répétitions, disposées en blocs complets randomisés, la première répétition de chaque variété étant disposée selon l'ordre des inscriptions. Dans chaque parcelle, 216 graines ont été semées, sur 2 rangs de 4 mètres espacés de 80 cm.

Tableau de comparaison pour 'D4923560'

	'D4923560'	**'AG1901'***
Précocité de floraison (jours)		
moyenne	42	44
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne 2007	83,82	93,98
écart-type	2,4246	2,2780
moyenne 2008	83,82	93,98
écart-type	2,5618	1,9731
Poids de 100 graines (g)		
moyenne	18,2	14,3
Précocité de maturation (jours)		
moyenne	125	128

*variété de référence

Soja: 'D4923560' (gauche) avec la variété de référence 'AG1901' (droite)